



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : La réécriture de l'Histoire**
- ☞ **Les ministres sous la 5^{ème} : Hervé Gaymard**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 8
- ☞ **Quand au début du XIXe siècle des Polignac font rimer mouton Mérinos et département du Calvados (fin)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 9 à 14
- ☞ **Les sélectionneurs en 2019**
(Didier CATHALAN)
pages 15 à 21
- ☞ **La houlette du berger**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 22 à 24
- ☞ **Interdiction des masques (1797)**
(René BORE)
pages 25 et 26
- ☞ **Les jeunes voyageurs en France (fin)**
(Victor-Adolphe MALTE-BRUN)
pages 27 à 32
- ☞ **Racines : les noms de lieux en Velay (suite)**
(Roger CHALEIL)
pages 33 et 34
- ☞ **Supplique au Président**
(Yvette MAURIN)
pages 35 et 36
- ☞ **Ces plantes indésirables qui nous entourent...**
(Henri OLLIER)
pages 37 à 41
- ☞ **Un poète gardois : Elisée Vignes (suite)**
(Daniel VIGNES)
pages 42 à 44
- ☞ **A propos de Marre**
(Hervé QUESNEL-CHALEIH)
pages 45 et 46
- ☞ **A lire : Provence, ma haine**
(Thérèse plantier)
pages 47 à 56

La réécriture de l'Histoire

La Chine écrit sa propre Histoire du Covid19. Difficile de nier l'apparition du virus sur ses terres, vente illégale d'animaux sauvages ou fuite d'un laboratoire. Difficile de cacher son retard à reconnaître la gravité de l'épidémie en bâillonnant ses médecins lanceurs d'alerte. Elle met en avant ses mesures draconiennes de confinement et leur efficacité en minorant la mortalité, pour montrer ses muscles de pays communiste plus apte à gérer les crises que les démocraties occidentales. Les urnes funéraires retirées massivement pour le jour des morts démentent la mortalité à Wuhan. La Chine vole même au secours des démocraties en fournissant des masques. Nul n'est dupe mais comme Tienanmen gommée de l'Histoire chinoise, la version du Parti sera gravée dans le marbre. Mais ne nous méprenons pas, tous les régimes politiques tentent d'écrire l'Histoire de leur pays : un Roman national enseigné aux enfants. Deux exemples en France. Une petite paysanne lorraine reçoit du ciel la mission de conduire le dauphin Charles au trône de France et à la victoire sur l'Anglais. Vers 1429, elle quitte ses moutons, revêt une lourde armure, troque sa houlette contre une épée, chevauche un destrier et prend la tête d'une armée de rudes compagnons. Nous connaissons la suite de l'épopée, ses victoires, sa capture, son procès et sa fin sur le bûcher. Jeanne présumée illettrée n'a laissé derrière elle ni mémoires, ni récit. Tous les textes narrant son action, ses comportements, sont le fruit de clercs lettrés. C'est une vision reconstruite et adaptée à leur culture, parfois trompeuse, troublante qui en dit beaucoup sur les mentalités de l'époque médiévale. Il ne vous a pas échappé que le mythe est encore d'actualité et exploité par des partis très à droite sur l'échiquier politique. En 2016, le parc du Puy du Fou fait même l'acquisition d'une bague attribuée à Jeanne d'Arc et Nicolas de Villiers met en scène son retour en France. Aux yeux d'un historien, l'authenticité de l'anneau reste à prouver. Mais peu importe, le Puy du Fou ne fait que reprendre la tradition des églises médiévales qui n'hésitaient pas à exposer de fausses reliques de saints pour attirer la foule des pèlerins. Ainsi Saint-Louis, fervent dévot de Notre-Dame du Puy et ami de Bernard de Montaigu fit détacher de la Sainte Couronne une épine pour en faire présent à notre antique sanctuaire vellave. Sous l'Ancien Régime, Clovis, premier roi chrétien, était alors considéré comme la figure patriotique ancestrale et son baptême, en 498, marquait les débuts du grand roman national. Totalement oublié, le personnage de Vercingétorix sort de l'ombre au XIXe siècle pour incarner la figure patriotique. En 1828, il est remis au goût du jour par Amédée Thierry : aïeul fantasmé, insoumis et digne, vaillant et patriote, le glorieux chef de guerre gaulois. Plus tard, Henri Martin, puis Jules Michelet, brodèrent un peu plus la légende. Napoléon III, passionné d'archéologie ordonne en 1861 les premières fouilles sur les sites de Gergovie et d'Alésia. A ce moment-là, et cinq ans plus tard lors de la capitulation tragique de Sedan face aux prussiens, que le mythe de Vercingétorix, premier « résistant » de l'histoire du pays, va se propager dans les manuels scolaires. Il se fixera alors dans l'imaginaire collectif avant d'être repris, avec succès, par les compères Uderzo et Goscinny ! Alea jacta est ! JCB

Les ministres de l'agriculture sous la Vème République

Hervé Gaymard (suite)



Sur cette coupure de presse communiquée par Jean Philippe Bost, M. Robert Chouvier, grand maître de la Verte Confrérie de la lentille du Puy, remet un sachet de lentilles vertes du Puy à Hervé Gaymard. La Confrérie, créée en 1995, œuvre à la promotion de notre prestigieuse AOC. Elle est composée de chevaliers et intronise à chaque occasion de nouveaux membres.

Le ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard, a annoncé en **décembre 2003** à Rennes, la mobilisation de deux enveloppes complémentaires d'un montant total de 4 millions d'€, pour les éleveurs de porcs touchés de plein fouet par la chute des cours¹. La crise que traverse la filière française est due à une sévère concurrence étrangère et à une baisse de la consommation des ménages. Cette nouvelle tendance suit une période d'euphorie qui a vu, au cours des 40 dernières années, la consommation de viande de porc passer de 25 à 40 kg par habitant alors que le prix du porc était divisé par 3. Le cours d'achat au producteur est repassé au-dessous d'un € le kilo. La porc français est peu concentré tant au niveau des producteurs que des opérateurs commerciaux. Par contre les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie sont grosses productrices. Un rapport de Jean-Louis Porry sur "*l'avenir de la filière porcine française*", appelle à sa concentration et à sa restructuration. Un plan d'action qui comprendra des mesures structurelles et non plus seulement des mesures conjoncturelles, sera précédé d'une table ronde

présidée personnellement par Hervé Gaymard. Le rapport suggère un regroupement des groupements de producteurs, face à la puissance de négociation de la grande distribution, en octroyant une aide aux organisations de producteurs qui s'engageront dans de telles concentrations et un accompagnement des restructurations d'entreprises par des garanties financières publiques. Un nouveau plan d'encouragement à la cessation d'activité est aussi préconisé par le rapport. Hervé Gaymard avait déjà annoncé, début décembre, une première enveloppe de 5 millions d'€ puis une autre, le 22 décembre, de 2 millions d'€ pour aider à la cessation d'activités d'éleveurs souhaitant quitter la profession porcine. Le rapport Porry recommande également l'adoption d'un signe de qualité unique garantissant au consommateur le respect de la réglementation et des contrôles correspondants. Concernant les prix élevés en magasin de la viande fraîche et des produits de charcuterie, une étude sur la répartition des marges entre les différents maillons de la filière devrait être entreprise rapidement et étendue à l'ensemble de la grande distribution.

Les propositions du commissaire européen, Franz Fischler, sont jugées inacceptables par la France, avant le Conseil pêche de **décembre 2003** à Bruxelles². A la veille de ces négociations, le ministre Hervé Gaymard effectue une tournée éclair en Finlande, au Danemark et aux Pays-Bas, pour trouver des alliés. Première étape à Helsinki avec le nouveau ministre Juha Korkeaoja. La pêche n'est pas primordiale en Finlande où c'est la forêt qui domine. La Finlande peut être conciliante sur la pêche à Bruxelles, et en contrepartie, Hervé Gaymard renverra l'ascenseur sur les problèmes de la forêt. Cap sur Copenhague. La France et le Danemark ne sont pas sur la même longueur d'onde. La ministre danoise de l'agriculture et de la pêche, Mariann Fischer est originaire du petit port de pêche où la maman de Clara Gaymard a grandi, cela facilite les relations ! La flotte danoise a perdu 40 % de ses bateaux depuis 10 ans et les pêcheurs n'ont pas épargné la ministre lui demandant de trouver une voie pragmatique plutôt qu'idéologique. Aux Pays-Bas la partie devrait être plus serrée. Hervé Gaymard connaît bien le ministre, Cees Veerman, qui exploite avec son fils, une ferme en Dordogne. Tous deux veulent un accord «*qui ne laisse personne sur le bord de la route et notamment, les pêcheurs*» mais pas question de montrer ses cartes avant la négociation. Pour mettre de l'huile dans

1- Terre-Net. 6 janvier 2004

2- Pêche. Hervé Gaymard sur le pont Le Télégramme 15 décembre 2003

les rouages, Gaymard fait son homologue commandeur de l'ordre du Mérite agricole ! Un compromis sera finalement arraché à Bruxelles à l'issue de cinq jours et quatre nuits de discussions³. Les tenants des pêcheurs (France, Espagne, Grèce, Irlande...), contre les défenseur des poissons (notamment la Suède et l'Allemagne), ont obtenu que la fin des aides au renouvellement de la flotte soit repoussée à décembre 2003. Cette mesure, comme la décision de réduire l'effort de pêche sur le cabillaud de 45 %, contre 80 % initialement, satisfont les pêcheurs français. Réduire l'effort de pêche en supprimant toute aide au renouvellement de la flotte allait à l'encontre de la sécurité des navires, de l'attractivité du métier pour les jeunes et empêchait les chalutiers de s'équiper d'engins de pêche sélectifs, nécessitant des navires plus volumineux pour les recevoir. Un plan de modernisation permettra de rajeunir la flotte française pour aider les marins-pêcheurs à s'équiper d'engins de pêche sélectifs, mis au point par l'Ifremer. Dès l'an prochain, l'effort de pêche sera cependant réduit : prélèvement de cabillaud limité à 45 %, merlu et espèces associées à 40 %, soit moitié moins qu'annoncé. La France est même parvenue à exclure du plan « *cabillaud* » la zone de Boulogne-sur-Mer du fait d'une stabilité des ressources. Les marins français devront aussi compter leurs journées en mer, vingt-cinq jours par mois autorisés, pour limiter encore l'effort de pêche.

Le gouvernement français annoncera au **début de l'année 2004** son choix de la date d'application de la réforme de la Politique agricole commune, a annoncé à l'AFP le ministre de l'Agriculture Hervé Gaymard. Il y a trois dates possibles - la fin 2005, 2006 ou 2007 - pour l'application en France de la réforme de la Pac. M. Gaymard, qui devait initialement révéler mardi les intentions françaises auprès des principales organisations réunies dans le cadre du Conseil supérieur d'orientation de l'Agriculture, s'est finalement rendu dans le département des Bouches-du-Rhône où il devait visiter notamment trois exploitations agricoles touchées par les récentes inondations. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles avait indiqué le 12 décembre qu'elle refusait de se prononcer sur une anticipation possible avant 2007 de la réforme de la PAC. *"Je tiens à rappeler que cette réforme et son contenu ne sont pas les nôtres ! A chacun ses responsabilités"*, avait déclaré Jean-Michel Lemétayer, le président de la FNSEA. En

revanche, les chambres d'agriculture sont favorables à une application de la Pac dès 2005 et elles l'ont fait savoir au ministre de l'Agriculture venu inaugurer leur première université le 10 décembre au Futuroscope de Poitiers. Le Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin avait affirmé le 4 décembre qu'il n'était *"pas opposé"* à une réforme de la Pac avant l'échéance prévue de 2007 si les organisations agricoles, *"dans leur ensemble"*, en formulaient le souhait. *"Le gouvernement prévoit la réforme de la Pac à l'horizon 2007. Si les organisations professionnelles dans leur ensemble décident d'anticiper ces échéances pour gagner en visibilité et en lisibilité, le gouvernement n'y est pas opposé"*, avait indiqué le Premier ministre devant l'Assemblée générale de la Confédération française de la coopération agricole (CFCA) devenue ce jour-là Coop de France.

Le projet de loi sur le développement des territoires ruraux, présenté en première lecture le **15 janvier 2004** est destiné à lutter contre la désertification qui frappe les campagnes françaises. Il a pour ambition de replacer l'ensemble des territoires ruraux au cœur de notre politique nationale d'aménagement du territoire. Il comporte huit grands axes : le développement économique de l'espace rural par l'actualisation des zones de revitalisation rurale, des mesures en faveur de l'activité agricole et du tourisme et le soutien à la pluriactivité ; le meilleur partage des espaces périurbains par la création décentralisée de « *périmètres de protection et d'aménagement* » en zone périurbaine pour préserver les espaces agricoles et naturels ; la refonte de l'aménagement foncier dans les zones rurales ; une politique visant à renforcer l'attractivité des territoires par des mesures en faveur du logement, notamment la rénovation du patrimoine bâti dans les ZRR et la relance du marché locatif. D'autres mesures visent à améliorer l'accès aux services publics et à favoriser la présence d'un dispositif de santé en milieu rural ; un volet en faveur de certains espaces sensibles, notamment par des mesures de restructuration des forêts privées, des dispositions fiscales, des mesures de soutien à la lutte contre l'embroussaillage dans les espaces pastoraux et des mesures de préservation des zones humides (lacs, étangs, marais, tourbières, vallées des grands fleuves...) ; de nouvelles dispositions dans le domaine de la chasse ; un volet en faveur de la montagne. Il fait l'objet de la loi n° 2005-157 du **23 février 2005**.

Echéance électorale oblige, le Salon international de l'agriculture, qui ouvre ses portes fin **février 2004**, porte de Versailles, à Paris, verra défilé une

3- Les filets à moitié pleins des pêcheurs français. Aude Carasco. La Croix. 24/12/2002

grande partie de la classe politique française⁴. Les agriculteurs n'ont jamais eu un poids aussi important dans un milieu rural déserté, et conservent donc l'oreille des élus qui iront arpenter la 41^{ème} édition du SIA. A tout seigneur, tout honneur, c'est le président de la République, Jacques Chirac, qui donnera le coup d'envoi du Salon lors d'une inauguration en présence du ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard. Comme les années précédentes, ce dernier transportera son bureau à la porte de Versailles pendant toute la durée du Salon, jusqu'au 7 mars. Nul doute que, comme l'ensemble de la classe politique, il sera interpellé par un monde agricole qui se sent devenir « *marginal dans une société dont, hier encore, il constituait la majorité* », écrit Edgar Pisani, dans un livre sur l'agriculture qui vient de paraître. Le désarroi des paysans ne tient pas en effet seulement à deux années de crises successives sur différents marchés (céréales, lait, volailles, porc, vins) et à l'enchaînement inhabituel des calamités climatiques (gel, inondations, sécheresse). Il s'explique aussi par un manque de visibilité complet sur l'avenir et par les incertitudes créés par la réforme de la politique agricole commune (PAC), dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2006. Jamais le texte d'une réforme n'aura été aussi compliqué à appliquer.



En **février 2004**, Hervé Gaymard a annoncé une aide immédiate de 20 millions d'€ en faveur de la filière laitière en crise⁵, pour "engager les premières réformes structurelles urgentes, tant pour les exploitations que pour les transformateurs, à l'issue de la table ronde qui réunissait tous les intervenants (producteurs, coopératives, industriels privés) de la filière ainsi que les syndicats agricoles. Le ministre a rappelé qu'il souhaitait que l'interprofession laitière parvienne à un accord sur la détermination du prix du lait payé aux producteurs. Cet accord, venu à expiration fin 2003, pourrait être prolongé sur le

premier semestre de 2004. L'interprofession pourrait mettre à profit cette période pour élaborer un nouvel accord national mieux adapté aux enjeux de la filière. Le ministre engage les acteurs de la filière à élaborer un programme stratégique pour permettre de s'adapter à la réforme de la PAC. Ce programme devra "*notamment analyser les conditions d'une meilleure maîtrise de l'offre, étudier une restructuration des industries et formuler des propositions en faveur des exploitations, notamment en matière de mise aux normes et de modernisation des bâtiments*". Ces discussions se déroulent sur fond de manifestations dans le Jura où 250 producteurs de lait ont manifesté mardi à Poligny pour protester contre la baisse du prix du lait. "*Nous voulons alerter les affineurs, toute la filière et les pouvoirs publics de la baisse du prix du lait. Ce sont encore les producteurs qui trinquent*", a commenté le président de la FDSEA du Jura. Après une légère embellie en 2000 et 2001, le prix du lait payé aux producteurs est en baisse depuis neuf trimestres consécutifs, selon le (CNIEL).

Le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, a présenté en **février 2004** dans l'Isère un plan d'action pour relancer l'agriculture biologique⁶. Une enveloppe de 50 millions d'€ sur cinq ans va être consacrée à la reconversion des exploitants vers ce type d'agriculture. Des actions de formation sont également prévues, à hauteur de 10,8 millions dans le cadre des contrats de plan État-région. Enfin, une campagne de communication de 4,5 millions d'€ sur trois ans va également être mise en place pour valoriser les labels « AB » (agriculture biologique) nationaux et européens. Hervé Gaymard a d'ailleurs plaidé pour une harmonisation européenne en la matière. Au **1^{er} mai 2004**, dix nouveaux États (Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovénie) entrent dans l'Union européenne. Chypre adhère à l'Union malgré l'échec des négociations menées en coulisse en vue de sa réunification, qui doivent se poursuivre. Cette échéance avait été décidée lors du Conseil européen de Copenhague des 12 et 13 décembre 2002. C'est le cinquième élargissement de l'Union européenne. L'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie est reportée à 2007. Au total, le financement de l'élargissement de l'Union s'élève à 40,8 milliards d'€ pour la période 2004-2006, dont près de la moitié doit revenir à la Pologne, pays le plus peuplé des dix nouveaux membres. L'Union devrait en décembre

4- Un Salon de l'agriculture sur fond de crises et de campagne électorale. Laurent Flallo. Les Echos. 27 févr. 2004

5- 20 millions d'€ pour la filière lait. L'Obs. 13 février 2004

6- Hervé Gaymard annonce un plan pour l'agriculture biologique. La Croix. 03/02/2004

2004 mesurer les progrès accomplis par la Turquie en matière d'économie de marché, d'État de droit et de droits de l'homme notamment, avant d'engager « *aussitôt que possible* » les négociations en vue de son adhésion.

Une table ronde réunissant tous les acteurs de la filière viti-viticole française se tient le 21 **juillet 2004** pour arrêter collectivement des décisions afin de résoudre quelques aspects économiques de la crise du secteur⁷. "Il faut fixer le cap pour l'avenir de la filière viticole française", avait déclaré le ministre de l'agriculture, lors du 32e congrès de la Confédération des Coopératives Vinicoles de France (CCVF). Le ministre souhaitait notamment que plus d'argent soit consacrée à l'aval (commercialisation) de la filière plutôt qu'à l'amont (cultures). Sauf les producteurs de grands crus, un viticulteur sur cinq affronte actuellement des difficultés financières. Les causes de cette crise sont largement connues : surproduction mondiale, baisse des ventes de Bordeaux en France et à l'export, contexte économique morose, avec pour conséquence, un effondrement des cours. Ainsi, actuellement, le prix en vrac des Bordeaux rouges est tombé bien en-deçà du seuil de rentabilité. En 1997 et 1998 - période d'euphorie -, le cours avait atteint jusqu'à 1500 €. En juillet, des viticulteurs avaient distribué des tracts et des bouteilles de vin sur l'autoroute A 62, afin de sensibiliser à la crise qui touche le secteur. Une importante récolte 2004, si elle se confirme, constituerait une nouvelle difficulté pour ce secteur touché par une baisse continue de la consommation : mesures contre l'alcoolisme au volant, concurrence accrue des vins du "Nouveau Monde". En Champagne, la profession s'est déjà fixée des quotas, une partie de la récolte affectée à la "réserve qualitative" pour les années suivantes. Dans le Bordelais, le Comité interprofessionnel a également annoncé des mesures de limitation et un assainissement du marché : arrachage, création de produits nouveaux, en dehors du système des Appellations d'origine contrôlée. Le "Livre Blanc" sur le vin, axé sur les problèmes de publicité et de santé publique, sera présenté prochainement au ministre de l'Agriculture.

En **août 2004** à Genève, un accord d'étape est finalement trouvé dans la perspective d'une session ministérielle pour conclure le cycle à Hong Kong en décembre 2005. L'ambiance est feutrée et la couverture médiatique modeste pourtant des enjeux majeurs sont en jeu. Les syndicalistes français sont bien présents, Jean-

Michel Lemétayer pour la FNSEA et Bernard Layre pour le CNJA, parmi d'autres délégations d'organisations agricoles européennes. La veille avait eu lieu un conseil des ministres européens pour fixer la ligne politique et s'assurer du respect du mandat de négociation par la Commission. De l'avis général l'accord est équilibré grâce à la volonté d'aboutir des Etats-Unis et à l'action conjointe des Etats membres et des commissaires européens, Pascal Lamy pour le Commerce international et Franz Fischler pour l'Agriculture. En visite pour 24 heures à La Réunion, Hervé Gaymard, s'est engagé, le 17 **septembre 2004**, à se battre pour "que les spécificités de l'outremer soient reconnues" par l'Europe. Il faisait allusion à l'avenir de la filière canne à sucre menacé par la baisse du prix du sucre et des quotas de production préconisée par la commission européenne.⁸ "Notre position est claire, l'État français doit se battre pour que les spécificités de l'outremer soient reconnues et pour que le bilan économique global de la filière soit maintenu" soulignait, face à la presse, Hervé Gaymard. Dans un rapport rendu public le 14 juillet 2004, Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, chargé de la réforme de l'OCM sucre avait préconisé une baisse des prix de 37 % pour le sucre européen dont fait partie le sucre réunionnais et la réduction des quotas de production. Ces mesures devraient s'appliquer à la



mi 2006. Hervé Gaymard a tenu à être rassurant sur ces points. "Nous avons obtenu que le principe des aides soit acté, et ce n'était pas gagné d'avance. Tout le débat va maintenant porter sur le montant de ces compensations et nous nous battons pour qu'il soit conforme aux attentes des Réunionnais". Il précisait que les négociations avec Bruxelles ne devraient pas commencer avant la mi 2005 et se félicitait de l'unanimité des élus et professionnels, pour la défense de la filière.

Hervé Gaymard lance un vaste débat national sur l'agriculture afin de faire remonter des propositions en vue de la prochaine loi de modernisation agricole pour 2006 et souligne que

7- Une table ronde sur le vin au ministère. L'Obs Economique. 22 juillet 2004

8- Imazpress. 18 Septembre 2004

l'exercice doit « *tracer le paysage de l'agriculture jusqu'en 2020* ». Cette loi devra prendre en compte les grandes évolutions et enjeux concernant le triptyque « *agriculture-territoire et société* ». Pour ce faire, le **20 septembre 2004**, est installée une Commission d'orientation du débat national « *Agriculture, territoires et société* »⁹ comprenant des personnalités venues d'horizons très divers. Cette démarche consultative permettra d'identifier clairement les enjeux d'une modernisation de l'agriculture française, de définir les lignes directrices du présent projet de loi, notamment en matière économique, sociale et environnementale, et de recueillir les propositions des principaux acteurs du monde agricole.

Depuis la fin de l'été, on savait qu'Hervé Gaymard souhaitait quitter le ministère de l'agriculture pour prétendre à d'autres fonctions ministérielles. Ces derniers jours, les rumeurs allaient bon train... On parlait de la nomination de l'actuel PDG de France Télécom ou de Douste-Blazy à Bercy, d'Hervé Gaymard à la Santé, et de Xavier Darcos, ministre de la Coopération, du Développement et de la Francophonie à l'Agriculture... Le 1^{er} septembre 2004, Nicolas Sarkozy déclare officiellement sa candidature à la présidence de l'UMP à la suite de la démission d'Alain Juppé poursuivi pour « *prise illégale d'intérêt* ». Jacques Chirac, dans son entretien télévisé du 14 juillet 2004, avait néanmoins mis Nicolas Sarkozy en demeure de choisir entre ce dernier poste et le ministère. À une question à ce propos, le président de la République avait lancé « *Je décide, il exécute* », phrase mal perçue par les proches de Nicolas Sarkozy. Lors du congrès du 28 novembre 2004 au Bourget, après avoir été élu président de l'UMP par les militants face à Nicolas Dupont-Aignan et Christine Boutin, il déclare : « *Je suis prêt comme jamais sans doute je ne l'ai été. Je suis prêt parce qu'au plus profond de moi-même, je sais que la France ne redoute plus le changement, mais qu'elle l'attend, et ce changement, c'est nous qui allons l'incarner* ». Le lendemain, il présente sa démission du poste de ministre de l'Économie. On apprenait alors qu'Hervé Gaymard quittait l'Agriculture pour lui succéder, que Dominique Bussereau devenait ministre de l'Agriculture, et que quelques changements mineurs intervenaient au sein de l'équipe gouvernementale. Installé rue de Varennes depuis mai 2002, Hervé Gaymard aura su conduire son ministère, réputé difficile et très technique, avec habileté, en évitant bien souvent de s'opposer brutalement au monde agricole, et à ses organisations professionnelles.

9- Europe 1. Septembre 2004.

Ayant dû faire face à plusieurs crises, il ne s'est pas fait que des amis... Les viticulteurs lui reprochent fermement de ne pas avoir assez défendu leur filière en pleine crise. Hervé Gaymard restera surtout le ministre de l'Agriculture qui aura négocié une réforme profonde de la Politique agricole commune à Luxembourg et dont les premières applications sont à peine opérationnelles, au moment de son départ. Fervent défenseur de la ruralité, affichant une certaine méfiance vis-à-vis des OGM, Hervé Gaymard s'est toujours déclaré opposé à une mondialisation libérale. Sur le plan législatif, il est l'homme d'un texte de loi sur le développement des territoires ruraux qui est, encore, en lecture au Sénat. Par ailleurs, une loi de modernisation agricole, en cours de préparation, devrait venir en discussion à l'Assemblée nationale au printemps 2005.

Au ministère de l'Economie

Il est nommé ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (gouvernement Jean-Pierre Raffarin 3), le 29 novembre 2004. Le 16 février 2005, une polémique éclate à la suite d'un article du *Canard enchaîné*, suivi par de nouvelles révélations de *Libération* et du *Parisien*, sur le coût et l'importance de la surface de l'appartement de fonction de M. Gaymard. Le journal révèle qu'Hervé Gaymard, son épouse Clara et leurs huit enfants sont logés dans un duplex privé de 600 m² près de l'avenue Montaigne, loué par l'État au prix de 14 000 € par mois. À la suite de ce qui est devenu l'affaire Gaymard, le Premier ministre. Jean-Pierre Raffarin instaure des règles précises sur la surface des logements de fonction des membres du gouvernement pris en charge par le budget de l'État et le ministre annonce son départ de l'appartement. La polémique enfle alimentée par une ligne de défense hésitante¹⁰ et le 25 février 2005 Hervé Gaymard démissionne de son poste de ministre de l'Économie. Il est remplacé par Thierry Breton. M. Gaymard remboursera les frais occasionnés par les travaux ainsi que les loyers dus par l'État. Il a précisé à cette occasion son patrimoine personnel : propriétaire d'un appartement de 200 m² à Paris, d'une maison familiale, de deux appartements à Bourg-Saint-Maurice en Savoie ainsi que de sa permanence parlementaire dans ce même département. Le 26 août il retrouve son poste

10- Hervé Gaymard jette l'éponge devant les révélations distillées par une presse impitoyable, inventant même une nouvelle mesure agraire « *le gaymard équivalent à 600 m2* », taille du fameux appartement.

d'administrateur civil hors classe au ministère des Finances. Il est alors chargé par le Premier ministre d'une mission sur la politique française vis-à-vis des pays émergents.



Retour en Savoie

Après s'être assuré que l'ensemble de son cabinet soit recasé, il rejoint sa vallée de la Tarentaise, ne récupère pas son siège de député et ne cherche pas à savoir qui a voulu le faire tomber.

Son épouse continue à creuser son sillon en entreprise. En septembre 2006, elle rejoint l'entreprise General Electric, qui lui confie la présidence de GE en France, puis de la région Europe du Nord-Ouest en octobre 2008. Elle est nommée en avril 2009 vice-présidente de GE International chargée des grands comptes publics (GE International for Government Sales and Strategy), puis, en août 2010, vice-présidente chargée des Gouvernements et des Villes. En 2014, elle utilise son expertise et son réseau relationnel pour favoriser le rachat de la branche énergie d'Alstom par GE. Fin janvier 2016, après une vague de suppressions d'emplois en contradiction avec les engagements pris auprès du gouvernement français, elle est convoquée à l'Élysée et officialise ensuite son départ de la société. Elle rejoint le fonds d'investissements et de dotation philanthropique « *Raise* », dirigé par Gonzague de Blignières.

Vice-président du conseil général, Hervé Gaymard reprend son fauteuil de président du conseil de la Savoie en 2008. Il est réélu à cette fonction en 2011 au bénéfice de l'âge. En avril 2015, il est élu conseiller départemental dans le canton d'Albertville suite à la réforme territoriale, puis président de l'instance départementale.

En mars 2004, il est élu conseiller régional de Rhône-Alpes, il prend la présidence du groupe UMP.

Réélu député de la Savoie le 10 juin 2007, il démissionne de son mandat régional en juillet 2007 pour se conformer aux dispositions relatives

au cumul des mandats. En juin 2012, il est réélu député (UMP) de la deuxième de circonscription de la Savoie dès le premier tour de scrutin. Hervé Gaymard se spécialise à l'assemblée sur les textes législatifs touchant aux métiers de l'édition. Il est le promoteur de la loi sur les livres indisponibles adoptée à l'Assemblée le 22 février 2012, qui redonne aux éditeurs, sous certaines conditions, des droits sur les livres parus avant le 31 décembre 2001 et qui ne sont plus commercialisés. Il est favorable à une TVA réduite pour les livres numériques et est à l'origine d'un régime dérogatoire favorable aux libraires. Il est de plus le promoteur de la taxation du marché des livres d'occasion. Le 6 mai 2013, le site rue 89 révèle qu'Hervé Gaymard siège au conseil d'administration du groupe Dargaud depuis 2007. Ces liens n'ont pas été rendus publics auparavant, d'après le journal en ligne qui dénonce un conflit d'intérêt. Contacté par LeMonde.fr, Hervé Gaymard confirme son rôle au sein de l'éditeur mais répond n'avoir « *jamais touché le moindre euro de la part de Dargaud.* » Il ne se représente pas en 2017, privilégiant son mandat local.

Le retour à Paris s'effectue en février 2013, après les « *embrouilles* » entre Jean-François Copé et François Fillon, pour la présidence de l'UMP en



novembre 2012, il en devient vice-président¹¹. En 2014, fin août, Alain Juppé, se lance dans la course à la présidentielle et lui propose de « *coordonner* » son projet présidentiel. Les deux hommes se connaissent depuis l'époque où le maire de Bordeaux était Premier ministre. Hervé Gaymard revit accompagne la vague Juppé et se retrouve invité sur tous les plateaux. Il pilote groupes de travail et comités de soutien et fait de nombreux déplacements dont un en Haute-Loire, le 19 avril à Blavozy au Moulin de Barette. En soirée, Hervé Gaymard est venu donner une conférence « *Quel projet pour la France en 2017* », en soutien à Alain Juppé, en présence de nombreux élus dont Madeleine Dubois et Jean-Noël Barrot. C'est le 1000^{ème} comité de soutien à Alain Juppé. On connaît la suite, favori des

11- Hervé Gaymard le retour d'un damné. Julien Rebbuci. LesInrocks. 25/01/15

sondages, il est battu par l'inattendu François Fillon. Lorsque ce dernier est fortement contesté, Alain Juppé exclut d'être un recours.

Hervé Gaymard est élu président de la Fondation Charles de Gaulle par le Conseil d'administration du mardi 18 décembre 2018. Il succède à Jacques Godfrain, ancien ministre, qui présidait la Fondation depuis 2011. Engagé précocement dans le mouvement gaulliste, Hervé Gaymard est un ami de la Fondation de Gaulle depuis ses années étudiantes, membre de la Convention depuis le 3 juin 1999 et de son Conseil d'administration depuis le 2 décembre 2015. On lui doit la présentation et la réédition de trois ouvrages du général de Gaulle : *Le fil de l'épée* (Éditions Perrin, 2010), *La France et son armée* (Éditions



Perrin, 2011) et *La discorde chez l'ennemi* (Éditions Perrin, 2018). Il est aussi auteur de plusieurs ouvrages : *Pour Malraux*, Éditions La Table Ronde, 1996 ; *La route des Chapieux*, Éditions Fayard, 2004 ; *Un nouvel usage du monde*, Éditions Mille et Une Nuits-Fayard, 2006 ; *Rapport sur l'économie du livre et son avenir*, Gallimard, 2009 ; *Nation et engagement*, CNRS, 2010 ; *Délivrez-nous de la France*, Éditions Plon, 2012 ; *Bonheurs et grandeurs, Ces journées où les Français ont été heureux*, Éditions Perrin, 2015 ; *La ligne de force*, Éditions Le Cerf, 2017 ; *Un homme en guerres*, Les Équateurs, 2019.

Une nouvelle polémique voit le jour en 2019¹². Depuis juin 2017, Hervé Gaymard cumule deux fonctions : président du conseil départemental de Savoie et administrateur civil hors classe au sein du ministère de l'Économie et des Finances. Pour cette deuxième fonction, il s'est d'ailleurs vu confier une lettre de "*mission entreprise en Afrique*", conjointement avec le ministère des Affaires Étrangères. Il doit rendre un rapport fin mars à ce sujet. La loi n'interdit pas ce type de cumul, mais ces comportements entretiennent colère et défiance envers les élus. Hervé Gaymard serait le seul parmi les 96 présidents de

conseils départementaux à être fonctionnaire en activité.

Et en guise de conclusion

Les conseils départementaux ne sont parfois qu'un lieu d'attente, une tribune pour ne pas sombrer dans l'anonymat avant de reprendre une carrière nationale si l'opportunité se présente. Ce semble être le cas pour Hervé Gaymard, et d'autres. Un peu à l'étroit dans sa Savoie natale, il rêve même d'un duché de Savoie : « *mon angoisse est que nos Savoie disparaissent des radars* »...« *dans notre trop grande région [Auvergne-Rhône-Alpes], il faut qu'elles soient présentes ensemble. Il ne faut pas fusionner parce que c'est la mode, mais pour écrire un projet pour les vingt prochaines années* »... ce qui n'est pas du goût du conseil départemental de Haute-Savoie... Le président de région¹³, Laurent Wauquiez, se garde bien d'intervenir dans le débat laissant aux Savoyards leur droit de décider d'eux-mêmes. En même temps, il est plus facile de régir un territoire morcelé que des baronnies locales. Laurent Wauquiez montre quelques similitudes avec Hervé Gaymard. Lui aussi s'est retiré dans ses terres pour continuer à exister. A la tête d'une vaste région, il n'en néglige pas pour autant la Haute-Loire qui lui a mis le pied à l'étrier et pourrait devenir sa base arrière en cas d'échec aux prochaines régionales. Les électeurs des départements restent curieusement fidèles à ces grands leaders malgré leurs excès, financiers pour les uns, dérives droitières pour d'autres. La nature humaine est ainsi faite...

Jean Claude Brunelin

13- Opposition de style et de génération, le duel entre l'ex-commissaire européen Michel Barnier et le secrétaire général de l'UMP Laurent Wauquiez pour mener la bataille des régionales en Rhône-Alpes-Auvergne recoupe aussi les déchirements actuels de la droite. Un partout donc entre le "*jeune loup*" ambitieux de 39 ans, à l'éternelle parka rouge, et le "*vieux sage*" de 64 ans toujours tiré à quatre épingles. Chacun y va de son comité de soutien. Hervé Gaymard se range près de Michel Barnier. Finalement le conseil de investitures adoubera Laurent Wauquiez et Michel Barnier s'inclinera non sans amertume. En Rhône-Alpes-Auvergne, la droite se divise aussi autour du duel Barnier-Wauquiez. Public Sénat. Gregory Danel. 4 février 2015

12- La double vie professionnelle d'Hervé Gaymard. Jean-Michel Décugis avec Ava Djamshidi et Mathieu Pelloli. Le Parisien. 11 février 2019

Quand au début du XIXe siècle des Polignac font rimer mouton Mérinos et département du Calvados (suite et fin)

Protectionnisme ou libre-échange ?

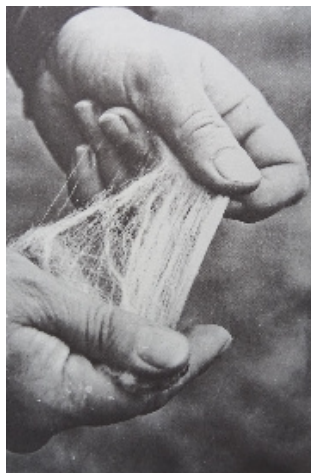
Pour fonctionner, le système Polignac doit s'appuyer sur des prix de la laine rémunérateurs.

Or, durant cette période, les prix connaissent d'amples variations. En 1818, les laines étrangères n'étaient soumises à leur entrée qu'à un simple droit de balance et les laines locales étaient chères. En 1819, elles baissèrent de 40 à 50 % par suite des crises financières sur toutes les places en Europe. En 1820, la Chambre des députés introduit dans une loi de douane, un premier droit sur les laines étrangères. Cependant nos laines indigènes continuèrent leur mouvement. En 1825, une fièvre commerciale s'empara de l'Angleterre et de la France et les cours se relevèrent presque au niveau de 1818, mais pour retomber, en 1826 de plus de 50 %. Le 17 mai 1826 fut promulguée la loi qui établissait 33 % de droit sur la valeur de la laine à la frontière, deux mois avant l'ouverture de nos marchés qui ne tirèrent pas profit de cette mesure. Pour donner un ordre d'idée, de 1816 à 1828, le prix du kilo de laine passa de 5,70 à 2,40 francs.

En 1827, face à cette situation, le comte de Polignac présente une requête au ministre de l'intérieur sur la nécessité de la prohibition des laines fines étrangères. La Société d'agriculture de Seine et Oise¹ s'interroge sur la politique à mener et nomme en 1829 une commission d'étude qui n'arrive pas à trancher. Une fraction se range du côté des producteurs et propose une prohibition absolue d'importation de laines fines... L'autre opte pour une liberté entière du commerce intérieur et extérieur... 1828 et 1829 semblèrent tendre à une reprise, mais les événements de 1830 amenèrent crise financière et nouvelle baisse. Les années prospères de 1832 à 1836, ont fait revenir les cours au taux de 1818. Cependant le droit de 33 % a été réduit, en 1831, à 22 %. En 1837, la crise financière des États-Unis touche particulièrement la France et l'Angleterre et fait baisser la laine de 25 à 30 %.

1- Mémoire de la société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise. Aubert. Versailles. 1898

La protection douanière n'a pas eu grand effet sur la protection du marché intérieur, a même renchérit le prix des laines communes et mit en péril nos manufactures. Cette situation paradoxale est exprimée dans « *Panorama de l'industrie française* ² », paru en 1839 : « *M. de Polignac est un grand ami du système ultra-protecteur. C'est à son influence qu'on dut l'établissement du droit protecteur de 33 pour 100... Ce beau droit, qui désola nos fabricants de lainages, qui n'enrichit guère les consommateurs, on peut le supposer qui équivalut, pour les petites laines du nord de l'Allemagne, à une taxe de 50 pour 100, a-t-il du moins fait la fortune des producteurs français ? Vraiment non ! Les plus énergiques partisans de la protection avouent maintenant de fort bonne grâce que le prix des laines françaises fut en baisse sous l'influence des taxes douanières les plus élevées, et qu'il s'est élevé après l'abaissement des droits. Ce n'est pas la première fois que pareil phénomène économique a été observé, ce ne sera pas la dernière...* » Plus



tard, le comte de Polignac adoptera une position plus raisonnable, en tolérant des importations mais seulement quand les laines intérieures auront trouvé preneur. « ... La justice veut que le Gouvernement français permette l'introduction spéciale et déterminée de tout ce que notre agriculture ne peut pas fournir; mais l'agriculture demande que la loi interdise absolument tout ce qui dépasse ces limites et qui empêcherait l'écoulement des récoltes françaises... » Il n'est en effet pas dans ses intentions de priver d'approvisionnement les manufactures de la région.

Une affaire de « grandes familles »

L'élevage de mérinos est affaire de gens disposant de capitaux, riches bourgeois mais aussi nobles possédant de grands domaines récupérés après la Révolution. Les Polignac placent leurs troupeaux chez des fermiers des environs dont nous n'avons pas trouvé trace. D'autres grandes familles qui leurs sont alliés s'intéressent au mérinos et en particulier **les Sanguin de Livry**.

Antoine Aglaé Hippolyte Sanguin de Livry (1762-1828) et Charles-Louis-Alexandre sont beaux-

2- Panorama de l'industrie française, Tome I publié par une société d'artistes et d'industriels, sous la direction de M. Al. Lucas, en 1839

frères. Les parents François Hippolyte Sanguin de Livry, seigneur honoraire de Bénouville, seigneur et patron de Blainville... et Bonne Anne Thérèse Gillain de Bénouville, à la tête d'une belle fortune, vivant à Paris, décident dès la disparition de leur père et beau-père de démolir la vieille demeure familiale de Bénouville, peut-être en mauvais état et surtout démodée, et de faire bâtir en ses lieux et place une résidence confortable, plaisante, moderne, en accord avec leur rang et les goûts de la société

Troupeaux Livry & Polignac

J'ai au total acquis 950 brebis postiches au Boulton	
J'ai aussi l'achat de moutons acquis	230
reste de moutons de Livry acquis	420
J'ai aussi l'achat au mouton	471
reste de moutons	249
Et en ajoutant de l'année qui sont prouvé	
le nombre d'autres années qui ont acquis 300 au total	
J'ai aussi l'achat de moutons	80
reste de moutons de Livry acquis	220
ainsi après avoir remboursé M. de Castellau	
et le grand andouille	
il me restait au total acquis	
de moutons de Livry 300 postiches	250
autres années pour l'année précédente	220
de moutons de Livry postiches	230
de moutons de Livry postiches	80
de moutons de Livry postiches	480
totalité en familles	
Les moutons acquis il me restait	50
acquis au Boulton	200
de moutons de Livry	1030

qu'ils fréquentent. Ils choisissent comme architecte Claude-Nicolas Ledoux et le château est édifié entre 1765 et 1785. Mais le marquis de Livry meurt à Caen en 1789, avant le début des événements qui bouleversèrent la France. Sa veuve peine à faire face aux dépenses d'entretien du château et au remboursement des créanciers. En 1792 elle se résigne à vendre le château, les meubles et le domaine à François-Marie Mesnage de Pressigny.

Une série de baux à cheptel³ datant d'octobre 1809 à octobre 1810 nous apprend que Antoine Aglaé Hippolyte Sanguin de Livry, prend en location des mérinos appartenant pour la plupart à des membres de la haute noblesse : Polignac, Hurault de Vibraye, Lasteyrie, Jaucourt, Montagu-Beaune, des Cars, de Wismes, parents ou relations de l'exploitant.

Les troupeaux de Sanguin de Livry sont localisés à Blainville dans le Calvados près de Caen et de Bénouville, et à Stains en actuelle Seine-Saint-

Denis. Leurs laines obtiennent une médaille d'argent, en 1805, décernée par la Société d'agriculture et de commerce de Caen⁴.

En 1806, la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen décerne une médaille d'argent à M. de Livry et des mentions honorables à MM. D'Aubigny⁵, de Morand et Thierry⁶. La notice sur la 3^{ème} exposition publique des productions des arts du département du Calvados en 1811, fait état des laines mérinos des troupeaux de MM. de Livry, d'Aubigny, de Morand et Grandclos. Des

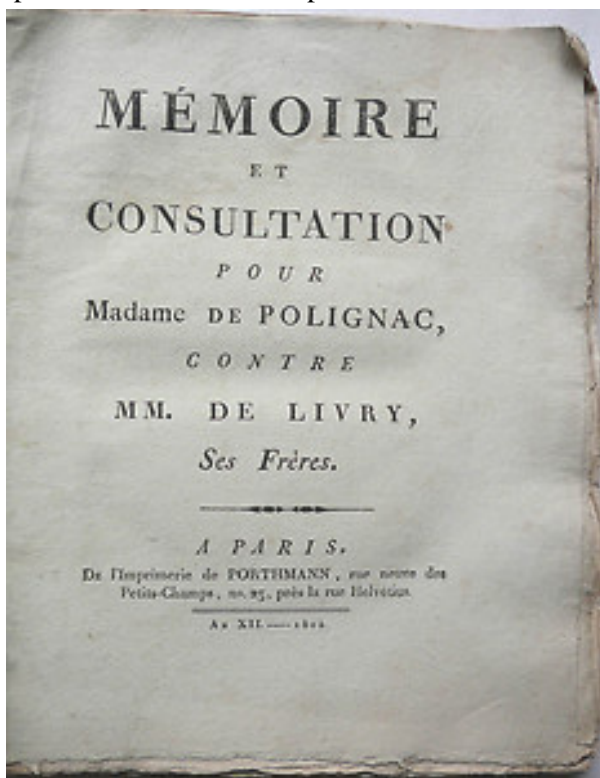
3- Archives nationales. Salle des inventaires virtuelle. Documents du Minutier central des notaires de Paris concernant l'histoire économique et sociale (1800-1830) [8556 actes], par Claude Pris, introduction et index revus, corrigés par le personnel du Minutier central, sous la direction d'Andrée Chauleur, Paris, Archives nationales, 1999

4- La Société d'Agriculture et de Commerce de Caen a distribué des médailles d'argent, de bronze et des mentions honorables. Les médailles d'argent ont été décernées : A M. de Livry, qui possède un troupeau de six cents mérinos à Blainville, près Caen, et qui a envoyé des échantillons de laine superfine d'une grande beauté. Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, Volume 2 chez Mme Huzard. Paris. 1805

5- Louis Thomas Richard d'Aubigny, chevalier de la Légion d'honneur, baron d'Uberhern, baron des états de Lorraine, conseiller du roi, membre du conseil général des hospices, est né le 29 octobre 1747 à Saarlouis en Allemagne et décédé le 13 octobre 1824. La famille d'Aubigny semble originaire de Lorraine et se fixa en Bourbonnais, au milieu du XIX^e siècle, à Aubigny et Gondailly. Richard d'Aubigny est l'un des présidents de canton de Paris et à ce titre, sous la direction de Chaptal alors ministre de l'intérieur, en 1802, participe à la réorganisation de l'hospice de la Salpêtrière. Il est aussi banquier et spécialisé un temps dans la spéculation des biens nationaux. Il s'intéresse aussi au mérinos et en élève dans une de ses fermes près de Falaise. Le traité de Bâle conclu avec l'Espagne le 27 juillet 1795, contenait une clause concernant le mérinos et permettant d'en extraire 1000 brebis et 100 béliers par an pendant 5 ans, clause « dictée par Barthélemy et Richard d'Aubigny ». Nous n'avons pas trouvé d'autres précisions.

6- Précis des travaux de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen, de 1801 à 1810. P.A. Lair. 1827. Caen

échantillons sont également montrés en 1811 à une séance de la Société d'agriculture de Caen : « on a d'abord présenté des échantillons de laine mérinos rendant compte de l'état des béliers de race espagnole, donnés par M. Sanguin de Livry, et confiés à des cultivateurs de l'arrondissement de Caen. M. d'Aubigny, présent à la séance, a renouvelé l'offre de deux béliers de race qui seraient pris, au choix de la Société, dans le beau troupeau qu'il possède près de Falaise »⁷. Les Mémoires de la Société d'agriculture et de commerce de Caen ⁸, en 1818, évoquent cet éleveur : « Vous avez vu, et toujours, avec la plus vive satisfaction, figurer, dans les précédentes expositions, les laines des différens troupeaux de mérinos qui existent dans ce département... Il a mérité de fixer l'attention du Roi, et M. de Polignac a reçu de S. M. des marques de sa munificence... » Il s'agit d'une médaille d'argent en récompense pour l'exemple de la propagation du mérinos à Blainville près de Caen où il en possède 600 et à Stains près de Saint-Denis où il



en élève 1200. Ce texte semble indiquer qu'entre 1806 et 1818, Sanguin de Livry laisse la main au comte de Polignac ce que montre une note manuscrite⁹ non datée mais vraisemblablement de

7- Mercure de France. N° 211. Octobre 1811

8- Voir citation complète p. 10 et note 37.

9- Note manuscrite non datée, vraisemblablement de la main de M. de Polignac, contenue dans le dossier de

la main de M. de Polignac. Il fait état d'un cheptel de 1030 mérinos qu'il semble régenter appartenant à lui-même et à M. de Livry. Ce dernier doit rendre sur son cheptel 471 brebis qui sont décomptées. Plus loin, il est question de remboursement à M. de Catellan¹⁰ et au général Andréossy¹¹. On peut penser qu'il s'agit des brebis mentionnées précédemment. Ces deux personnalités sont sans doute des connaissances de MM. de Polignac et de Livry qui ont investi dans des mérinos.

La passation de pouvoir est confirmée, le 15 janvier 1811, par une cession des baux à cheptel conclus en 1809 et 1810 ci-dessus, par Antoine Aglaé Hippolyte Sanguin de Livry, à Charles Louis Alexandre de Polignac, à Blainville comme à Stains. En fait, M. de Livry est aux abois, poursuivi par ses créanciers et menacé de prison. Selon M. de Polignac « au mois de janvier 1811, M. de Livry devoit considérablement au-delà de ce qu'il possédoit, dont une partie en lettres de change, qui ne paraissoient plus lui laisser les moyens d'éviter la prison...¹² » Auparavant, en mai 1810, M. de Polignac emprunte pour lui à M. de Boislandry¹³ une somme conséquente. Les

lettres (1801-1813) cité note 18 page 5.

10- Il pourrait s'agir de Jean Antoine de Catellan, marquis de Caumont, (1759 - 1838), magistrat et homme politique, qui fut envoyé par les électeurs de Haute-Garonne, le 22 août 1815, à la Chambre introuvable. Il siégea parmi les modérés, et, dans ses rapports sur les cours prévôtales, sur la tenue des registres de l'état civil, sur le renouvellement de la Chambre des députés, fut un défenseur convaincu de la monarchie constitutionnelle. Il fut nommé pair de France le 5 mars 1819.

11- Il pourrait s'agir d'Antoine François d'Andréossy (1761-1828), général, hydrographe, et diplomate français de la Révolution et de l'Empire. Général de brigade, il suivit Bonaparte en Egypte, chef d'état-major de Bonaparte, et en l'An IX général de division. Bonaparte l'envoya ambassadeur à Londres puis à Vienne. Baron d'Empire en 1809, il est envoyé à Constantinople en 1813. Le retour des Bourbons le rappelle de Constantinople, et Louis XVIII lui accorda, le 13 août 1814, la croix de Saint-Louis. Au retour de l'île d'Elbe, il fait partie de la promotion des pairs des Cent-Jours. Il est élu député de l'Aude en 1827. Le 15 septembre 1810, il avait épousé Marie Stéphanie de Fay de la Tour-Maubourg, fille de Charles César de Fay de La Tour-Maubourg, comte-sénateur du Premier Empire, pair de France, dont il eut un seul fils, Étienne Auguste (1811-1835), mort d'une chute de cheval.

12- Se reporter à la note 18 p. 5

13- François Louis Le Grand de Boislandry est né à

Paris le 5 mai 1750 et décédé à Champgueffier, Seine-et-Marne, 28 octobre 1834. Il est inhumé à La-Chapelle-Iger en Seine-et-Marne. Il est négociant, banquier, économiste, échevin de Versailles (1788-1789) puis député du Tiers état aux États généraux, devenus Assemblée Constituante (1789-1791), ami de La Fayette, émigré à Philadelphie (1793-1796). Il acheta le 15 messidor an VIII, 4 juillet 1800, le domaine de Champgueffier, à La Chapelle-Iger en Seine-et-Marne, à Louis Silvy (parlementaire et polémiste janséniste français né à Paris le 27 novembre 1760 et mort à Port-Royal des Champs, commune de Magny-les-Hameaux le 12 juin 1847), pour la somme de 115 000 francs « en espèces d'or et d'argent ». Louis Silvy y possédait l'un des premiers élevages de moutons mérinos, importés d'Espagne à partir de 1786. C'est là que, en 1800, son beau-frère le médecin Grégoire Lachèse se livre à la première expérimentation connue de vaccination contre la maladie du claveau. Cette propriété, qui avait appartenu jadis à Jacques de Flesselles, comprenait le château de Champgueffier, un moulin à vent, les fermes de Champgueffier et de Vaux. « *L'exploitation était presque abandonnée ; le château et les fermes tombaient en ruine, comme beaucoup d'autres bâtiments à cette époque troublée.* » Il se consacra à la reconstitution de ce domaine qu'il agrandit en achetant les fermes voisines de la Chapelle-Iger et des Haut-Grès, ainsi que des bois. Il constitua ainsi une propriété qui, avec des parcelles détachées, formait un ensemble d'environ un millier d'hectares sur les communes de La Chapelle-Iger, Gastins, Voinsles, Puy et Pécy. Louis de Boislandry avait choisi cette propriété de Champgueffier parce que située près du château de la Grange-Blaineau, où résidait son ami La Fayette. Il possédait aussi la ferme de Montchauvel dans l'Orne dont M. de Polignac dut honorer le bail contracté par M. de Livry.

Dans un ouvrage intitulé *Examen des principes les plus favorables aux progrès de l'agriculture, des manufactures et du commerce en France* (Paris, Impr. de Cellot, chez Antoine-Augustin Renouard, 1815), il dresse un historique de l'agriculture en France et un tableau complet de la situation économique dans laquelle se trouvait la France au début de la Restauration. Au chapitre XL, il prône l'établissement de fermes expérimentales près des châteaux du roi, Saint-Cloud, Rambouillet, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, pour y tenir des cultures nouvelles et des troupeaux de mérinos, bêtes à cornes, chevaux dont les étalons seraient distribués en prix dans les départements. C'est aussi une profession de foi politique : admiration pour l'œuvre libérale de la Constituante, répulsion à l'encontre des violences révolutionnaires, critique du Gouvernement Impérial. Les mêmes sentiments se retrouvent, à côté d'une étude sur la situation internationale de la France, dans la préface de son dernier livre, *Des impôts et des charges*

terres de Stains ont été vendues vraisemblablement en 1809. Il reste alors le château et le parc « *mais grevés d'hypothèques infiniment au-dessus de ce qu'ils ont été vendus... Les mobiliers et pépinières étant les seuls propriétés réelles qui lui restassent... Sur ses nombreux troupeaux, il ne possédait plus rien, absolument rien, une partie étant la propriété de ceux qui les avaient mis chez lui en cheptel, et le reste celle de M. de Catellan et Andréossy, Perin et aussi M. de Boislandry comme garant de ses fermages...* » Dans cette situation désespérée M. de Livry a recours à son beau-frère qui éprouve « *le besoin de sauver le frère de sa femme d'affaires aussi fâcheuses et d'éviter la ruine totale de ses enfants...* » Le 15 janvier 1811, M. de Polignac achète devant notaire à M. de Livry tout ce qu'il possède encore, en fait les mobiliers de Stains et les accroissements de troupeaux pour faire honneur aux dettes de son beau-frère et « *sauver quelques débris à ses malheureux enfants...* » Le 15 janvier 1811, Antoine Aglaé Hippolyte Sanguin de Livry donne en bail le château de Stains avec parc, avenues, bergeries et terres labourables, à Charles Louis Alexandre de Polignac. Le « *Dictionnaire topographique des Environs de Paris ...* », dans son édition de 1812, décrit le village de Stains¹⁴ : « *On y voit l'un des*

des peuples en France (Paris, chez Bosange, 1824).

14- Dictionnaire : Topographique Des Environs De Paris, jusqu' à 20 lieues à la ronde de cette capitale, comprenant le département de la Seine et celui de Seine-et-Oise en entier, avec partie de ceux de Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Eure, d'Eure-et-Loire et du Loiret. Seconde édition. Charles Oudiette. Paris. 1812

Le Dictionnaire dans son édition de 1817 modifie la rubrique en notant le changement de propriétaire « Le château de Stains est l'un des plus beaux des environs de Paris. Il a appartenu successivement à plusieurs personnes d'une haute considération, M. le marquis de Livry en a été l'un des derniers propriétaires. Sa situation, sans être bien élevée, lui donne des points de vue charmans. Les jardins y sont d'une distribution admirable, et le parc, qui est fort étendu, renferme toutes les espèces d'oiseaux aquatiques les plus rares ; des cerfs et biches à tête et à pieds blancs, les seuls qui existent en France, avec une grande quantité de daims. M. de Livry avait un superbe troupeau de mérinos, pure race espagnole : il a fait, construire près du château les plus belles bergeries que l'on puisse voir, et qui peuvent contenir plus de 3,000 bêtes de cette espèce: c'était l'un des plus beaux établissemens en ce genre. »

Voici une autre description citée dans le « *Dictionnaire historique, topographique et militaire de tous les environs de Paris. Panckoucke. 1816* » : « *M. Perrinel,*

plus beaux châteaux des environs de Paris, qui a appartenu successivement à plusieurs personnes d'une haute considération ; M. de Livry en est actuellement propriétaire... Les jardins y sont d'une distribution admirable, et le parc, qui est fort étendu, renferme toutes les espèces d'oiseaux aquatiques les plus rares ; des cerfs et biches à tête et à pieds blancs, les seuls qui existent en France, avec une grande quantité de daims. M. de Livry ayant en outre un superbe troupeau de mérinos, pure race espagnole, a fait construire près du château les plus belles bergeries que l'on

fermier-général, l'acquit en 1752, et c'est lui qui fit bâtir le superbe château que l'on y remarque aujourd'hui. Ce château, qui est un des plus beaux des environs de Paris, par rapport à la plaine qui l'entoure, est situé sur une petite élévation, ce qui lui procure une vue assez étendue sur toute la plaine Saint-Denis. Mais ce qui fait le principal agrément de cette habitation, c'est le parc et les jardins. Il est difficile d'en voir de plus beaux et de mieux distribués ; le parc qui est d'une étendue immense, a dans son enceinte, des bois, des champs, des prairies ; on dirait une vallée de là Suisse ou des bords du Lignon; un ruisseau assez considérable, qui le traverse, et qui, par des saignées faites avec art, le parcourt dans presque toutes ses parties, a permis de donner à ce lieu enchanté, tous les genres d'embellissemens que permet la présence d'une onde pure et toujours abondante. Ce parc est peuplé d'une infinité d'animaux aquatiques, terrestres et volatiles, dont la variété achève d'animer ce lieu enchanteur, et de lui fournir quelque ressemblance avec ces belles vallées que les poètes nous font aimer par leurs descriptions. La rivière est surtout garnie d'une foule d'oiseaux qui rappellent ces vers de Delille :

*Joignez ces oiseaux, qui, d'une rame agile, /
Navigateurs ailés, fendent l'onde docile : / A leur tête
s'avance, et nage avec fierté, / Le cygne, au cou
superbe, au plumage argenté / Le cygne à qui l'erreur
prêta des chants aimables, / Et qui n'eut pas besoin du
mensonge des fables ; / A sa suite un essaim de ces
oiseaux rameurs, / Tous différent de voix, de plumages,
de mœurs, / Fend les eaux, bat les airs de ses ailes
bruyantes ; / Tout jouit, tout s'anime, et les eaux sont
vivantes.*

M. de Livry, à qui ce parc appartenait dans ces derniers temps, et qui a beaucoup contribué à l'embellir, avait à côté, une vaste ferme, remarquable surtout par les magnifiques bergeries qu'il y a fait construire. Elles se trouvent tout à côté du château, et peuvent contenir trois mille bêtes à laine. M. de Livry entretenait dans celle ferme, l'un des plus beaux troupeaux de race pure espagnole, qui soient en France. En 1810, M. de Livry vendit cette superbe propriété de Stains. M. Perrin l'aîné fut l'acquéreur de la ferme, et le ci-devant roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, acheta le château et le parc, il en est encore aujourd'hui propriétaire. »

puisse voir, et qui peuvent contenir plus de 3000 bêtes de cette espèce : c'est l'un des plus beaux établissemens en ce genre qu'il y ait dans l'Empire ; car, outre le troupeau nombreux que l'on y soigne, le même propriétaire en possède encore d'autres aussi considérables dans les départemens de l'Orne et du Calvados. » La seigneurie de Stains¹⁵ était, vers la fin du XVIe siècle, dans la maison de Thou. Christophe de Thou, père de l'illustre historien, la possédait en 1568. Sa fille la porta en dot dans la famille de Harlay. En 1678, elle appartenait au conseiller d'Etat Claude Coquille. En 1752, le fermier général Jean-Charles Perrinet d'Orval y fit construire un château. Il décède en 1780. Nous n'avons pu trouver ce qu'il en advint durant la Révolution. On trouve cependant trace en messidor de l'an IX, juillet 1801, de l'ouverture de la succession d'un citoyen d'Arnoy et de la vente des terres adjudgées à un M. Dehaulny agissant sans doute pour le compte de M. Sanguin de Livry. Cette propriété fut vendue et divisée vers 1810. La ferme fut acquise par M. Perrin l'aîné, château et parc devinrent la propriété de Jérôme Napoléon, roi de Westphalie.

Ces mêmes baux mentionnent la transaction entre Sanguin de Livry et Jean Perrin. Le 9 octobre 1809, Jean Perrin passe un bail à cheptel de 550 moutons mérinos à Stains avec Sanguin de Livry. Ce même jour, en simultané, se conclut la vente de la ferme d'en bas à Stains, avec 163 hectares de terres labourables à Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Sarcelles, Dugny, Garges, par Antoine Aglaé Hippolyte Sanguin de Livry à Jean Perrin, et le bail de ladite ferme par Jean Perrin à Antoine Aglaé Hippolyte Sanguin de Livry. Le bail à cheptel est résilié le 11 janvier 1811.



15- Nouvelle histoire de Paris et de ses environs par M.J. De Gaulle. Pourrat Frères. Paris. 1841

Ces cessions successives dégagent quelques liquidités bien insuffisantes pour faire face aux multiples dettes.

Moins de deux mois après ces engagements, le décret du 8 mars 1811 sur les moutons d'Espagne suspend les avantages escomptés des troupeaux et oblige M. de Polignac à emprunter pour continuer à les entretenir convenablement. Au final, à vouloir sauver son beau-frère, M. de Polignac s'est mis dans une situation financière délicate. De surcroît M. de Livry fait montre d'ingratitude, tient des propos indécents et des conduites qui font tout « *pour augmenter la ruine dans laquelle il a entraîné sa sœur et son beau-frère et leurs enfants...* » L'affaire ira en justice mais nous n'en savons l'issue.

Epilogue

Cette aventure prend fin peu avant 1851, date de la disparition d'Héracle de Polignac. Un troupeau subsistera à Gouvix, celui de l'ancien régisseur François Richer avec lequel les relations se sont assombries et se termineront par un procès perdu par Mme de Polignac. Les frais de procès, d'entretien du château, du parc, les incertitudes de recouvrement des fermages, le loyer de l'appartement parisien de la rue de Grenelle... entraînent emprunts et hypothèques... En 1853, 400.000 f. restent dus au décès de Marie Joséphine (1812-1853), fille d'Héracle de Polignac et comtesse Edouard de Ste Aldegonde qui dans son testament excusait la modicité de ses legs en invoquant « les charges nombreuses qui pèsent sur ma famille »¹⁶. Nous ne savons rien des circonstances de la liquidation des troupeaux, certains peut-être repris par ses fermiers ? Après une période de spéculation et d'envolée du prix des laines, lors de la guerre d'Espagne, les prix payés aux producteurs furent tirés vers le bas. Nous avons vu le combat incessant des Polignac dès 1827, pour imposer une protection douanière contre les laines fines importées d'Espagne qui se révéla bien illusoire. Le malaise avait ses racines dans l'évolution économique du monde. La laine est un produit facilement transportable et il en vient de contrées lointaines, Barbarie, Turquie, Espagne, Ecosse, Australie... à des prix défiant toute concurrence. Dès lors, il convient sans doute de s'orienter vers un mouton moins spécialisé en laine mais plus apte à produire de la viande à l'exemple de l'Angleterre. Il se trouve que par

ailleurs la fabrication d'étoffes légères a pris le pas progressivement sur les tissus soumis à un feutrage comme le drap. Ces nouveaux tissus requièrent une autre laine que le mérinos, plus longue et droite. L'on se tourne alors vers des races anglaises de type Longwool comme le Dishley-Leicester sélectionné par Robert Bakewell, d'une bonne taille, à maturité précoce et bonne conformation. Vers 1850, ce changement de direction est bien engagé et le Mérinos connaît un retrait très significatif et ne laissera que peu de traces dans la population ovine locale qui progressivement va laisser la place à l'élevage bovin. Le Mérinos n'a pas dit son dernier mot et il va subsister à Rambouillet, troupeau « *relique* » d'une centaine d'individus. La mérinisation a bien fonctionné dans certaines régions : Mérinos précoce, regroupement de variétés du Bassin parisien; l'Est à laine Mérinos, infusion de sang mérinos espagnol et français sur une population ovine germanique ; le Mérinos d'Arles, né d'une infusion de sang mérinos sur des populations locales à laine fine. Le Mérinos est aussi présent dans la race de la Charmoise créée à partir de 1837, par croisement de béliers New Kent avec des populations locales solognotes, berrichonnes, tourangelles et mérinos ; et surtout la race ovine Ile de France désignée aussi comme Dishley-Mérinos, race de Grignon, obtenue et fixée par Yvart, professeur à l'école d'agriculture de Grignon, à partir de béliers Dishley et de brebis Mérinos. Paradoxalement, remis en cause en France, le Mérinos de Rambouillet va être exporté au 19^{ème} siècle dans le monde entier : Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande... pays qui dominent actuellement le marché mondial de la laine !

Jean Claude Brunelin



16- Renseignements fournis par Mme Françoise Vinot



Les sélectionneurs en 2019

Répartition des adhérents

	Sélectionneurs					Utilisateurs				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Elevages	19	17	15	16	18	3	4	4	3	2
Brebis	6949	6144	6038	5972	6043	670	1207	1304	856	689

Jean-Claude Reynaud change son mode d'élevage et démissionne de la base de sélection. L'élevage de Franck et Pierre Dessalces à Saint-Julien-Chapteuil et celui de Rémi Bonnefoy du GAEC des Colchiques au Monastier-sur-Gazeille ont adhéré à l'organisme de sélection en tant que sélectionneurs. Pour la campagne 2020, Nathalie Caroux de l'EARL du Ménéil de Sanon en Meurthe-et-Moselle a candidaté comme sélectionneuse. Philippe Bayle nouvel éleveur ovin à Blanzac veut aussi devenir sélectionneur. Gérard et Nicole Jarlier ont trouvé leurs successeurs avec Lilian et Lydia Bos. L'effectif global diminue sensiblement de 96 brebis à un effectif de 6 732, soit une moyenne en baisse de 23 femelles avec 336 présentes par élevage. La section compte 18 sélectionneurs au lieu de 16 qui détiennent 6 043 brebis, c'est-à-dire 90 % des brebis inscrites à l'organisme de sélection.

Évolution du haras de béliers

Années	Nombre total	Béliers	Total	Béliers race pure	% ARR/ARR
	de béliers	de croisement		ARR/ARR	
2014	161	52	109	109	100 %
2015	173	53	120	120	100 %
2016	177	58	119	119	100 %
2017	167	49	118	118	100 %
2018	163	49	114	114	100 %
2019	154	55	99	99	100 %

L'effectif de béliers présents dans les troupeaux diminue de 5 %, avec une moyenne d'un bélier pour 44 brebis. 64 % sont de race Noire du Velay dont 100 % proviennent de la station ou du centre d'élevage. 26 % sont de races herbagères dont 96 % de Moutons Charollais, répartis dans 8 élevages. 100% des béliers de race Noire du Velay sont résistants homozygotes à la tremblante.

Performances techniques des brebis

	Base de sélection	5 meilleurs élevages
Prolificité brebis	178 %	187 %
Productivité brebis	233 %	264 %
Brebis agnelées 2 fois	31 %	42 %
PAT 30 Valeur Laitière		
Mâles simples brebis	127	129
Mâles doubles brebis	104	110

Évolution des performances techniques

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de sélectionneurs	12	17	19	17	15	16	18
Prolificité brebis	165,7	175,1	171,1	175,2	174,9	176,6	177,8
Productivité brebis	217,5	229,9	217,5	230,5	228,3	230,9	232,8
Brebis agnelées 2 fois	31%	32%	27%	32%	31%	31%	31,2%
PAT 30 Valeur Laitière							
Mâles simples brebis	119	124	120	128	126	128	127
Femelles simples brebis	111	115	113	121	118	120	119
Mâles doubles brebis	98	103	101	106	103	105	104
Femelles doubles brebis	92	97	96	100	97	99	99
Mâles simples agnelles	103	105	108	111	104	112	113
Femelles simples agnelles	99	101	104	105	98	105	106
Mâles doubles agnelles	79	81	82	85	80	87	87
Femelles doubles agnelles	75	78	79	84	77	87	82

Qualifications génétiques

Seuils de qualification

Les objectifs de la race sont axés principalement sur une amélioration de la valeur laitière des brebis.

L'index de synthèse permet ainsi de qualifier des brebis avec des index prolificité plus faibles, si l'index valeur laitière est élevé.

Les seuils de qualification prennent en compte le coefficient de détermination pour obtenir une meilleure fiabilité de leurs valeurs.

Les mères à béliers et les mères à agnelles sont destinées en priorité au renouvellement de la base de sélection.

Les mères de réserve produisent des agnelles pour la diffusion.

Renouvellement de la base de sélection

Évolution du fonctionnement du Centre d'Élevage de béliers

Centre d'élevage	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'élevages fournisseurs	12	12	11	10	14	14	14	15	11	13
Nombre de béliers entrés	56	66	67	66	79	69	77	78	74	75
Origine maternelle Mère à Béliers%	45%	61%	66%	55%	76%	59%	64%	64%	73%	76%
Mère à Agnelles ou de Réserve %	55%	39%	34%	36%	24%	41%	36%	36%	27%	24%
Origine paternelle Bélier déclaré %	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	73%	80%
Bélier assigné %									27%	17%
Bélier inconnu %										3%
Nombre de béliers diffusés	39	42	45	53	54	54	58	55	44	55
Béliers réformés et morts %	30%	35%	33%	20%	32%	22%	25%	29%	40%	25%

Le centre d'élevage fournit des béliers issus de brebis qualifiées 76 % mères à béliers et 24 % mères à agnelles. Il assure ainsi une sélection sur la valeur laitière et la prolificité par la diffusion des béliers sélectionnés. Les index moyens des mères des béliers étaient de 104 en prolificité et 108 en valeur laitière.

La sélection génétique sur la résistance à la tremblante exige que tous les béliers soient génotypés résistants homozygotes (ARR/ARR) pour intégrer le centre d'élevage. Il a fallu génotyper 34 agneaux candidats au centre d'élevage et 54 autres ont été triés avec un génotype prédit arr/arr. Cela représente 88 analyses pour 75 agneaux intégrés, soit 1,17 par mâle sélectionné.

Les béliers entrés ont systématiquement une paternité connue. Ceci est indispensable pour gérer la variabilité génétique au sein de la race.

80 % sont issus d'une déclaration de lutte en paternité avec un seul bélier, mais 3 d'entre eux ont été assignés à un autre père que celui déclaré.

20 % nés sans père connu ont eu une assignation de paternité avec un bélier du troupeau naisseur sauf un individu qui n'a pu être assigné.

Le prix d'achat est fixé à partir du poids à l'entrée au centre d'élevage valorisé au prix de 3,50 euros par Kg, auquel s'ajoute une plus-value génétique de 32 euros pour les fils de MB et 25 euros pour ceux de MA. La moyenne de la bande était 37,7 kg à 97 jours, avec une plus-value de 30,3 €, pour un montant de 162,3€ réglés aux sélectionneurs.

73 % des béliers entrés au centre d'élevage ont été diffusés pour la reproduction, dont un peu plus de la moitié dans la base de sélection (31 béliers). Les ventes de béliers ont augmenté de 11 reproducteurs par rapport à 2018. Les utilisateurs de la race ayant acheté des béliers proviennent de la Haute-Loire mais aussi de départements éloignés (Dordogne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Seine-et-Marne). Ils ont été attribués au prix moyen de 473 € par bélier.

La pression de sélection exercée sur les critères phénotypiques et sanitaires se traduit par 25 % de réformes, soit 19 béliers vendus pour la boucherie. Il reste un bélier en stock.

Le fichier des béliers utilisés permet d'organiser les ventes de reproducteurs et d'orienter les choix des éleveurs en fonction des origines disponibles et compatibles avec leurs élevages.

Évolution du renouvellement en femelles

Origines maternelles	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mères à Béliers %	35	28	36	39	46	45
Mères à Agnelles %	37	39	33	31	28	30
Mères de réserve %	22	26	24	24	21	21
Mères non qualifiées %	5	7	7	6	5	4

Répartition des agnelles conservées par les sélectionneurs

18 sélectionneurs ont conservé 1 288 agnelles de renouvellement, soit 72 par élevage.

FEDATEST assure son renouvellement par l'achat de 80 agnelles auprès du GAEC des Cabarets et de Liotard.

Le taux de renouvellement est donc de 21 % de l'effectif adulte.

58 % des agnelles ont une paternité connue, résultat en hausse par rapport aux 55 % de 2018.

Mais les assignations de parenté permettent de retrouver les ascendants paternels de 35 % des futures reproductrices. La connaissance de cette ascendance est primordiale pour la gestion de la variabilité génétique.

45 % des agnelles sont filles de mères à béliers, soit 1% de moins par rapport à 2018, avec des variations selon les élevages de 4 à 69 % et 30 % sont filles de mères à agnelles (28 % en 2018).

Les agnelles issues de mères de réserve ou de brebis non qualifiées en génétique représentent encore 25 % du renouvellement (4 à 76%). Les agnelles de renouvellement élevées sous la mère ont un PAT30 moyen de 106 (107 en 2018), pour un mode d'élevage moyen de 1,60 agneau par brebis (1,65 en 2018).

Le mode de naissance moyen est 1,92 agneau par brebis pour ces agnelles conservées (1,96 en 2018); soit 25 % nées simples, 60 % doubles, 13 % triples et 2 % quadruples ou quintuples.

Les index moyens des mères sont 103 en prolificité et 104 en valeur laitière pour un ISAM de 104, identiques à 2018.

Tournées d'inscription

Agnelles	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Présentées	1 973	1 953	1 833	2 334	2 746	2 751	2 827	2 533	2 763	2 693
Conservées dans les élevages	1 098	991	832	1 183	1 389	1 443	1 706	1 157	1 272	1 288
Diffusées pour la reproduction	875	962	1 001	1 151	1 357	1 312	1 121	1 376	1 490	1 405

La diffusion d'agnelles de cette campagne a diminué de près de 6 % par rapport à 2018 avec 1405 agnelles vendues par 15 sélectionneurs, à 26 acquéreurs d'au moins 10 agnelles et 9 lots de moins de 10 agnelles, soit une moyenne de 40 par acheteur.

Cela représente 1 agnelle vendue pour 4,3 brebis en sélection (1 pour 4 en 2018).

Ces ventes étaient destinées à des éleveurs de la région (Haute-Loire, Ardèche, Isère, Loire, Puy-de-Dôme) mais aussi à des départements du sud (Lozère, Aveyron, Hautes-Alpes, Dordogne) et du nord (Saône-et-Loire, Moselle, Oise, Seine-et-Marne, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire).

6 nouveaux acheteurs ont acquis 378 agnelles et 123 brebis pour créer un troupeau ou intégrer une nouvelle race dans leur cheptel.

7 éleveurs de Noires du Velay récents ont acheté 580 agnelles pour augmenter leur effectif.

8 éleveurs utilisateurs pour la pratique du croisement ont intégré 344 agnelles pour assurer le renouvellement de leur troupeau.

Une vingtaine d'autres éleveurs ont choisi 103 agnelles et 25 brebis Noire du Velay.

Un programme financé par la région AURA permet à 9 élevages de bénéficier d'un contrat d'engagement triennal. Ils peuvent ainsi améliorer le potentiel de leur troupeau par l'acquisition d'agnelles subventionnées pour gagner en efficacité et répondre aux besoins du marché.

96 % des ventes d'agnelles et brebis sont réalisées dans le cadre de la SAS ROM avec une participation de 3 € par femelle pour les acheteurs. Le prix de vente des agnelles s'établit ainsi :

- Prix de base à 96 €, à l'âge moyen de 108 jours maximum, pour un poids estimé à 30 kg minimum ou 3,2 € par kg. Au-delà, des frais de vieillissement de 0.50 € par jour sont facturés.
- Plus-value génétique selon la qualification de la mère : mère à béliers : 32 € ; mère à agnelles : 25 € ; mère de réserve : 15 €
- Frais de participation des utilisateurs à la base de sélection de 2,10 € par agnelle

Electronisation

L'utilisation d'un logiciel de gestion de troupeau et d'un lecteur de boucles électroniques concerne 18 élevages.

Tremblante

Un programme national de sélection génétique sur la résistance à la tremblante a été mis en place à l'automne 2001. A partir de 2002, les agnelles de renouvellement chez les sélectionneurs ont été génotypées afin de sélectionner celles résistantes. Ces analyses ont permis de déduire des génotypes partiels ou complets de leurs mères.

Ces actions ont pour but de :

- éliminer l'allèle VRQ
- fournir aux éleveurs des béliers résistants : ARR/ARR
- saturer la base de sélection en animaux résistants : homozygotes ARR/ARR et hétérozygotes ARR/ARQ.

La gestion de la tremblante au sein de la race nécessite la sélection des reproducteurs génotypés résistants et permet leur diffusion avec une qualification sanitaire vis à vis de la tremblante.

Les agneaux au potentiel génétique suffisant pour intégrer le centre d'élevage à l'automne sont tous génotypés, afin de retenir uniquement ceux possédant deux allèles de résistance à la tremblante.

Les agnelles destinées au renouvellement de la base de sélection ne sont plus génotypées systématiquement pour la résistance à la tremblante. Les disponibilités du programme de 2019 ont quand même permis de génotyper 64 agnelles de sélectionneurs

Bilan des génotypages tremblante 2019

	ARR/ARR	ARR/ARQ
	127	31
94 mâles	91 %	9 %
64 femelles	64 %	36 %
158 reproducteurs	80 %	20 %

Hyper Prolificité

La génomique permet de repérer des individus porteurs d'un gène d'hyper ovulation pouvant engendrer de l'hyper prolificité pour :

- Augmenter le nombre moyen d'agneaux nés par portée
- Limiter la fréquence des tailles de portées supérieures à 2

Le programme de financement régional Div'agri permet de génotyper les géniteurs de la base de sélection pour rechercher les reproducteurs porteurs des mutations Lacaune (FecL) et BMP15 (FecXN), responsables de l'hyper ovulation des femelles porteuses.

Les béliers adultes présents dans les élevages pendant la campagne 2019 ont un génotype connu concernant les gènes d'hyper ovulation dans 74 cas sur les 76 reproducteurs recensés. 10 béliers sont porteurs de la mutation FecL (13 %) et 1 de la mutation FecXN (1 %).

Le génotypage des agnelles de renouvellement de la base de sélection pour repérer les femelles porteuses des gènes d'hyper ovulation est réalisé par Aveyron Labo dans le cadre du financement Div'agri. Il est complété par les recherches effectuées par l'équipe de chercheurs de l'INRA de Toulouse.

La proportion d'agnelles porteuses de la mutation du gène FecL diminue de 1,7 % en 2019 par rapport à 2018.

La mutation FecXN portée sur le chromosome X régresse également de près de 7 % sur la même période.

Les béliers du centre d'élevage de la campagne 2019 ont tous été génotypés pour connaître leur statut concernant l'hyper ovulation. Dans la bande, 13 béliers (17 %) étaient porteurs du FecL dont 1 à l'état homozygote et 12 du FecXN (16 %), porté sur le chromosome X. Dans cette bande, 2 béliers étaient porteurs des 2 mutations dont celui homozygote à FecL. 11 béliers hyperprolififiques, soit près de la moitié, ont été diffusés dans des élevages dont un seul pour la base de sélection. Les jeunes reproducteurs de la bande 2020 devant assurer le renouvellement de la base de sélection ont également été génotypés pour identifier ceux porteurs d'un gène d'hyper ovulation. Leur fréquence est semblable à celle de la bande précédente : 11 (14 %), provenant de 9 élevages différents, possèdent le FecL et 17 (22 %), issus de 7 élevages, sont porteurs de la mutation FecXN. Un seul bélier porte les deux mutations.

5 éleveurs fournissent des béliers avec ces deux gènes d'hyper ovulation.

Assignment de filiation

L'assignation de filiation est un moyen pour déterminer les parents (inconnus) d'un individu en comparant son ADN avec celui de ses parents potentiels. Elle est effectuée à l'aide de marqueurs génétiques, comme le contrôle de filiation, mais n'a pas le même objectif :

· Le contrôle de filiation vérifie que les parents déclarés d'un individu sont les parents génétiques

- L'assignation retrouve les parents d'un individu parmi une liste de parents possibles: identifier le père d'un agneau parmi un ensemble de mâles utilisés dans un même lot de lutte.

L'assignation permet d'affecter un père lorsqu'il n'est pas connu. Il est assigné quand il est déterminé sur les marqueurs et non assigné si aucun père n'est affectable grâce aux marqueurs.

L'assignation est associée au contrôle de filiation lorsque le père déclaré est incompatible. Si le père proposé est incompatible et qu'aucun des autres béliers génotypés ne convient, la parenté est non assignée. Par contre, si un autre des béliers est déterminé sur marqueurs comme étant le père, la parenté est donc assignée sous le terme de faux assigné.

Le financement régional affecté à l'assignation de parenté permet d'aider à rechercher les pères de toutes les agnelles de renouvellement de la base de sélection et de tous les mâles rentrés au centre d'élevage. Un contrôle de filiation est aussi réalisé pour tous les béliers dont le père est déclaré. Les analyses sont assurées par Aveyron Labo.

Parmi les 75 mâles de la bande 2019 contrôlés :

- 15 (20 % du total) n'avaient pas de paternité connue. 13 ont été assignés mais 2 n'ont pas pu avoir d'assignation de paternité.

- 60 avaient un père déclaré, dont 54 (90 %) ont été validés. 3 (5 %) ont eu un père assigné différent du père déclaré et 3 n'ont pu être vérifié ou confirmé par défaut de génotypage.

Les 604 agnelles génotypées de la campagne 2019 obtiennent une assignation de paternité pour 523 d'entre elles (87 %), soit moins que les 90 % (455 sur 505) de 2018. 11 % sont non assignées, ce qui interpelle sur la validité de leur père. Cependant, les assignations de filiation favorisent la connaissance de la majorité des ascendances paternelles et permettent la correction de déclarations erronées

La proportion de mâles entrés sans paternité augmente en 2020 à 56 % (43 sur 77) dont 2 n'ont pas eu de père assigné avec les béliers potentiels. La paternité déclarée des 34 autres jeunes mâles a été validée par génotypage pour 32 d'entre eux. Un seul a eu un autre père assigné et une paternité n'a pu être confirmée.

Actions de promotion

- Lou Pastre de la Neigre : randonnée des bergeries le 12 Mai au GAEC Jarlier.

Une manifestation spécifique à la Noire du Velay est organisée chaque année au mois de mai par l'Association des Producteurs, sous le nom de « Lou Pastre de la Neigre ».

Il s'agit d'une randonnée sous forme de transhumance avec visite de bergerie. La participation est ouverte à tous, notamment aux familles, pour découvrir les particularités de l'élevage ovin.

Les marcheurs étaient accueillis cette année à Preyssat de Chaniat, chez la famille Jarlier, au GAEC Jarlier.

Les brebis accompagnées de leur berger et suivies par près de 400 randonneurs ont parcouru des chemins menant au pâturage pour faire découvrir leur territoire.

Au retour à la bergerie, un repas proposé à plus de 600 convives était composé notamment de terrine et grillades à base d'agneau Noir du Velay.

La visite de la bergerie assortie de commentaires a séduit la curiosité des participants. Elle était accompagnée de différentes animations spécifiques à l'élevage du mouton : parcours avec un chien de troupeau ou tonte de brebis.

Un marché de producteurs et artisans locaux était organisé toute la journée.

- Salon de l'Agriculture à Paris du 23 Février au 3 Mars : présentation de 2 brebis du GAEC du Rond Rouge (Sébastien Dumas)

- Tech'ovin à Bellac du 4 au 5 Septembre : présentation de 10 agnelles du GAEC du Rond Rouge et d'un bélier de Jérémy Masson

- Terres de Jim à Séneujols du 6 au 8 Septembre : présentation d'un lot de 20 brebis et 2 brebis suitées du GAEC du Panorama (Aurélien Teyssier)

- Sommet de l'Elevage à Cournon du 2 au 4 Octobre : présentation de 3 brebis, de 2 brebis suitées et 4 agnelles du GAEC du Panorama

Bilan technique des troupeaux

Elevages	Effectif moyen	Femelles agnelées	Femelles Agnelées 2 fois	Agnelages	Agneaux nés	Prolificité	Fertilité	% agnelées 2 fois	Taux de Mise-bas	Productivité Effectif Moyen
GL	84	75	18	93	176	189%	69%	24%	111%	210%
CF	442	417	107	524	808	156%	84%	26%	119%	183%
GCB	82	71	31	102	189	185%	81%	44%	124%	230%
PG	444	383	110	493	821	168%	80%	29%	111%	185%
JG	401	341	111	452	775	171%	75%	33%	113%	193%
CJM	259	227	89	316	565	180%	75%	39%	122%	218%
GRR	335	334	124	458	868	190%	92%	37%	137%	259%
GC	697	646	144	790	1308	166%	83%	22%	113%	188%
GG	202	190	36	226	403	178%	89%	19%	112%	200%
LP	254	241	0	241	454	188%	89%	0%	95%	179%
FED	313	306	30	336	610	184%	86%	10%	107%	195%
GCO	68	66	7	73	150	205%	89%	11%	107%	221%
CP	340	337	106	443	828	187%	86%	31%	130%	244%
GN	312	289	3	292	466	160%	83%	1%	94%	149%
MJ	336	343	109	452	846	187%	90%	32%	135%	252%
CHP	206	212	80	292	468	161%	92%	38%	142%	227%
GPA	500	474	136	610	1074	177%	84%	29%	122%	215%
DP	174	169	35	204	327	160%	90%	21%	117%	188%
GM	274	265	70	335	552	165%	85%	26%	122%	201%
ROM	301	283	71	354	615	174%	84%	25%	118%	204%

La houlette du berger.

La houlette est « le bâton du berger »

C'est un peu court !

En effet, la houlette est un bâton dont la longueur varie de la hauteur d'un homme à la moitié environ, et dont une extrémité est recourbée. Elle peut être en frêne, en néflier ou autres bois selon la région.

Comme une canne ? Non, pas tout à fait, et ça change tout...



Son nom viendrait de *aolette*, dérivant du latin, *agoletta* (*agolum* ; *agere*, d'où *agir*), ou du vieux français *houler* qui voulait dire jeter.

Ces deux origines décrivent deux fonctions de la houlette, en oubliant presque l'essentiel.

Agere, agir, dit en effet que le berger pousse devant lui le troupeau, lui donne la direction comme l'impulsion d'avancer, lui indique ses commandements.

Houler fait allusion à la terminaison, non seulement recourbée, mais aussi, jadis, en forme de petite pelle. Cette terminaison ancienne est avérée par les représentations et par les exemplaires anciens retrouvés. Elle servait au berger à lancer des petites pelletés de terre ou des petites pierres vers les brebis qui tendaient à s'écarter du troupeau ou du chemin. Cette pratique a quasiment disparu en France bien que de telles extrémités existent encore au catalogue de quelques fabricants.

L'extrémité supérieure de la houlette, la crosse, est recourbée... comme une canne, mais pas tout à fait. La courbure est de plus petit rayon que l'arrondi d'une canne et se termine par une section plus droite, plus longue et plus proche du grand côté.

Lorsque la houlette est d'une longueur voisine de la taille d'un homme, cette forme élaborée par l'expérience sert au berger à attraper les brebis par le cou, pour la diriger, la marquer, la tondre, lui couper les onglons, la soigner.

Lorsqu'elle ne mesure qu'environ la moitié de cette longueur, sa crosse a la même forme, mais encore plus petite, et elle est munie d'une poignée. Dans les

mêmes buts que dit précédemment, elle permet au berger d'attraper les brebis par une patte arrière. Dans les deux cas le berger retient la brebis sans lui faire de mal.



S'en tenir là serait oublier à quel point la houlette est emblématique.

« **Sous la houlette et sous la férule...** »

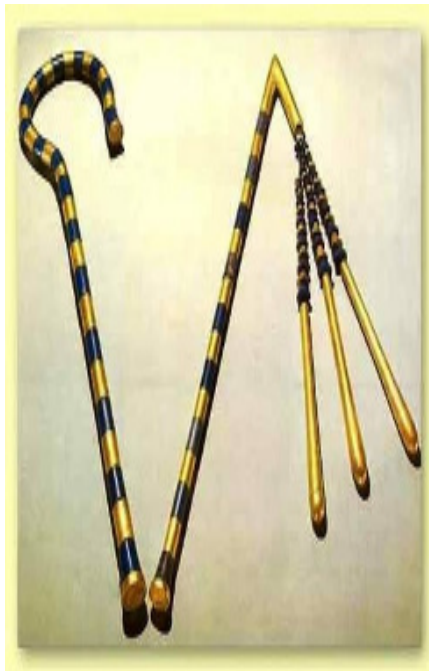
Ces deux expressions désignent la domination ou le commandement d'une personne sur une autre ou sur un animal.

Une grande différence est qu'être **sous la férule** indique une menace de sanction alors qu'être **sous la houlette** indique une bienveillance.

Certains croient obtenir le résultat voulu par la menace de sanction... d'autres guident avec bienveillance vers la réjouissance qu'offre la réussite...

C'est pourquoi la houlette du berger est devenu emblème de commandement dans l'empire égyptien, et au bras de Jésus, des apôtres, puis des évêques.

Pharaon tient d'une main la houlette, symbole du berger qui guide son troupeau, et de l'autre le fléau symbole de la richesse des moissons.



Jésus tient la houlette, signe qu'il est le Bon Berger qui guide le troupeau. Il transmet le rôle de guide et l'emblème qui le symbolise, aux prêcheurs qui portent sa parole.

Les évêques, qui en perpétuent le rôle, arborent la houlette. La crosse, parfois dite *crosseron*, est le symbole de leur fonction de pasteur.

La houlette, vous l'avez bien compris est plus qu'un bâton de berger, plus qu'une canne, c'est le symbole de son image universelle. Symbole de tous temps et de toutes régions.

Elle est un rappel que le Berger est le Pâtre, le Pasteur.



Photo Jean-Claude Brunelin. Fête Neira. Allègre 2012.

On ne confondra ni la houlette, ni le bâton du berger avec **le Makhila** (du latin *bacilla*) qui est le célèbre bâton de marche et de défense des Basques, souvent offert au garçon qui atteint l'âge adulte. Souvent magnifiquement orné, le makhila est lui aussi fort symbolique.

G. Duflos
La Neira.
2013

Les temps se suivent et ne se ressemblent pas toujours ! La Préfecture de Haute-Loire, pour éviter la transmission du virus, prend un arrêté rendant le port du masque obligatoire sur le marché du Puy-en-Velay à partir du 15 août 2020. En 1797, la municipalité du Puy interdisait le port de masques et de déguisements lors du carnaval pour éviter vengeances personnelles et troubles de l'ordre public. Il s'agissait alors de tuer le virus ... de la contestation et du désordre !

Interdiction des masques (1797)

La date de carnaval est liée à la liturgie, elle varie fonction de la date de Pâques qui conditionne également sa durée. Sa période s'étend de l'Épiphanie (6 janvier) au mercredi des Cendres, qui est le premier jour de Carême, 46 jours avant Pâques (entre le 4 février et le 10 mars), le 1^{er} mars, en 1797, lendemain de Mardi gras.

Carnaval est une période festive « une cérémonie de passage qui exalte la joie de vivre et la prospérité. Donc une fête de l'abondance où les hommes, pour boire, manger et se divertir, ne se préoccupent pas encore des interdits¹ ».

C'est l'occasion de repas souvent plantureux, offerts ou organisés à cette occasion, mais également les mascarades « où les jeunes gens trouvent l'occasion de faire assaut de beaux costumes élaborés sur un thème choisi au départ² ». Ces festivités disparues pendant les périodes les plus sombres de la Révolution, font leur retour et sont source d'inquiétude de la part de l'administration, en 1797, car mascarades et bals costumés se multiplient. « Une semaine avant le Mardi Gras déjà, l'administration centrale apprend que des gens travestis ou déguisés sont rencontrés dans les rues, de nuit comme de jour » ; les autorités départementales, « craignent des coups de main contre le Gouvernement ou des vengeances personnelles »³.

De son côté, J.A.M. Arnaud, nous apprend que des citoyens forment, le 15 nivôse [4 janvier] une société pour danser pendant carnaval, des « mécontents du régime républicain », dont le règlement précise que pour se présenter à la salle de bal il faudra être membre de la société, après avoir cotisé, mais avec la « condition tacite qu'on n'admettra à souscrire aucun de ceux qui ont manifesté des sentiments favorables au régime républicain et qualifiés par eux d'« enragés », de « scélérats », etc. » ; il ajoute que « cette ligne de démarcation tracée hautement par ces exclusifs « honnêtes gens » est blâmée par les amis de la paix qui craignent qu'elle ne soit troublée.⁴ »

Devant cette situation, l'Administration centrale du département prend un arrêté le 3 ventôse an V [21 février 1797] :

« L'Administration instruite que dans plusieurs communes du département, des gens travestis, déguisés ou masqués, ont été rencontrés dans les rues, tant la nuit que le jour ; et que l'on se propose de courir les bals sous divers déguisements.

Considérant que si cet abus avait lieu, des malveillants et des factieux pourraient en profiter, les uns pour exercer des vengeances personnelles, et les autres pour porter atteinte au Gouvernement.

Considérant qu'il importe à la sûreté publique de défendre sévèrement tout ce qui pourrait la compromettre ;

Oùï le Commissaire du Pouvoir exécutif ;

Arrête

Art. 1^{er} – Les bals ne pourront tenir pendant la nuit, ils seront fermés à dix heures et demie au plus tard.

Art. 2 – Nul ne pourra s'y rendre déguisé, travesti ou masqué.

Art. 3 – Les citoyens qui tiennent de bals publics et qui souffriront ces déguisements et masques seront traduits devant les tribunaux de police, conformément aux lois.

Art. 4 – Ceux qui seront trouvés dans les rues et lieux publics déguisés, travestis et masqués, seront également arrêtés et traduits devant les officiers de police.

1-Jacques Heers, *Fêtes des fous et carnivals*, Fayard, 1983.

2-Jacqueline Bayon-Tollet, *Le Puy-en-Velay et la Révolution française (1789-1799)*, Université de Saint-Etienne-Centre d'histoire régionale, 1982. Pour un carnaval local, voir l'article de Marie-Claire Bertholet, « Le Carnaval ou "partie" de Saint-Didier-en-Velay », *Per Lous Chamis*, N^{os} 34, 1980 et 35, 1981 suivi de « Rimailles de Carnaval » (Christian Bertholet).

3-Jacqueline Bayon-Tollet, op. cit.

4-J.A.M. Arnaud, *Histoire du Velay depuis l'an 1775 jusqu'en 1815 inclusivement*, Laffite Reprints, Marseille, 1981

Art. 5 – Les commissaires de police, les agents municipaux et leurs adjoints, sont chargés de veiller sévèrement à l'exécution du présent arrêté, et à cet effet ils se feront accompagner dans leur ronde d'une force armée suffisante pour arrêter les contrevenants.

Art. 6 – Le présent arrêté sera imprimé au nombre de trois cents exemplaires en placards, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait et arrêté au Puy, les jour et an susdits.

Présents les citoyens Dauthier, président, Martin, Chabert, Gueyffier, Jerphanion, administrateurs, Montfleury, commissaire du pouvoir exécutif, Gaubert secrétaire général. »⁵

Le 5 ventôse, l'Administration en adresse un exemplaire au « Ministre de la police générale de la République » avec une lettre dans laquelle elle précise ses intentions et espère une approbation : « Cherchant autant qu'il est en nous le moyen de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, nous venons de prendre un arrêté qui en défendant les masques et les travestissements, et de pousser les bals au-delà de 10 heures et demi du jour ôtera l'espoir aux malintentionnés d'exercer des vengeances et de troubler le bon ordre. »

Les administrateurs redoutent que des troubles éclatent ou s'amplifient, la date, fin février, montre que mi-carême et Mardi gras ne sont plus à l'ordre du jour. Si le divertissement, le défoulement, que représentent carnaval et mascarades n'est pas le premier visé (encore que l'époque préfère les fêtes qu'elle organise et canalise que celles qui peuvent naître spontanément), le mobile invoqué est celui de la tranquillité, la paix, le déguisement étant présenté comme propice à la vengeance et à la malveillance.

Le 24 ventôse [14 mars 1797] le Ministre de la Police Charles Cochon de Lapparent⁶, fait savoir aux administrateurs qu'il approuve entièrement l'arrêté et ajoute : « Cette mesure sage et prudente fait l'éloge de vos principes et de votre zèle pour le maintien des bonnes mœurs et de la tranquillité publique. Je vous invite à continuer la même surveillance et à ne rien négliger pour assurer cette tranquillité et préserver votre département de troubles que les malveillants et les ennemis de la République et de la constitution voudraient tenter d'y occasionner. »

La présentation de l'arrêté au Ministre n'a pas pour but d'obtenir l'autorisation de son application, puisque le jour même de la prise de l'arrêté il est décidé d'en faire imprimer « trois cents placards », par le citoyen Clet, mais de montrer le zèle que l'on prend pour servir le régime. Dissimulation et recherche de l'anonymat ne sont pas forcément anodins, ni dans un unique but de divertissement.

René Bore



5 - ADHL : L 845-5.

6- Nommé Ministre de la Police le 16 avril 1796.

Les jeunes voyageurs en France (suite)

Les enfants poursuivent ensuite par la **Corrèze**, département qui *"trouve peu de ressources dans son commerce ; cependant il expédie pour Paris, au printemps, les milliers de bœufs qu'il engraisse l'hiver ; il fournit de porc salé les villes maritimes de Bayonne et de Bordeaux, et approvisionne d'huile de noix plusieurs de nos départements."* Par contraste le **Lot** leur paraît un pays de cocagne. Ils passent à côté du puits de Padirac encore inviolé. Ils traversent le **Tarn et Garonne**, département formé en 1808, admirent Montauban, l'église et le cloître de Moissac. En suivant la Garonne, ils entrent en **Lot et Garonne** et admirent la richesse de sa partie orientale : céréales, pruniers d'entes, vigne, chanvre et tabac... Plutôt que de prendre le bateau à vapeur pour Bordeaux et rejoindre leur protecteur, les enfants prennent la direction des Pyrénées pour faire prendre les eaux à Victor, de santé délicate. Ils abordent le **Gers**, département essentiellement agricole, *"producteur d'une grande quantité de vins de mauvaise qualité, que l'on convertit cependant en eaux-de-vie regardées comme les meilleures de France après celles de Cognac ; elles portent encore le nom de la province d'Armagnac..."* Remontant la Baïse, ils atteignent les **Hautes-Pyrénées**, ancienne province de Bigorre très montagneuse. "Une population active habite ces montagnes ; riche en bestiaux, sa manière de vivre rappelle celle des anciens pasteurs. Les bergers ont leurs habitations d'hiver et leurs habitations d'été ; ils choisissent pour les premières les vallées basses, et pour les secondes les vallées supérieures. C'est dans celles-ci

que, dirigeant les troupeaux, ils cultivent les prairies qui doivent, dans l'arrière-saison, leur fournir à la nourriture de leurs troupeaux. Mais ce que nous admirâmes surtout, c'est que le même filet de possession contiguës placé dessous des autres ; une ardoise placée de champ est la seule écluse qui coupe son cours où l'on veut, et le renvoie dans les canaux voisins où les mêmes moyens le dirigent de prairie en prairie, jusqu'au plus bas de la pente qu'il doit fertiliser. Pendant

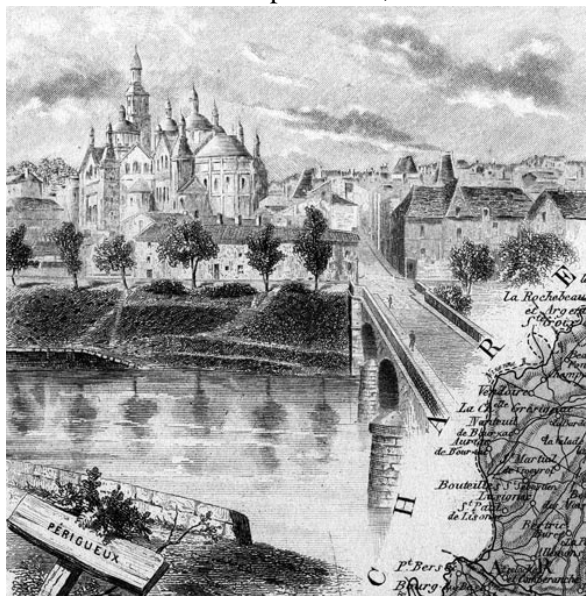


seul homme conduit tous les troupeaux dans les montagnes les plus élevées où des pâturages naturels les attendent ; s'il ne trouve aucun trou dans quelque rocher pour lui servir d'asile, il se fabrique une hutte de branchages. L'automne ramène le bétail dans la maison d'été, que la famille a quittée pour descendre au village ; le berger passe l'hiver dans cette solitude avec ses troupeaux qui consomment la provision qu'il leur a préparée ; il y brave les rigueurs de la saison, les neiges, les vents impétueux et ces éboulements nommés avalanches qui le menacent sans cesse. Il n'a pour toute nourriture que le lait de ses vaches chétives et bien moins fortes que dans le Limousin et l'Auvergne." Henri installe son frère Victor à Bagnères de Bigorre *"au bel établissement des Thermes de Marie-Thérèse"* et visite le département. Avec un guide, il observe les isards cousins des chamois des Alpes. Il parle aussi des loups et des ours qui suivent les troupeaux défendus par *"les admirables chiens des Pyrénées, d'une taille et d'une force extraordinaires"*. Victor vient le rejoindre, plein de santé, à Tarbes. Ensemble, ils abordent les **Basses-Pyrénées**, Pau, Orthès et Bayonne où ils observent le singulier phénomène *"du flux et du reflux dû à l'attraction périodique du soleil et de la lune sur la mer"*. Le département des **Landes** les impressionne par *"son vaste désert de sable et de fange"*, son sol recouvert de bruyères, ses dunes de sable qui menacent de recouvrir les prairies et d'engloutir les villages. Le village de Mimizan a ainsi failli être englouti par les sables sans les plantations de pins qui maintiennent les dunes. *" Les jeunes gens et les hommes, coiffés d'un béret basque, couverts d'une veste en peau de mouton, et montés sur de longues échasses, qui leur permettent de parcourir avec rapidité leurs vastes déserts, vont faire du charbon ou du bois, recueillir la résine des pinadas dans les forêts et mènent paître les troupeaux ; tandis que les femmes, les vieillards et les enfants restent à l'habitation, s'occupent du ménage ou filent la toile et le chanvre. Leur principale nourriture consiste en pain de seigle, en sardines et lard fort rance, en ail, en poivre ou piment ; leur seule boisson est l'eau pure ou acidulée avec du vinaigre"*. Voici enfin la **Gironde**. A Bordeaux, les deux enfants sont reçus à bras ouverts par M. Bérard. Il propose de faire continuer ses études sur place au plus jeune

frère. Quant à Henri, il lui met un marché en mains, "abandonner ces petites spéculations mercantiles", devenir son secrétaire pour apprendre à connaître la maison pendant deux ans, devenir son commis-voyageur et si tout se passe bien être intéressé à ses affaires. Henri accepte cette généreuse offre... Deux ans plus tard, ayant donné toutes satisfactions à son protecteur, Henri, promu commis-voyageur, reprend son périple en France.

Il visite la **Dordogne**, ancienne province du Périgord. Ce n'est pas une riche contrée agricole : "Les récoltes ne suffisent à la nourriture des habitants qu'avec le secours des châtaignes". La moitié des vins sont livrés en nature au commerce ou convertis pour l'eau-de-vie pour l'exportation. Il note déjà l'excellence de la gastronomie et décrit la recherche des truffes : "Mais ce qui mérite au département l'estime des gastronomes, c'est le vin blanc de Bergerac, c'est la délicatesse de la chair de ses porcs, l'abondance des perdrix rouges, les beaux brochets qui peuplent les étangs, les liqueurs, les dragées fines de Périgueux, et surtout les truffes de son territoire, les plus estimées de France.

Ce précieux tubercule ne possède ni feuilles ni tige ; enfoui dans la terre à quelques centimètres du sol, rien ne vient trahir sa présence ; aussi aurait-on bien du mal à le recueillir sans l'heureux instinct des



porcs, qui en sont très friands. Dès qu'ils ont reconnu l'endroit où doit se trouver la truffe, ils font tant des pieds et du groin, qu'ils la déterrent ; mais là se borne leur rôle, car on les écarte à coups de bâton et l'on s'empare de leur trouvaille. Ceux-ci ne se rebutent pas, et ils vont plus loin recommencer leur chasse inutile." Autre curiosité qui frappe Henri, c'est la culture de l'arachide mais il n'en précise pas l'étendue : "Il existe aussi dans ce pays un fruit nommé arachide, dont la graine est de la grosseur d'une noisette ; cette graine fournit une huile aussi délicate que celle de l'olive, plus profitable et plus susceptible de bonification. L'amande de l'arachide est exquise, crue, rôtie, en potage ; apprêtée de toutes les manières, elle est toujours saine. Le marc d'arachide mêlé avec partie égale de froment donne un pain savoureux ; mêlé à partie égale de cacao, il fait un chocolat délicieux,

que quelques personnes préfèrent au chocolat pur ; la graine, coupée avec le café, fait une très bonne boisson. L'arachide sert encore à faire le savon ; ses feuilles sont un aliment pour les bestiaux, et les gousses donnent une cendre excellente pour la lessive."

Il passe dans la jolie ville de Bergerac, à Sarlat et la proche fontaine de la Doux. Près du village de Pivaset, il décrit la grotte de Miremont, autrefois appelée le Cluseau ou trou de Granville. C'est une des plus belles grottes de France. (ndlr : il s'agit de la grotte de Rouffignac, connue depuis 1575 (1ère mention dans la *Cosmographie universelle* par François de Belleforest), mais dont les célèbres figurations de mamouths ne sont découvertes qu'en 1956 par Louis-René Nougier, Romain Robert, Charles Plassard et son fils). Il se rend ensuite à Périgueux, ancienne capitale du Périgord. Il entre dans le département de la **Charente**, "au sol inégal et peu fertile" mais dont les récoltes suffisent à ses habitants. Le vin de médiocre qualité est généralement convertie en eau-de-vie. Le territoire est couvert de châtaigniers et de prairies nourrissant de nombreux troupeaux. Il traverse Barbezieux, Angoulême le chef-lieu et ancienne capitale de l'Angoumois, Confolens et Ruffec. Il mentionne Cognac, "si renommée par ses eaux-de-vie qui tiennent en effet le premier rang parmi celles de France". François 1^{er} est né à Cognac et il en relate les circonstances. La duchesse d'Angoulême se trouve surprise en promenade par les douleurs de l'enfantement. Elle n'a pas le temps d'arriver au château et accouche au pied d'un orme. On y construisit une enceinte en maçonnerie dont on voit encore les vestiges. L'orme est mort mais un rejeton perpétue ce souvenir. Les habitants le nomme "oumetill".

Henri pénètre dans le département de la **Charente Inférieure** au sol fertile en pâturages, en céréales, en vignes abondantes mais peu estimées. Les marais salants de bords de la mer fournissent un sel renommé qui approvisionne l'Angleterre. Le commerce en est l'activité principale : "L'Amérique, Cayenne, Saint-Domingue, le Canada, le Sénégal, et tous les Etats de l'Europe, ont avec les ports de la Charente-Inférieure des relations très actives". Il passe à Saintes, ancienne capitale de la Saintonge

et à Rochefort, ville considérable, construite sur des marais et dotée d'un puissant port sur ordre de Louis XIV. Les îles d'Oléron et de Ré sont également fortifiées. Ses pas le conduisent ensuite à La Rochelle, le chef-lieu du département.

Le département des **Deux-Sèvres** est assez fertile : Ses récoltes en céréales et en vin surpassent ses besoins ; ses prairies nourrissent des animaux domestiques de toute espèce ; il fournit à l'Espagne ces mules si recherchées qui servent de monture de luxe, ces mulets qui, chargés de lourds fardeaux, parcourent d'un pas sûr les Alpes et les Pyrénées. La vente de ces animaux à l'étranger produit plusieurs millions de francs. Les bœufs forment aussi une branche importante de commerce ; les plus gras sont expédiés pour l'approvisionnement de Paris ; le plus grand nombre se dirige sur la Normandie pour y être engraisés.

Le périple continue dans la **Vienne**, Loudun sur un coteau entouré de vignes, Châtelleraut très commerçante et spécialisée dans la coutellerie, Poitiers encore entourée d'une partie de ses fortifications, Montmorillon sur la Gartempe et ses fabriques de biscuits et de macarons.

Le département de la **Haute-Vienne** est montagneux et riche en minéraux et en kaolin utilisé dans un grand nombre de manufactures de porcelaine. *"Les paysans des environs de Limoges se nourrissent de seigle, d'orge, de châtaignes, et d'une grosse rave pour laquelle ils ont beaucoup de prédilection"*. Saint-Yrieix possède plusieurs tanneries, une *"manufacture de porcelaine dont les pâtes sont aussi pures et aussi belles que celles des porcelaines de la Chine..."* et des mines d'antimoine.

La **Creuse** est un département pauvre et *"envoie chaque année, dans le reste de la France, le dixième de sa population en ouvriers, qui manquent rarement de retourner au pays pour employer en acquisitions utiles le fruit de leurs économies"*. Il y a peu de villes importantes. Aubusson offre un triste tableau et cependant *"se recommande aux étrangers par ses manufactures de tapisseries qui sont très estimées, parce qu'elles réunissent la correction du dessin à la richesse des couleurs. Guéret, le chef-lieu ne compte que 5000 âmes"*. *"De toutes les plantes cultivées dans ce pays, la pomme de terre est celle qui réussit le mieux, et qui est la plus répandue..."*

Il aborde ensuite le **Cher**, trouve le paysage fort monotone et visite Bourges, l'église cathédrale, les restes du palais de Jacques Cœur. *"Le département est assez fertile en grains, vins, fruits et pâturages ; le bétail, le gibier, la volaille et le poisson forment sa richesse. Ses moutons sont renommés pour la finesse de leurs laines et la bonté de leur chair..."*

Après avoir réglé quelques affaires pressantes et rendu compte à M. Bérard, Henri entre dans le département de l'**Indre** au sol généralement plat. "Le pays est fertile en froment, vins, chanvre et lin... Le pays jouit d'une heureuse prospérité, qui est due en partie à la quantité de moutons qu'on y multiplie : on évalue à près d'un million le nombre de ces utiles animaux ; leur laine est fine et belle : elle alimente nos plus belles manufactures françaises ; leur chair est à la fois délicate et succulente. On distingue ces moutons de ceux des autres pays, par une tache noire qu'ils ont tous sur le nez ; ce qui



donne lieu au proverbe populaire : *Marqué comme un mouton de Berri*. Ces animaux ne sont plus comparables aux fameux mouflons dont ils descendent, qui sont presque aussi grands que des daims, et dont les cornes, longues de deux mètres, dit-on, ne pèsent pas moins de vingt kilogrammes. Ceux du Berri n'ont point de cornes, mais ils sont petits, gras et fermes. Cependant les habitudes de routine qu'on a longtemps employées à leur égards a dû contribuer à leur dégénération ; on ne les fait jamais parquer ; et lorsqu'ils ne vont point au pâturage, ils restent dans des bergeries très closes, d'où l'on n'enlève le fumier qu'une fois ou deux par an. L'usage de les tenir ainsi renfermés, et de les exposer ensuite brusquement aux froids les plus rigoureux, doit nécessairement leur occasionner des maladies que le manque d'artistes vétérinaires rend encore plus dangereuses ; aussi fait-on monter à plus de cent soixante mille le nombre des moutons

qui périssent, année commune, par suite de cette incroyable indolence." (ndlr : *il est vrai que la domestication des espèces sauvages a conduit à une baisse du gabarit, souvent accrue par les mauvaises conditions sanitaires et alimentaires. On distingue actuellement les ovins Berrichon de l'Indre et Berrichon du Cher, races toutes deux en régression. La première est plutôt rustique tandis que l'autre s'est étoffée par sélection pour être classée dans les races à viande. Les individus sont blancs et n'ont plus la tache noire mentionnée dans ce texte.*) L'élevage des oies est répandu ainsi que la pêche dans

les étangs, les rivières et les ruisseau où abondent truites et saumons. Le savant Deslandes marqua des saumons avec *"des anneaux de cuivre à la queue pour vérifier qu'ils revinssent au lieu de leur naissance"*.

Les bêtes à laine abondent aussi dans le **Loir-et-Cher**. Vers Romorantin, la capitale de la Sologne, les routes sablonneuses sont entourées de vastes landes interrompues par des marais stagnants, de sombres forêts de chênes et de pins. Par contre Blois est entourée d'une plaine vaste et fertile. *"Le commerce de cette ville repose sur des fabriques d'étoffes de laine, de ganterie très renommée, de bonneterie, de coutellerie, verrerie, sans oublier la préparation de son excellent jus de réglisse, qui a acquis une juste célébrité"*.

En suivant le cours de la Loire, notre commis voyageur aborde **l'Indre-et-Loire** dont la douceur du climat, la fertilité des vallées, la beauté de la Loire, lui ont valu le nom de *jardin de la France*. Ce pays n'est pourtant pas très productif en matière agricole et de plus ruiné au niveau industrie par le départ de nombreuses familles protestante suite à la révocation de l'édit de Nantes. Le département produit chanvre, haricots et prunes cueillies dans la région de Chinon et transformées *"en pruneaux si renommés."* Il passe à proximité du château d'Amboise, Chenonceaux séjour favori de François 1^{er} et arrive à Tours, chef-lieu du département, et à Chinon marquée du souvenir de Jeanne d'Arc.

Le département de **Maine-et-Loire** ne le cède en rien au précédent ni en fertilité ni en richesse. De Saumur, notre voyageur se rend à Angers dont les maisons sont couvertes d'ardoises et appelée de ce fait *la ville noir*, à Doué doté d'un château et d'arènes antiques, à Chollet avec ses manufactures de toile et de mouchoirs.

Des affaires l'appelle dans le département de la **Vendée**, divisée en plaine riche et productive, en marais et bocage couvert de landes et de bois. *"La pêche du poisson de mer, l'exploitation des marais salants, l'extraction de la soude, du varech, la fabrication des toiles de ménage, d'étoffe de laine grossière, de cordes et de poterie commune, sont les principales branches d'industrie de la Vendée."* M. Bérard content du travail du jeune homme, *"des placements de vins considérables"*, lui écrit et augmente ses appointements. Il a aussi de très bonnes nouvelles de son frère Victor que son maître, l'abbé Leclerc, verrait bien dans la carrière de jurisconsulte.

Henri continue *"joyeusement la nouvelle tournée"* qui lui était prescrite et arrive en Bretagne, en



Loire-Inférieure. Il se dirige vers Nantes *"décorée de superbes édifices et de promenades délicieuses, enrichie de tous les trésors du luxe des deux mondes"*. L'activité économique y est florissante : *"Il semble que toutes les nations se soient réunies pour faire de Nantes leur entrepôt..."* Les autres villes du département sont aussi très actives : Le Croisic entouré de marais salants qui fournissent chaque année plus de dix-sept millions de kilogrammes de sel, Châteaubriand renommé pour ses conserves d'angélique...

Le golfe du **Morbihan** ou petite mer a donné son nom au département. Cette contrée pauvre en vignes produit des céréales. *"Il est abondant en pâturages, en lin, en chanvre, en pommiers ; et malgré ses marais et ses landes, il possède une richesse considérable en chevaux, en bêtes à laine et en abeilles"*. Vannes communique avec la mer par un canal. Carnac offre *"à l'antiquaire plus de cinq mille pierres druidiques"*. Henri fait une description terrifiante de la population locale : *"Les Bas-Bretons ont un langage dur et difficile à comprendre ; on y a reconnu l'ancienne langue celtique. Le paysan y est d'une malpropreté dégoûtante. Son habitation peut presque se comparer à celle d'un Hottentot ; en y entrant on est suffoqué. Toute la famille habite dans une seule pièce, pêle-mêle avec les animaux ; une simple barrière en bois sépare le cochon et la vache de la place où l'on mange ; les poules et d'autres animaux viennent ajouter à l'encombrement, et le Bas-Breton vit sans peine au milieu de toutes ses ordures."*

Sur les côtés du foyer, on établit deux espèces de grands coffres à double étage ; c'est là que couche la famille : le père et la mère occupent l'étage inférieur, les enfants couchent dans le lit d'en haut. Ces coffres se ferment sur le côté, avec une porte en coulisse, dans laquelle on a fait des trous pour qu'il puisse y pénétrer assez d'air pour n'être pas étouffé...

En général, les paysans ont une mauvaise physionomie, stupide et brutale à la fois ; leur costume ne l'embellit pas. Ils laissent tomber leurs cheveux de toute leur longueur sur leurs épaules et sur leur dos, sans aucun arrangement. Ils portent des sarreaux et des guêtres, qu'ils attachent à leur corps et à leurs jambes avec des liens en paille ou de glâieul ; un chapeau de paille ou un feutre épais et large leur couvre la tête, et ils ont tellement l'habitude d'aller nu-pieds, que de lourds et grossiers sabots sont regardés chez eux comme des objets de luxe. En hiver, ils portent des vestes ou des manteaux de peaux de chèvre, dont le poil est en dehors ; alors ils ont tout à fait l'air de sauvages. La nourriture est en rapport avec le reste. On fait avec le sarrasin un pain noir et très peu savoureux ; quelquefois par magnificence, on compose une espèce de galette que les habitants aiment beaucoup. Pour se donner ce régal, chaque famille a un petit moulin de bois attaché au mur ; un instant avant le dîner, on met dans ce moulin une certaine quantité de sarrasin ; quand il est moulu, on sépare comme on peut, à l'aide d'un gros tamis, le son de la farine ; on délaie celle-ci avec beaucoup d'eau dans une terrine ; pendant ce temps, une plaque ronde de fer chauffée sur le feu, et lorsqu'elle est assez chaude, on la frotte avec un peu de beurre, et l'on répand dessus quelques cuillerées de la pâte, qui s'étend sur toute la plaque et cuit d'autant plus vite qu'elle a très peu d'épaisseur ; quand elle est cuite d'un côté, on la retourne de l'autre, et, par sensualité, ceux qui le peuvent, la frottent de beurre pendant qu'elle est bien chaude ; alors ce n'est pas mauvais ; autrement les pauvres la déchirent et la trempent dans une jatte de lait de beurre aigri. On y mange aussi beaucoup de millet délayée dans de l'eau, et cuite jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'une bouillie un peu épaisse ; on la laisse ensuite refroidir dans une terrine. A l'heure du repas, toute la famille s'assied autour, et se nourrit en trempant chaque cuillerée de bouillie dans un vase de lait.

Les châtaignes sont encore un supplément que la nature leur accorde pour leurs besoins.

Le beurre de Bretagne, que les habitants riches aiment tellement qu'ils ne croient un repas complet qu'autant qu'on leur en a servi, fait une branche de commerce d'autant plus importante que le beurre salé, surtout celui de la Prévalais, mérite toute la réputation dont il jouit.

Le caractère particulier aux Bretons, c'est un grand fonds d'opiniâtreté, de rudesse, mais en même temps de courage".

Le jeune homme gagne le **Finistère** "la pointe la plus occidentale de la Bretagne, cette dernière terre à la fois française et européenne, au-delà de laquelle s'étendent les vastes solitudes de l'Océan", et son chef-lieu Quimper, ville fort ancienne, puis Brest, "*le port militaire le plus beau et le plus sûr de toute l'Europe*".

En sortant de Morlaix, il se dirige vers le département des **Côtes-du-Nord** et Saint-Brieuc sa capitale puis la petite ville de Lamballe. Dinan était jadis le siège des Etats de la province.

L'Ille et Vilaine est le dernier département breton qu'il visite : Dol, Saint-Servan, Saint-Malo convoité de tous temps par les Anglais, Cancale réputée pour ses huîtres qu'on envoie même en Angleterre, Fougères "*ville essentiellement manufacturière*", Rennes détruite par un incendie en 1720 et reconstruite admirablement, Vitré avec à proximité la terre des Rochers appartenant à Mme de Sévigné.

Henri est très étonné par le marché breton. "Rien ne saurait vous peindre la variété que m'offrit un marché breton ; je me crus jeté au milieu des tribus errantes du Canada. Des chevaux, des bœufs, des hommes pressés pêle-mêle ; de grands chapeaux, de grands cheveux, de grandes guêtres : de l'or et des haillons, des femmes à figures d'hommes ; un bruit aigre et perpétuel de mots inconnus ; des juréments et des colères à faire craindre du sang ; des personnages qui semblent se battre et qui concluent seulement une affaire ; puis un notaire qui installe son étude volante dans un cabaret ; puis des estropiés de toute nature étalant leurs plaies hideuses auprès de fraîches denrées ; des pamphlets, des images de mille saints, trois perdrix qu'on achète et dont il faut payer le prix total par tiers successifs et séparés ; ici un rebouteux ou charlatan de campagne qui prononce des paroles bizarres pour guérir une vache ; plus loin, un aveugle qui chante quelque chanson patriotique ; partout une cohue indéfinissable qui donne à croire que l'on assiste à une nouvelle confusion des langues".

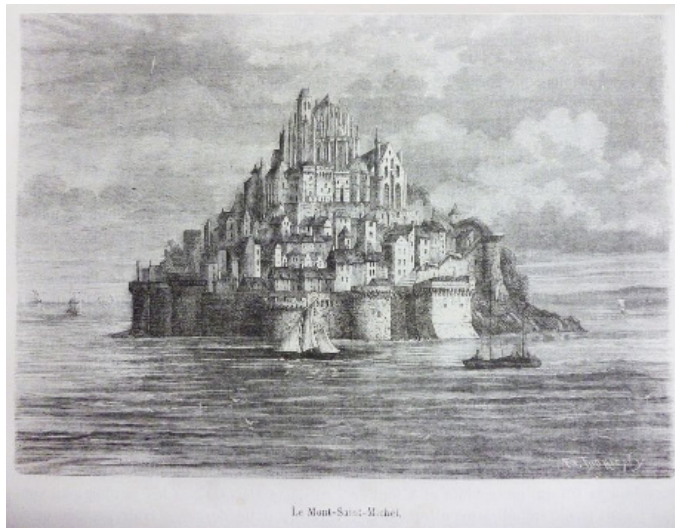


La **Mayenne** est "composée de plaines ondulées qui produisent de seigle et de l'orge". Ses villes principales sont Laval, Mayenne spécialisée dans la fabrication des toiles et la vente des bestiaux, Château-Gonthier. Ce département a été le berceau de la Chouannerie.

Le département de la **Sarthe** est très varié. Le Mans est une des plus anciennes villes des Gaules.

Henri aborde l'ancienne province de Normandie par le département de l'**Orne**. On y élève beaucoup de chevaux. Des nombreux poiriers et pommiers les habitants tirent une boisson qui remplace le vin. Alençon est réputée pour les toiles, les coutils, les oies grasses, les grains, les fruits et surtout les dentelles connues sous le nom de *point d'Alençon*. Il passe à Bagnoles connue pour son établissement d'eaux thermales et visite le beau haras du Pin fondé sous Louis XIV.

Dans la **Manche**, il fait halte à Avranches située sur le sommet d'une montagne, au port de Granville départ de bâtiments pour le banc de Terre-Neuve, à Coutances et Cherbourg important port militaire. Saint-Lô, le chef-lieu, est commerçante. La région extrait le sel des eaux de la mer, en particulier dans la baie où s'élèvent les rochers de Saint-Michel et de Tromblaine. Le mont Saint-Michel, ancien lieu



Le Mont-Saint-Michel

de pèlerinage, est "une partie du jour une île isolée au milieu des flots, et pendant l'autre partie, il se trouve sur une vaste étendue de sable aride". Il s'y forme un dépôt de terre glaise, bleuâtre, fine et bien lavée appelé lisses qui sont des mines de sel pour les habitants. Pendant l'été, ils ramassent le sable le plus fin, le laissent sécher, y font entrer de l'eau de mer qui le lave de son sel. Cette eau s'évapore par ébullition et l'on recueille le sel.

L'industrie est grande dans le **Calvados** et répond à la richesse du sol : vallée d'Auge aux excellents pâturages, bocages de Vire, plaine fertile de Caen. Pont-L'Evêque est fameuse dans le pays par l'excellence de

ses fromages.

L'**Eure** est aussi un riche département agricole : "excellents pâturages, prairies artificielles qui nourrissent ces chevaux normands si estimés, et les plus beaux bœufs qui viennent alimenter les marchés de Poissy et de Sceaux." A Bernay se tient une des foires les plus considérables de France, principal marché des chevaux normands. Evreux est une ville très ancienne. Louviers s'est faite une réputation européenne avec ses célèbres draps.

Le périple en Normandie s'achève par la Seine-Inférieure. Henri doit remettre des lettres à un riche négociant de Rouen qui se trouve être absent. Il remet les plis à sa fille, mademoiselle Berville, et visite la ville et le département. Il embarque en bateau pour Le Havre, ville récente fondée par François 1^{er} sur un terrain appartenant à l'abbaye de Gravelle. De retour à Rouen, il s'entretient longuement avec M. Berville qui lui donne d'excellents conseils et l'invite à revenir, ce qu'il fera puisque mademoiselle Berville deviendra son épouse... Il reçoit une lettre de Bordeaux où M. Bérard le félicite pour son travail et lui donne de bonnes nouvelles de Victor prêt à commencer son droit.

Muni de nouvelles instructions, il reprend la route et aborde le département de l'**Oise** "fertile en grains, chanvre, lin, navette et pommes dont on fait d'excellent cidre". Le chef-lieu en est Beauvais qui abrite des fabriques de tapisseries. Il visite Compiègne, Noyon, Pont-L'Evêque, Clermont sur Oise...

La **Somme** faisait partie de l'ancienne province de Picardie. Amiens possède un grand nombre de manufactures d'étoffes de laine, de fabriques de toiles, de bonneteries et de savon.

Le sol du **Pas-de-Calais** est aussi très productif. La bière remplace ici le vin et le cidre et l'on y trouve de grandes houblonnières. Il se rend à Arras, Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer départ de nombreux bâtiments pour la pêche de la morue et le banc de Terre-Neuve, et Calais.

Le tome premier se termine dans ce département.

RACINES : les noms de lieux en Velay (suite)

Nous poursuivons cette rubrique commencée en 2018 (communauté de Cayres-Pradelles), continuée par la communauté (agglomération) du Puy-en-Velay, puis, en 2019, la Communauté Mézenc-Meygal.

Nous abordons aujourd'hui celle des Sucs qui correspond en grande partie au nouveau canton d'Yssingeaux (sauf Retournac) qui élit un binôme de deux Conseillers départementaux. Comme dans les précédents articles, nous nous référons à l'ouvrage de J.M. Cassagne et M. Korsak (Éditions du Sud-Ouest)

Nouveau canton d'Yssingeaux

ARAULES a hérité du latin « *aratula* » (petit champ) issu de « *arare* » (labourer cf araire), complété par le suffixe « *ula* » (diminutif). On peut supposer qu'il s'agit de champs créés au Moyen-Age à la suite des défrichements, sans doute à l'initiative d'un seigneur laïc (ou ecclésiastique) qui, pour nourrir une population en forte croissance accorda des avantages (libertés, fiscalité). Le réchauffement climatique (petit optimum médiéval du XI au XIIIe siècles) et les progrès techniques (outils en fer, charrue, moulin à eau) facilitèrent cet essor momentané qui correspondit à l'implantation de nombreuses localités bâties autour des églises et/ou des châteaux-forts, avant qu'une longue crise biséculaire (famine, peste, guerre) ne s'abattit sur l'Europe occidentale au XIV et XVe siècles et mit fin à une longue ère médiévale de dix siècles.



BEAUX n'a rien à voir avec l'esthétique. Le nom vient d'un terme latin signifiant bief ou du gaulois « *bedu* » (canal, fossé) ou de l'occitan « *besa* » (bief, rigole d'irrigation), tous ces mots présentant une évidente parenté. L'eau d'une rivière était vraisemblablement dérivée pour alimenter un moulin, considérable progrès, et éventuellement, arroser des prés. Beaux, au Moyen-Age, relevait de l'abbaye de Chamalières sous le nom de « *Bedals* ».

BESSAMOREL serait la contraction de Besse à Morel (bois de bouleaux du sieur ou seigneur Morel). Besse viendrait du gaulois « *beto* » ou du latin populaire « *bettius* » ou « *betella* » (bouleau, « *boul* » en vieux français). Nous pouvons supposer que la forêt (une boulaie) fut défrichée selon le processus décrit ci-dessus (cf Araules). Signalons que chez les Gaulois, le bouleau était l'arbre de l'intelligence et du savoir. Les chamans-magiciens l'utilisaient dans leurs exorcismes.

GRAZAC fut un domaine gallo-romain. (Le suffixe *ac* est assez répandu en Haute-Loire). La villa de Gratus ne désignait pas une belle maison mais une importante propriété agricole, avec, à sa tête, un maître (*domines*) et des tenanciers, voire, à l'origine, des esclavages (*servis*), puis des serfs attachés à la glèbe qu'ils ne pouvaient quitter, et enfin, plus tardivement, des vilains (paysans libres) dépendant d'un seigneur. Faute de documents, l'historien ne peut qu'émettre des suppositions par analogie avec des situations semblables.

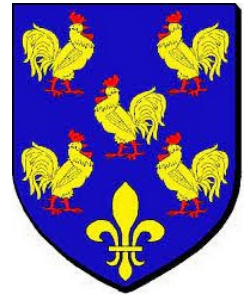
LAPTE possède une signification à prime abord quelque peu obscure. Il semblerait que ce nom soit issu du gaulois « *lap* », variante de « *clap* » qui aurait donné *clapas* (tas de pierres, en occitan). Le *clapas* résulte de l'épierrement des champs. Il est curieux d'apprendre que Montpellier s'appela d'abord Lou Clapas ! Lapte s'est édifié au pied d'un rocher qui abritait la localité des vents froids. Bon sens paysan, naturellement.

SAINT-JULIEN-DU-PINET se plaça au Moyen-Age sous la protection d'un saint bien connu dont nous avons parlé avec Saint-Julien-Chapteuil. Julien appartenait à la légion romaine. Il fut persécuté et mourut, à Brioude en 301. Le christianisme ne fut toléré que quelques années plus tard par Constantin (Edit de Milan), avant de devenir à la fin du IVe siècle, religion d'Etat, la seule admise (Édit de Thessalonique) de Théodose, qui, en outre, partagea l'Empire en deux (l'empire d'Occident, capitale : Rome et l'empire d'Orient ou byzantin, capitale : Constantinople ex-Byzance, devenue Istanbul sous Soliman le Magnifique. Pinet permet de supposer que la localité résulte d'un défrichement au milieu du Moyen-Age, d'un bois de pins ou de buissons épineux (voire les deux) plutôt que de sapins moins répandus. La déchristianisation révolutionnaire, fin du XVIIIe siècle, débaptisa St-Julien-du-Pinet, qui s'appela alors Mont Alibert. Pour peu de temps.

YSSINGEAUX¹ est-il, réellement, à l'origine la Cité des Cinq Coqs (Cinq *dzais* en occitan local) ?

1- Ndlr : L'origine et l'étymologie de ce nom ne sont pas claires. Albert Boudon-Lashermes qui ne retient que la forme

Séduisant ! mais peut-être et même sans doute faux ! Alors quelle explication ? Il est possible sinon vraisemblable que le vaste territoire de la localité (une des plus grandes communes du département) fut à l'origine, début du premier millénaire, un très vaste domaine, celui d'un certain Isingald, soit un Germain ou un Gothique des IIIe ou IVe siècle, soit un Franc des Ve ou VIe siècle qui aurait dirigé le défrichement et ensuite la mise en valeur des terres conquises sur la forêt. Pourquoi pas ? Selon le processus bien connu, l'exploitation devint seigneurie puis paroisse et enfin commune. L'hôtel de ville actuel occupe l'ancien château d'où son aspect particulier. Le cartulaire (titres de propriété) de Chamalières cite, fin du Xe siècle, la paroisse (parochia) d'Yssinguado (nom très proche de Issingald). Ce nom se transforme successivement : Isingiaco (XIIe s.), Yssinghacus (XVe s.), Singeaulx (XVIe s.), puis... villa de Cingealx et même... Saint-Jaulx (XVIIe), fruit de l'imagination fertile d'un copiste en mal de christianisation ! L'orthographe du XVe au du XVIe siècle était très proche de l'actuelle. Tant pis pour les Cinq Coqs (gaulois) qui figurent sur le blason de la ville. Dire que les joueurs de l'équipe de France (ce n'est pas rien) doivent se contenter d'un seul !



RETOURNAC² révèle, encore une fois, l'existence d'une villa gallo-romaine. Faute de document, il n'est pas possible d'en dire davantage. De savants esprits y ont vu un dérivé de « *ritum* » (gué) que l'on retrouve dans Augustoricum (Limoges). Avant l'établissement d'un pont à plusieurs arches, la Loire pouvait-elle être franchie aisément ? Aux basses eaux, bien entendu. Retournac fit partie du Canton d'Yssingaux avant de devenir le chef-lieu d'un canton possédant plusieurs industries textiles (d'où le Conservatoire de la dentelle). Aujourd'hui, Retournac est rattaché au nouveau canton de Bas-en-Basset qui élit deux Conseillers départementaux, en binôme, comme tous les autres nouveaux cantons issus de la dernière réforme administrative qui a, en outre, créé les grandes régions. Complément historique : au XVIIIe siècle, les Jourda de Vaux (l'un d'eux fut Maréchal de France et pacificateur de la Corse) étaient seigneurs d'Artias (château en ruines), et de Roche-en-Régnier (château également ruiné). Il existe aussi un château à Ribes, lieu-dit de la commune (demeure en bon état habité par les De Grunne). Retournac bourg eut un château situé près de l'église, propriété indivise de l'évêque du Puy et du seigneur de Roche-en-Régnier. A Artites, deux manoirs (ruinés) correspondaient à deux seigneuries qui fusionnèrent au XVIIIe siècle. A la Bourrange, la maison forte médiévale est devenue une propriété privée. La maison forte de Chabanolle, dans la mouvance de Roche-en-Régnier, fut donnée au prieuré de Chamalières (fin XIIe). Au XVIIe siècle, les Jourda de Vaux, par un mariage avec l'héritière de Thérèse de Chabanolles, en deviennent les maîtres. Le château de Mercuret très remanié au XVe connut divers propriétaires dont encore les Jourda de Vaux, au XIXe siècle. Le territoire de Retournac fut donc morcelé en huit seigneuries ! Un record !

En conclusion, nous constatons que l'origine géographique et historique se conjuguent. Les grands domaines issus de défrichements devinrent des seigneuries et des paroisses au Moyen-Age, puis des communes en 1790. Malgré la proximité et l'importance de l'abbaye de Chamalières, une seule localité porte le nom d'un saint, ce qui paraît surprenant en ces terres encore aujourd'hui fortement marquées par le christianisme.

Roger CHALEIL-DURAND

syncopee *Sincgeaulx*, *Cingaulx*, y voit le nom « d'un dieu gaulois » *Singaud* : *Singuadus* ou *Singuatus* (Fustel, I, 117)... qui devait avoir sur la colline de Saint-Roch son principal autel ». (VCV, 241-243). Dauzat (TF, 193) explique : « Le suffixe *-avu* -, fréquent au nord de la Gaule, est ici très rare. Peut-être figurait-il à la finale d'Yssingaux : les formes les plus anciennes *Issingauudo* 985, *Issingauo* 1000, peuvent s'expliquer par une fausse latinisation d'une forme populaire *Issinjavu*, ou *Eissinjavu*. Il est tentant de postuler *Exingavu* (*Exingo*, nom d'homme connu), mais il est possible qu'on soit en présence d'un dérivé d'*Iccius*, comme il est admissible que la finale fût *-audu* en latin vulgaire ». Pour DNL, Yssingaux proviendrait d'un nom d'homme germanique *Issingaud* ; E. Vial (NVV, 189) y voit aussi un nom d'homme germanique *Isingald*. Mais, pour Yssandon, DNL semble rejoindre Dauzat en proposant un « dérivé du gaulois *exingidus*, de sens obscure ». C'est bien d'ailleurs à Dauzat qu'il convient de se rallier, jusqu'à plus ample informé. Toponymie du Velay. Jean Arzac. Les Cahiers de la Haute-Loire. Le-Puy-en-Velay. 1991

2- Ndlr : Dauzat qui ne cite que Retournac, chef-lieu de commune, explique : « est à rapprocher de *Rittuldiaco* (inscription d'une monnaie mérovingienne), apparenté à l'anthroponyme *Ritti* bien connu, qui est peut-être une forme redoublée de la racine gauloise *ritu* - gué. La forme primitive a dû être altérée par attraction homonymique du verbe *retornar*. Cette attraction est probablement, au moins pour le premier Retournac situé dans un « retour » de la Loire, mais elle a pu jouer sur le thème oronimique préceltique *turno* « tertre, élévation de terrain » d'où proviennent *Tornac* (Gard), sur une colline, et les divers *Tornacum*, « qui ont dû désigner, comme les *Montaniacum*, des localités sur des buttes ». Pour TGV, 200 : « peut-être NP gaulois *Rectunus* ; attr. de occ. *retornar*, revenir ». Toponymie du Velay. Jean Arzac. Les Cahiers de la Haute-Loire. Le-Puy-en-Velay. 1991

SUPPLIQUE AU PRESIDENT

Avant de vous présenter ma supplique, laissez-moi vous dire, Monsieur le Président, que depuis que vous êtes à la tête de notre pays vous avez dû faire face à des situations difficiles : grève des cheminots, mouvement des gilets jaunes, réforme des retraites et pour clore le tout, pandémie du Covid 19.

Parlons un peu de cette épidémie qui parcourt maintenant toute la planète. Peut-être vient-elle de Chine ? Possible. Mais j'ai entendu ces mots dans la bouche d'une sage paysanne : « *et si c'était la Terre qui se vengeait de tout le mal que les Hommes lui font ?* »

Déforestation. Utilisation de pesticides. Destruction de la couche d'ozone. Pillage systématique de ses richesses enfouies. Guerres. Peuples que l'on laisse mourir de faim, alors que d'autres jettent des tonnes de nourriture. La liste de tous les maux que nous lui infligeons serait longue. Pour ma part, cette remarque me trotte dans la tête : elle paraît folle ? Ne serait-elle pas plutôt sage ?

Vos prédécesseurs vous ont laissé un héritage pour le moins compliqué, vos adversaires ont eu beau jeu de critiquer à tout-va : on sait ce que valent les « *y a qu'à, faut qu'on* » ! Pour résumer, je trouve que vous ne vous en êtes pas mal tiré. C'est tellement facile de juger lorsque l'on n'est pas sur le terrain ! Une bonne partie de votre équipe vous a soutenu, les autres ont préféré prendre la fuite... courageusement.

Ceci dit, je peux vous présenter ma supplique : elle concerne les petits agriculteurs et tous ceux qui ont pour profession de soigner, du modeste A.S.H. au médecin, voire au professeur en médecine.

Je suis petite-fille de paysans et c'est ma fierté. Depuis mon enfance, c'est-à-dire entre les années quarante et cinquante, j'ai le souvenir de femmes et d'hommes travaillant du lever du soleil à son coucher, une terre ingrate, avec des outils rudimentaires. Beaucoup de paysannes ont dû faire face seules, les maris étant morts, prisonniers ou luttant avec les maquisards. Je n'oublierai jamais une image : ma grande-mère, si petite, si menue, labourant avec sa charrue attelée de deux vaches, soulevée par les manches de son outil tellement elle était frêle. C'est à ce prix, un travail si dur, qu'elle réussissait à nous nourrir, nous, ses petits-enfants qu'elle gardait pour nous préserver des bombardements de notre ville et même à améliorer l'ordinaire de ses enfants retenus en ville par leur travail. Les terrains des montagnes auvergnates sont plus riches en cailloux qu'en bonne terre.



Je vis maintenant une grande partie de l'année dans un hameau, à plus de mille mètres d'altitude, et je peux vous dire que le sort des petits paysans n'est guère enviable. Si l'épouse n'exerce pas un travail hors de l'exploitation, il est bien difficile pour eux de joindre les deux bouts. Les enfants ne prennent pas le relais (et comme on les comprend !). Lorsqu'a sonné l'heure de la retraite ils peuvent espérer toucher six cent euros environ. Ce n'est pas cher payé alors qu'à douze ou treize ans, ils avaient déjà le râteau à la main pour aider parents et grands-parents. N'existera-t'il bientôt plus que de gros domaines ? D'énormes engins, coûtant une fortune et polluant à l'excès ? Naturellement, toute l'exploitation est gérée grâce à un ordinateur...

Je n'en dirai pas plus, je ne suis pas une experte en la matière, mais n'y aurait-il pas une solution pour que petits et grands agriculteurs puissent vivre ensemble dans des conditions plus équitables.

Je suis mieux informée en ce qui concerne les métiers de la santé, tout simplement parce que j'ai parmi mes enfants et mes petits-enfants trois infirmiers ou infirmières, dont un cadre de santé et une puéricultrice, un aide soignant et un H.S.H. Tous sont entrés dans ces métiers par vocation. Le mot est désuet, je sais, mais il est pourtant vrai. Lorsqu'ils parlent de leurs patients, ils le font avec tendresse. Tous aimeraient avoir un peu plus de temps afin de s'attarder pour parler avec tous ces gens en souffrance : une conversation, une confiance, tenir une main, ferait parfois plus d'effet qu'un comprimé. Impossible : manque de personnel, beaucoup de temps passé à faire de la « *paperasserie* », tracasseries administratives.

Une image me vient : ma petite-fille puéricultrice dans un service de bébés prématurés, me disant avec un accent d'infinie tendresse « *si tu savais mémé comme ils sont courageux mes bébés, ils luttent pour vivre, et lorsque j'approche un doigt de leur menotte, ils le serrent, ils s'y accrochent aussi fort qu'ils luttent pour exister* ». Elle avait du soleil dans les yeux en me disant ces mots.

L'infirmière à domicile est un peu plus « *gâtée* », elle peut passer un peu plus de temps avec ses patients, à condition toutefois de ne pas compter ses heures de travail ! Trente-cinq heures, elle ne connaît pas ! La montre est un objet parfaitement inutile pour elle.

Mon fils est cadre de santé, à quelques années de la retraite. Il aime toujours autant son métier, mais il a vu

les conditions de travail se dégrader d'année en année. Faire du syndicalisme ? Peu de chance d'obtenir quoi que ce soit, les soignants peuvent exercer leur droit de grève, mais seulement en portant sur leur blouse « en grève » et en continuant leur travail. Lors de la dernière manifestation à Clermont, dans le calme, sans la moindre violence, ils étaient mille. En arrivant à la gare, lieu de dispersion, un cordon de C.R.S. les attendait. Ces derniers ont quitté leurs casques, les ont posés à terre et applaudi les soignants. C'est émouvant, tout comme les applaudissements de la population à huit heures du soir.

Ils sont allés avec courage au travail en sachant qu'ils risquaient leur vie. L'un d'eux à qui j'évoquais le danger m'a répondu : « *On est infirmiers, on a choisi, on a signé, alors quoi de plus normal que de ne pas tenir compte des risques* ».

L'aide-soignant s'est reconverti dans le commerce. Il travaillait dans une EHPAD (avant l'épidémie), mais il n'avait pas même le temps de parler avec « *ses petits papy et mamy* », si seuls, si souvent délaissés. Une « *causette* » de quelques minutes leur aurait pourtant fait plus de bien qu'un quelconque comprimé. Lorsque le Covid 19 a éclaté, il s'est immédiatement inscrit pour être en réserve, disponible en cas de besoin. Le sens du devoir ? Non, simplement l'amour des autres, d'un métier qu'il n'est plus possible d'exercer au vu des conditions de travail « *inhumaines* », alors qu'il l'aime, pourtant.

Je ne suis pas arrivée à quatre-vingt-quatre ans sans quelques séjours à l'hôpital. Je peux dire que j'ai toujours eu à faire à du personnel, soignants ou autres, d'une extrême gentillesse. Un seul mauvais souvenir : J'étais hospitalisée pour des maux de tête insupportables dont on n'arrivait pas à déterminer la cause. Mon mari, plus qu'inquiet, ne quittait pas mon chevet. Arrive dans ma chambre « *LE PROFESSEUR* », suivi de son nombreux cortège, infirmière chef, étudiants et je ne sais qui encore. Il devait mesurer un petit mètre soixante, mais son ego devait bien atteindre le mètre quatre-vingts. Pas de bonjour de sa part, pas même un sourire de commisération, seul l'ordre bref jeté à mon époux : « *Sortez, Monsieur* ».

Une petite seconde de silence, puis la voix de mon mari, fort de son mètre quatre-vingts, riche de son amour et de son inquiétude pour moi, mais complètement dépourvu d'ego : « *Je ne quitte pas le chevet de mon épouse et si l'un d'entre vous veut me forcer à sortir, qu'il approche.* »

Personne n'osa s'approcher et la visite du professeur fut courte. J'eus droit, en guise de soins, à quatre piqûres de morphine par jour. Pas longtemps, mon époux me tira de ses sales pattes en signant une décharge, naturellement (Pour la petite histoire c'était simplement une banale, mais horriblement douloureuse histoire musculaire).

Oserais-je, Monsieur le Président (bien sûr que j'oserai !) attirer votre attention sur tous ces gens que l'on regarde à peine. Je veux parler des caissières de supermarché, des éboueurs, des agents d'entretien, des bénévoles qui ont pris toutes les risques pour aider les vieilles personnes seules, les sans-logis lors du confinement, à leur risques et périls. Et ma liste est loin d'être complète.



Je vais toujours dans le même petit supermarché. Il n'y a jamais foule et il m'arrive d'échanger quelques mots avec l'une ou l'autre des caissières. J'ai ainsi appris que certains clients les prenaient à parti parce qu'ils avaient trop attendu, qu'elles enregistraient trop lentement les articles, etc.... Pas un bonjour, pas un merci ! Sommes nous devenus une bande de sauvages malappris ?

Vous n'y pouvez rien, je sais. Mais nous, citoyens et citoyennes de notre belle France, nous pouvons leur parler gentiment, les respecter et nous dire qu'ils nous valent bien, quel que soit notre rang dans la société.

Malheureusement je n'ai pas le mode d'emploi pour civiliser les abrutis, et vous non plus. Mais ils méritaient, tous ces hommes, ces femmes, que je salue leur courage...et leur patience.

Je ne suis qu'une citoyenne lambda, ignorant les arcanes de la politique. Mais vous, Monsieur le Président, qui avez le pouvoir, le savoir, ne pourriez-vous pas donner un bon coup de pied dans la fourmilière et remettre à plat l'organisation de la santé, de l'agriculture...

J'ai parfaitement conscience que ma supplique ne vous atteindra certainement pas personnellement, mais je sais que tous les gens de bonne volonté qui me liront (surtout vous, amis du Souffle) me comprendront.

Yvette MAURIN

CES PLANTES INDESIRABLES QUI NOUS ENTOURENT

La liste des plantes toxiques pour l'homme ou les animaux est très longue, nous nous intéresserons à trois plantes emblématiques qui envahissent tous nos espaces : l'ambroisie, la mercuriale et le vératre.

L'AMBROISIE

D'où vient-elle ?

Une fois n'est pas coutume, c'est un nouveau fléau venu d'Amérique du Nord à l'instar d'autres comme le phylloxera ou le doryphore.

Sur l'origine de sa venue en Europe, rien n'est très clair avec deux hypothèses : soit avec des graines de trèfle importées en 1863 ou par les avions américains lors de la seconde guerre mondiale.

Comment la reconnaître et où pousse-t-elle ?

Il en existe plusieurs variétés mais la plus connue présente chez nous est l'ambroisie à feuilles d'armoise. C'est une grande plante qui peut atteindre 2 m à maturité ; elle a des fleurs vert pâle ou jaune qui se dressent en épis, des feuilles très découpées.

Il serait important que chacun d'entre nous puisse la reconnaître. Je vous invite à aller sur un site qui donne un maximum d'informations sur cette plante : www.ambroisie.info.

Elle est dite « *plante invasive* », elle peut pousser partout y compris dans les cultures (lentille par exemple) mais ses lieux d'implantation classiques sont : remblais ou chantiers, terres à l'abandon, talus, lotissements.

Elle est très résistante notamment ses graines qui peuvent séjourner dans l'eau, le sol jusqu'à 40 ans.

Quels sont les risques sanitaires notamment pour l'homme ?

Ce sont ses pollens qui sont dangereux pour tout un chacun d'entre nous quelque soit l'âge. Ils provoquent de multiples réactions allergisantes : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

Elle est répertoriée dans le code de la santé publique comme « **espèce végétale nuisible à la santé humaine** ».

Une estimation faite en 2017 du nombre de personnes touchées par les effets de l'ambroisie en Haute-Loire était de **15000, soit 8 % de la population**.

Le coût de santé (consultations médicales, traitements, arrêts maladie) dans notre département a été chiffré pour cette même année à **0,9 million d'euros**.

Elle peut aussi avoir des effets négatifs sur la biodiversité notamment au bord des rivières, générer des pertes de rendements dans les cultures.

Son implantation en France et plus précisément en Haute-Loire ?

Elle est très présente dans le Sud-est de la France notamment toute la vallée du Rhône. Les départements auvergnats de l'Allier et du Puy de Dôme sont aussi fortement touchés.

Moins présente en Haute-Loire, la situation reste préoccupante avec la faculté pour cette plante de se développer rapidement.

Que font les pouvoirs publics pour lutter contre ce fléau ?

Au niveau national, une réglementation est en place depuis plusieurs années avec comme dernier acte une instruction ministérielle d'août 2018 qui prévoit la mise en place d'un Comité de coordination départemental et l'élaboration de plans locaux de lutte.

Ce comité départemental regroupe tous les partenaires locaux (état, collectivités, tous les



acteurs concernés : hôpitaux, SNCF, Agence de l'eau, ...)

Les actions sont conduites sous la gouvernance de l'Agence Régionale de Santé (ARS) aidée par le FREDON (Fédération Régionale De lutte contre les Organismes Nuisibles).

Cela se traduit par un plan d'action :

- **Réseau de référents communaux** : 296 référents communaux sur 170 communes de Haute-Loire
- Mise en place d'une **plate-forme interactive de signalement de l'ambroisie** : il est possible pour toute personne de signaler la présence de l'ambroisie soit par mail : contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone : 09 72 37 68 88.
- Campagne d'information et de sensibilisation : affiches, tracts, interventions auprès du public, des enfants, ...
- Journée internationale de lutte contre l'ambroisie.

Et nous, Que pouvons nous faire ?

Pour une fois, nous pouvons être l'acteur principal dans la lutte contre cette plante maléfique. Il faut l'éliminer, ce qui n'est pas très difficile à condition de prendre quelques précautions.

On peut décliner trois actions possibles :

- **L'arrachage pur et simple** : Il faut se munir de gants car elle est allergène mais aussi urticante.
- **Le fauchage** : Il faut le faire avant floraison mais la destruction est temporaire car elle va repousser. C'est quand même utile pour éviter la dissémination des graines.
- **La mise en concurrence avec d'autres plantes** : l'implantation d'autres plantes peut empêcher sa prolifération.

LA MERCURIALE

La mercuriale, plante annuelle, est considérée comme une "mauvaise herbe". **Originaire d'Europe, elle est très répandue en Asie, en Afrique du Nord.**

La plante est employée depuis l'Antiquité pour ses propriétés laxatives. Elle tirerait son nom du dieu romain des voyages Mercure. En effet, comme le personnage mythologique, la graine de mercuriale s'implante loin du pied dont elle est rejetée, à la faveur du vent qui permet sa propagation.

Les fourmis, qui apprécient l'huile contenue dans les graines de mercuriale jouent également un rôle prépondérant dans la dissémination de la plante.

Comment la reconnaître et où pousse t-elle ?

La mercuriale (*Mercurialis annua* L.) est une plante sauvage qui pousse dans des sols secs et argileux en bordure des pâturages, dans les terrains vagues, ou les champs après récoltes. Il existe des pieds mâles avec des étamines vert clair bien visibles et des pieds femelles dont le pistil est plus discret. Il est souvent mentionné une odeur désagréable lorsqu'on la froisse entre ses doigts, mais ce n'est pas forcément très net.

Cette plante est invasive, avec une production de 750 à plus de 1000 graines par plant en fonction du milieu et de la compétitivité du pied.

La plante est toxique de la floraison à la fructification.

On la trouve partout en France.

Quels sont les risques sanitaires notamment pour les animaux ?

Les principales espèces touchées sont les bovins, ovins et caprins. Si les animaux ont suffisamment à manger, la plante est peu consommée à l'état frais, car elle a un goût désagréable. L'ingestion peut être effective lors de disette dans les pâtures, ou encore lors de la distribution de fourrages récoltés sur des champs fortement pourvus de pieds de mercuriale.

Chez les bovins une ingestion massive et unique (9 à 10kg), ou bien en faible quantité mais

répétée dans le temps (1 à 3 kg sur plusieurs jours), suffit à provoquer l'apparition des troubles.

L'intoxication évolue avec les signes suivants :

- baisse de forme générale (abattement, perte d'appétit)
- émission d'urine rouge,
- diarrhée
- muqueuses jaunes pâles,
- coloration rosée du lait.

Elle ressemble à la piroplasmose, mais ne provoque pas de fièvre. Dans certains cas, Elle peut entraîner une météorisation qui peut être fatale.

En général l'ingestion de mercuriale n'est pas directement mortelle, mais peut rendre bien malade et laisser des séquelles. Il est donc conseillé d'appeler son vétérinaire dès l'apparition des premiers signes pour qu'il mette en place un traitement approprié avant que l'état de l'animal ne s'aggrave (météorisation, décubitus prolongé).



Pas de risque sanitaire pour l'homme mais plante adventice pour les cultures

Les intoxications pour l'homme sont très rares, cette plante a même des propriétés purgatives.

La mercuriale fait partie des mauvaises herbes dans le potager par l'odeur qu'elle dégage mais aussi pour sa faculté d'envahir le terrain d'un jeune semis. C'est une herbacée annuelle mais qui passe souvent l'hiver sans disparaître lorsqu'il fait insuffisamment froid.

La mercuriale annuelle est **une adventice très envahissante**, qui se développe rapidement, captant lumière, eau et nutriments du sol, en forte compétition avec les cultures agricoles. Non contrôlée, elle peut causer d'importantes baisses de rendement dans les cultures de maïs et de betteraves.

Elle peut aussi être présente dans les prairies naturelles ou artificielles.

Comment lutter contre cette mauvaise herbe ?

Très invasive, la mercuriale annuelle est bien connue des agriculteurs, avec un développement particulièrement remarqué dans les cultures de printemps..

Les herbicides fonctionnent bien au stade de plantule pour l'éradiquer dans les cultures de betteraves et de pommes de terre.

Cela est plus difficile dans les parcelles d'orge de printemps, maïs, sorgho et tournesol.

La lutte chimique peut efficacement être complétée sur les plantules par une lutte mécanique à la bineuse.

Dans les jardins, elle peut être éliminée par un simple arrachage.

LE VÉRATRE

Le **Vératre¹ blanc** appelé aussi Héliébore blanc est une vigoureuse plante rhizomateuse dépassant 1 m de haut, à tige robuste et à feuilles alternes, larges, ovales ou oblongues.

1- Ndlr : Dans le N° Spécial 1989 des Cahiers de la Haute-Loire, commémoratif du bicentenaire de la Révolution française, André Crémillieux publiait une étude intitulée "Une curiosité botanique dans le cahier de doléances de Châteauneuf près Le Monastier". Cette plante toxique abondait sur ce terroir et provoquait des empoisonnements sur le bétail "tant à cornes qu'à laine". Nous nous en sommes inspirés pour écrire dans la Souffle N° 13 de novembre 1999 une "Chronique révolutionnaire et botanique". Nous y décrivions les symptômes de l'empoisonnement par le vératre.

Cette plante ressemble fort à notre gentiane jaune utilisée pour fabriquer une liqueur apéritive. C'est une telle confusion que signale l'auteur du livre "Nos grands-mères savaient... La vérité sur les plantes et la vie naturelle. Jean Palaiseul. Lafont. Paris. 1972".

Les fleurs sont petites, à 6 pétales en étoile, blanchâtres, verdâtres ou jaunâtres, en grandes inflorescences terminales ramifiées dans leur moitié inférieure.

Le fruit est une capsule.

Comment le reconnaître et où pousse-t-il ?

Le vératre, espèce montagnarde indigène, est progressivement devenu une « mauvaise herbe » envahissante dans les prairies de montagne ; il a d'ores et déjà acquis le statut d'indésirable en France, Autriche, Allemagne, Italie, Suisse et Slovénie.

En France, elle est présente dans tous les massifs montagneux, (rare dans les Vosges). La couleur des fleurs peut varier d'un massif à l'autre : ainsi les vératres du Massif Central ont des fleurs blanches alors que ceux des Alpes sont en général de couleur verte.

Le problème de cette plante est sa ressemblance avec la gentiane surtout qu'elle pousse dans les mêmes lieux. Un moyen facile de la différencier est l'implantation des feuilles qui sont décalées chez le vératre et symétriques chez la gentiane.

Un moyen m'a été donné par un guide de montagne sur la position des feuilles qui font le "YES" (Y) chez la gentiane et le "NO" chez le vératre (N).

Quels sont les risques sanitaires pour l'homme et les animaux

Il est toxique pour le bétail comme pour l'homme. Toute la plante est toxique et en particulier la racine. Elle contient plusieurs alcaloïdes qui constituent en cas d'ingestion un cocktail toxique entraînant des vomissements et d'autres complications médicales qui peuvent aboutir à la mort à partir d'une dose de 20 mg ingérée, soit 1 à 2 g de racine séchée.

Attention aux amateurs d'apéritifs confectionnés avec de la gentiane. En cas d'erreur entre vératre et gentiane, la "potion" peut s'avérer être un poison mortel.

Comment lutter contre cette mauvaise herbe ?

Aujourd'hui, le vératre doit être combattu conformément à l'ordonnance sur les paiements directs. Selon les rapports d'expérience, le vératre peut être affaibli par un fauchage régulier peu avant la floraison, mais ne peut pas être éradiqué. L'usage de la faux est possible, mais il est préférable de procéder à une coupe sous la surface du sol au niveau du collet afin de favoriser l'accès à l'eau de pluie et ainsi la pourriture du système racinaire. Les outils simples et facilement utilisables sont la bêche tranchante, la bêche à rumex et le cylindre-extracteur de racine. Le même effet peut également être obtenu par un arrachage manuel avec torsion, mais des gants doivent impérativement être portés à cause des toxines de la plante.

Après la fauche ou l'arrachage, il est recommandé de se débarrasser des plantes fauchées ou déchirées. Les plantes sèches jonchant le sol sont particulièrement appétantes et présentent donc un danger important d'intoxication, surtout chez les jeunes animaux.

Conclusion

Il y a beaucoup d'autres plantes toxiques pour l'homme ou les animaux dont certaines très connues : la colchique, l'aconit, le laurier rose, le ricin, le muguet, la cigüe, la belladone, ...

Le règne végétal comprend de très nombreuses espèces sauvages ou cultivées toxiques, voire mortelles pour plusieurs d'entre elles, mais il faut néanmoins savoir que les empoisonnements



Dans les Cévennes, pour soigner la gourme des ovins, les pâtres suspendaient du varaire dans les bergeries (Bergers des Cévennes. Anne-Marie Brisebarre. Espace des Hommes. Berger-Levrault. Paris. 1978).

par contact ou ingestion restent malgré tout très réduits. Ils ne constituent en effet que 14% des intoxications loin derrière les accidents provoqués par les médicaments ou les produits phytosanitaires.

Quelques mesures simples limitent au maximum les facteurs de risque. Avant de céder à un coup de cœur pour une plante, renseignez-vous sur sa toxicité ou son innocuité. Installez les plantes vénéneuses à l'écart de la terrasse, des aires de jeux, des lieux de passage et hors de portée des enfants. Après avoir manipulé ces plantes pendant les travaux d'entretien, lavez-vous soigneusement les mains si vous n'avez pas mis de gants.

Les plantes dans la toponymie

Qu'est ce que la toponymie ?

La **toponymie** est une discipline linguistique qui étudie les **toponymes**, c'est-à-dire l'origine des noms de lieux.

Elle se propose de rechercher leur ancienneté, leur signification, leur étymologie, leur évolution, leurs rapports avec la langue parlée actuellement ou avec des langues disparues (occitan par exemple).

L'origine des noms de lieux est multiple, elle remonte aux périodes gauloises, gallo-romaines, féodales, ...

Les références sont aussi très étendues : eau, relief, plantes, animaux, cultures, religions, nom des personnes, ...

Nous nous intéresserons uniquement aux noms de plantes, essentiellement des arbres. Ainsi nombre de lieux (hameaux) en Haute-Loire portent un nom dérivé de la langue occitane.

Origines patoisantes de noms de lieux en Haute-Loire

- Le frêne : en occitan lo fraisse

Si beaucoup de hameaux s'appellent Fraisse ou le Fraisse, il y a tous les dérivés : Freycenet, le Fraysse, Fraissinet, ...

- Le hêtre ou fayard : en occitan lo fau

On trouve quelques fois le Fau mais plus souvent la Faye, Fay, La Fayette, La Fayolle, le Fayard,...

- L'aulne ou verne : en occitan la verna

Beaucoup de noms de lieux y trouvent leur origine à commencer par Verne mais aussi le Vernet, la Vernède, Vernoux, Vergnes,...

- le bouleau : en occitan lo bès

La liste est très importante : le Betz, le Besset, Besse, Bessettes, Bessarioux, la Bessière, la Bessède,...

- le noisetier : en occitan la vaissa ou l'aulanhièr

La Veysseyre est très présente dans de nombreux hameaux de nos communes altiligériennes.

La noisette se traduit en occitan par alaunha. On trouve des villages nommés : l' Aulagnier, les Aulanières, les Aulanais, ...

On pourrait ajouter de nombreux autres arbres à l'origine de noms de lieux : le pin (le Pin), le chataignier (Chastanhier), le tilleul (le Telh), ...

Pour faire référence à une "mauvaise plante", on peut parler du genêt souvent appelé par les gens de la campagne " balai" en référence à son utilisation pour fabriquer des balais.

- le genêt : en occitan lo balai

Il est à l'origine des lieux nommés : Les Balayes, la Balaye, ...

Henri OLLIER

Elisée Vignes : un poète gardois (suite)

À notre demande, Daniel Vignes a sélectionné des poèmes de son père *Elisée¹ Vignes*, en occitan. Il les a retranscrit en nous demandant de ne point trop faire attention aux éventuelles fautes car il ne maîtrise pas si bien l'occitan que son père.

Nous avons tenté de les classer, avec en premier **L'aube**, un hymne aux Cévennes et à sa nature, petite faune sauvage saisie à son éveil au point du jour, lièvre, écureuil, corneilles, genêts odorants et l'éternel châtaignier solide pilier de la culture cévenole. La civilisation cévenole traditionnelle a disparu, devant la modernité dont il y aurait bien à dire... Pour l'observateur attentif, il en reste bien des traces.

La jasse, vieil édifice en ruine, ressuscite bergers et troupeaux transhumant par la draille millénaire.

Le moulin ruiné est devenu silencieux. Il produisait jadis les aliments primordiaux : farine de blé pour le pain, farine de châtaigne, huile d'olive... L'eau détournée du ruisseau arrosait aussi le jardin.

Un plaisir est resté, la **cueillette des champignons** et du plus noble le cèpe. Plaisir de la cueillette dans la bruyère et à l'ombre des châtaigniers. Plaisir de la dégustation entre amis parmi les rires et les chansons et pourquoi pas quelques **histoires drôles**...

Pierre mal réveillé dépend son fusil du râtelier, tire sur les oreilles de son âne qu'il prend pour celles d'un **lièvre**... son âne épouvanté court



toujours... L'âne était fort utilisé en Cévennes au relief accidenté pour transporter les marchandises. À lire entre les lignes, c'est aussi le plaisir de la chasse. Bien sûr celui de ramener dans la gibecière gibier à plume ou à poil... mais aussi et surtout celui de parcourir la campagne, observer la nature, les passes de gibier...

Notre homme réussit à chasser sa femme de **la cave** où il a à faire, sans l'avoir dans les jambes. Quand elle y descend pour prendre oignon et rave pour la soupe, son mari ronfle en dormant et cuvant son vin... La chair est faible dans la fraîcheur de la cave et le piquant du vin ! Le passage à la cave est un rite en pays vigneron, plus souvent entre amis qu'en solitaire. C'est une affaire d'hommes au milieu des tonneaux. Les femmes veillent au grain, de raisin en l'occurrence, et qu'il est dur de les éloigner un peu...

L'aube sur les Cévennes est une évocation de la nature, lièvre, écureuil, bruit de l'eau, vieux

châtaigniers, odeur des genêts, envie de vivre et de croire à sa pérennité.

L'AUBO

Per aïma la Cévèno², sous serré é sas peïro
Falal sé lèva a l'aubo, coumo fan lous aussèl
Din l'aïgagé qué baigno lou pè dé sa fresquièiro
Ana sus un trucal quand lèvo lou sourèl.

Vèirès trépas la lèbro sus un plo dé civado
Sauta un escurôu susprès din un broucas,
Cascalha din lou clo la galino aribado,
Entèndrès alu vala lou doulé d'un choucas !
La fon din uno gourgo què tècho é qué plouro,
L'auro din soun poutoun embrassa lou ramas,

1- Ce prénom ancien peut surprendre. Il est issu de l'hébreu *elicha*, signifiant " Dieu sauve ". Ce prénom fut redécouvert dans l'Ancien Testament par les protestants à la recherche de prénoms bibliques pour leurs enfants. Élisée demeura assez usuel en Amérique et fut même assez fréquent en France jusqu'au XIXe siècle. Élisée fut le serviteur du prophète Élie qui, avant d'être miraculeusement enlevé vers le ciel, lui laissa son manteau pour lui indiquer qu'il devait poursuivre sa mission. Dès lors, Élisée pendant cinquante ans prêcha et opéra de nombreux prodiges, témoignant d'une exceptionnelle ferveur. Les chrétiens le considèrent, lui aussi, comme un annonciateur du Christ.

2- Les Cévennes forment une chaîne montagneuse faisant partie du Massif central, située entre les départements de la Lozère et du Gard, prolongeant au sud les monts du Vivarais situés en Ardèche et en Haute-Loire, et au nord les monts de Lacaune et de l'Espinouse situés en partie dans le département de l'Hérault. Le paysage reste marqué par son exploitation passée en terrasses pour la culture des vignes, des oliviers, de la châtaigne et du mûrier. Aigoual et mont Lozère accueillent encore des moutons transhumants.

E lou vièl castagnè qué viu sa dernière ouro
Semèna sous pèlous madü din lou ribas !

Quand lou sourèl aura trescoula la mountagno,
Din l'audou das ginès vous faludra révèni
Alu mitan dé cansoun qué baïloun a la
campagno
Uno envèjo di viuré, créiré a soun dévèni !

Elisée Vignes

La jasso est un poème nostalgique sur ce vieil édifice en ruine, solidement bâti jadis et recouvert de lauzes. Il servait d'abri au berger et à son troupeau tintinnabulant sur le tracé de la draille. Le mouton est un élément fort de la culture cévenole. Il emprunte les drailles, chemins antiques menant aux pâturages d'altitude. Les murs de la bergerie abritent désormais des nids d'oiseaux et sa charpente des chauves-souris.



LA JASSO

L'avien bastido, uèn, din la récantounado,
Dé dous ronc espeilha per lou tal das annado,
La téoulado èro facho emb'un lauzas dé péïro,
Lou ginès é la baucó avièn fa sa litièïro,
Sas fusto èroun l'estau dé la ratopènado !

Per dévina, ségur, la porto estrèchoé basso,
Mascado dé fougèïro, dé brus é dé cabasso
Faliè counéïtré , un pauc, lou camin é la draïo,
Qué mènoun lou troupeï, timbourlan dé
sounaïo
L'estïou, quand vers lou souèr la moutounado
passo !

A servi, dé tout tèn, quand vèn la barbastado,
Aou pastré affréjouli per uno caminado,
Longo din la vèntado, lou galibre é la nèu,
Per vèni s'amatta din l'abrit, é béléu,
Ta bé, usa dé jass per la bestio sauvéjo !

Aro, ès lou testimonio d'uno vido passado,
Escoundu soutu l'éuzé é soutu la ronzado,
Sas lauzo qué s'èn van, luzissou dé sourel,
Sous mur dé péïro sèco, nisau dé tan d'aussel,
Démoroun un souvèni din nostro passèjado !

Elisée Vignes

Le moulin ruiné est un souvenir du temps où sa meule actionnée par l'eau du ruisseau s'activait à moudre blé, châtaigne et olive venu du pays d'en-bas. L'eau détournée arrosait aussi le jardin. Le progrès a interrompu la vie du moulin et son bruit familier, ses pierres dans les ronciers pleurent son souvenir dans l'oubli du temps qui passe.

LOU MOULI

Din lou cros, sus un ronc, dé pôu dé
gardounnado,
An basti lou mouli é un largé besau
Pouso din lou courèn, per qué l'aïgo èmènado
Fagué vira la molo é abèuré l'estau.

Per moulina lou bla, la castanho, l'ouливо
Qué vèn, à la sesou, d'aval, èn païs bas
A fougü empléga, ségur, la forso vivo
Qué cascaïlho é qué faï la gravé a ribas.

An bara la véirado ; la pichete lévado
Mèntèn l'aïgodal riu à un nivèl vougü
Per bagna l'hort, loup ra, la pèssó dé civado,
Arestoun l'aïgagé quand la tèro à bègü.

Dé tout tem, èn amount, quand virounlavo
l'aubo,
Emplissè lou cantoun dé soun cri sè é rau
Mé la vido mouderno é lou tem qué nous raubo
An aresta la molo é soun bru matinau !

Aro, din soun rounsas, sas masièïro perdudo,
Lou mouli ès aqui, soulé, abandouna,
E plouro soun passa dé sa péïro escoundudo
Din l'aoubli qué lous an an toujours sémèna !

Elisée Vignes

Le bouletado célèbre les cueillettes de champignons, au frais matins d'automne, au pied des châtaigniers dans la bruyère. Quel plaisir de cueillir et de poser les cèpes dans un panier sur un lit de fougères ! Et plus grand

plaisir encore que de les apprêter à la poêle avec de l'huile d'olive avant de les déguster parmi les rires et les chansons des amis réunis.

BOULETADO

Souto lou castaniè, quando tombo lou pèlous,
Qué la tèro a bègü la plèjio é qu'ès la luno,
Lou bouletaîré s'èn vaï din lou jour nivèlous
Amassa l'aoutounèn alu mitan dé caluno.

Quand oy a acampa dédin sa boulétièro
Un arsialous rédoun d'aïgagé é dé sourel,
Din lou bertoul, pausa sus un pau dé fougèiro,
Lou boulé s'espandi é faï plasi as uels !

Quand bèlugo la lègno, penjado al crémal,
La padèlo coïra sus uno braso vivo
Lou fin régal nascüdin lou tem autounal
Mèscla dè frès jauver embè d'oli d'ouливо !

E per lou souvèni, davan la brasucado
E l'audo d'un fuoc d'èousé, dé brus é
d'argialas
Gardarèn nostro joïo din uno cascalhado
Dé riré é dé cansoun qu'agrèjo un bon répas!

Elisée Vignes



Le lièvre est un récit humoristique comme il s'en racontait aux veillées devant la cheminée. Pierre, mal réveillé, confond les oreilles de son âne³ avec celles d'un lièvre, décroche son fusil et crible de plombs son âne épouventé qui braie et détale. Il court encore si ça se trouve...

3- L'écrivain écossais Robert Louis Stevenson publie en 1879 un récit de voyage intitulé *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, dans lequel il relate sa traversée à pied de cette région, en compagnie d'une ânesse, Modestine.

LA LEBRE (humouristique)

Pièrrou ! Révèillo té ! Aï vis un bel lébrau
Trépa din lous caulè ; aqui , davan l'estau !
Es un bel lèbratas, on èn vèi las aureilhos,
Vèjo, pos lou tira dal mitan dé la trèilho !
Dèspacho tè ! anèn ! sé crèsés qué t'èspèro !
Dèspenjo toun fusi ! zou ! lèu ! quanto misèro !

E Pièrrou, lous uèl plé dé son é dé pantaï,
S'èmparè dal fusi, é tirè, tirè maï
Sus l'aureilho qué vèi dariès uno matado !
Lou vala résouné din qu'uno fusillado !
E sé passè, d'un cop d'aquèlo, uno causo
imprévudo,
Soun asé, assècari, èro a la begudo,
Paurè ! susprès é fol, din d'aquèlo pétarado,
Se lansè èn bramèn dèssus la cantounado,
Las aureilho criblado, roumègan, apauri,
E crèsé qu'és encaro sus lou pra a couri !

Elisée Vignes

Dans la cave est aussi du registre de l'humour. Le protagoniste tente de rester seul à la cave pour faire son travail. Il réussit à faire partir sa femme. Plus tard, elle redescend à la cave chercher pour sa cuisine oignons et raves. Elle trouve son mari, fin saoul et ronflant, et pas tout seul...

DIN LA CAVO (humouristique)

Taïso té, Marioun, e laïso mé tout soul,
Siès toujours arapado à ièou coumo un pèsoul,
Volé soufra la bouto, embuga lou tinaou,
Zou, lévo té d'aqui, rémonto, vai en naou !

Ai pas bésoun dé tu per faïré aquel travail,
Vai veïré sé siei pas din lou pra èn aval,
Mé séguissés pertou, aco ès pas poussible,
Sièi pas un éfantas, Mariou, ès terrèble !

Mé quand la Mariou révinguè à la cavo
Per y cerca dé cèbo, é un purel de ravo,
Souto uno bouto bouïdo vègué coujà, sadoul,
Soun omé qué rouncavo, vaï èro pas tout soul !

Elisée Vignes

À propos de Marre / Marra

HQCh200816

Ce terme et le sens premier n'a guère changé depuis le latin d'où il est issu. Cf. Félix Gaffiot, *Dictionnaire Latin-Français* : MARRA, æ, f., marre, sorte de houe : Columelle. Rust. 10, 72 ; Pline 17, 159 ; Juvénal 15, 166.

Marre est attesté dans tous les parlers d'oïl (sauf Paris) bien que le *Trésor de la Langue française* (en ligne) en fasse seulement un mot dialectal du Centre¹ [houe de Vignerons] et de l'Ouest et *marra* dans tous les parlers d'oc, en italien ; en catalan, *marràs* désigne une hache à deux tranchants.

A la marra ! est un long poème en occitan de l'abbé Jean-François Meiller² (1811-1859) décrivant le départ d'un pauvre paysan à la mine du bassin de St-Étienne puis son retour au pays natal. Écrit dans le parler occitan d'Yssingeaux-Monistrol, il était régulièrement, il y a encore vingt ans, déclamé lors de soirées réunissant divers amateurs de la langue de tout âge ; il est parfaitement compris dans le bassin du Puy et nous avons rencontré par le passé une dame originaire de St-Julien Chapeuil qui le récitait par cœur et disait l'avoir appris de sa mère. Son thème universel, la qualité de sa langue, son rythme en font une véritable œuvre littéraire.

La marre, instrument pour creuser, arraser, était très employée dans les vignes (pioche-pic, pic de vigne). C'est le sens le plus courant en français avec ce terme qui ne figure plus dans le français standard. À Rosière, l'occitan *marrar* signifie piocher, à coter de *piochar*.

Les travailleurs des montagnes vellaves partant avec leur propre outil louaient, pendant l'hiver, leurs services dans le bas-pays. Par la suite, les mineurs appelèrent "marre" la pioche-pic des « piqueurs » du fond. Le glissement de sens s'étend alors au lieu même et désigne donc la Mine. C'est en ce sens que je l'ai entendu aussi à Alès (années '80). Il semble que ce soit le cas également dans le Nord.

Le *Trésor de la langue française informatisé* classe ce terme comme d'origine dialectale, ce qu'il n'est pas vraiment. Simplement, dans la constitution du dictionnaire de l'Académie, on n'a pas dans un premier temps retenu une grande partie du lexique ouvrier ou paysan considéré comme « langage bas. » Seuls certains artisans ont eu droit à un regard : horlogerie, tapisserie, menuiserie, etc., tout ce qui pouvait entrer dans l'embellissement des belles demeures et châteaux. Ainsi, Pomier, premier proviseur du collège du Puy-en-Velay, continuait-il cette approche dans son *Manuel des locutions vicieuses*³ dans le département de la Haute-Loire et la majeure partie du Midi de la France (1835) : Ne dites pas, « Ils vont tous les ans à la marre. » dites : « ...Ils vont à des travaux de terrasse ou de levée. » Cet exemple montre bien que le sens premier est lié à la pioche elle-même et ce n'est que secondairement *marra* ~ marre est devenu symbole du travail à la mine. Les ouvriers munis de la *marra* n'étaient donc pas seulement des carriers ou des mineurs. Ils pouvaient être aussi des travailleurs saisonniers. « Dans le Lyonnais, on appelait autrefois *maréro* les travailleurs du Velay qui descendaient dans la plaine pendant les hivers. » cf. FEW 6 (1) - 376. Un terrassier est un *marraire*.

« Une pelle, et une de ces pioches que l'on appelle "marre" en Velay, [...] tel est le matériel dont ont besoin les "marreurs". "Aller à la marre" est aux XVII^e et XVIII^e siècle la ressource des Vellaves et des habitants du Brivadois oriental — la "montagne de Brioude" ou de la partie du Livradois tournée vers le Sud-Est, vers la haute vallée de la Loire. » Cf. M. Agulhon & P. Lemerle, *Remues d'hommes, Essai sur les migrations montagnardes...*

GLOSSAIRE DE TAULHAC

Billet de 10 francs 1945, un mineur et son pic



marra [mɑ̃ʁɑ] (nf) *Pioche*. - **anar a la marra** (aller à la mine à Firminy) ; - **es partit a la marra** (même sens).
— *ancien occitan.*: **marra**, *houe*.
— Mistral donne le mot pour le Velay, la Gascogne (*houe*), le Dauphiné (*pioche*) ;
— **marranar** (travailler avec peine), d'où le fr. "marner". ¶ •ALMC-907, 12, 13, 17, 18, 19SE, 20SW, 22, 24, 25. Étym.: latin MARRA, *houe*.



Jean Mineur Publicité, 2001

marraire [mɑ̃ʁajʁ] (nm.) *Carrier*. - **los marraires èron a las carrièras* e a forar los tunèls** (les carriers étaient à la carrière et foraient des tunnels) *Henri Verdier*. ; - **lo marraire tira de pèiras** (le carrier extrait des pierres) *Henri Verdier*.⁴

¹ L'appellation de Centre est particulièrement floue. On ne sait jamais de quelle région il s'agit exactement.

² En 2007, Jean-Yves Rideau a publié intégralement, aux éditions du Roure ce texte dans *Jean-François Meiller : Poésies Patoises*, accompagnée d'une traduction remarquable.

³ Il faut comprendre "comportant un vice de forme".

⁴ Henri Verdier parle ici des « marraires » (terrassiers) employés à creuser le tunnel de Coubon au Riou.

Dans cet extrait de mon "Magasin lexical du Velay" ; A- est mis pour Atlas linguistique du Massif central de Pierre Nauton ; TDF, Trésor du Félibrige de Frédéric Mistral.

houe *nf* □ *fessor* (fossoir ; hoyau). ® taille-pré.

- ♦ # triangulaire, *fessor benchut* *GuyMarcon (Pradelles)*.
- ♦ # carré à lame tranchante, *fessor carrat, trenca, trinca* *GuyMarcon (Pradelles)*.
- ♦ # à tailler des rigoles ; # coupe-motte, *fessor de la jalha > jalha*⁵. | dim.: *jalhon* ; *fessoneta* *GuyMarcon*. ; syn *zoneVivaroAlpine en H.L.*, *esterpa* (binette coupe-motte) ; > *jalhar*, trancher le gazon, l'herbe *GuyMarcon* ; *esjalhaire St.-Agréve* ; *ajalhaire ~ esjalhaire ~ jalhon* (pioche-hache pour creuser les rigoles) *DeFélice*.
- ♦ # à deux dents, *bechard ~ puard*. ® *croc*, *pioche*.
- ♦ *pioche** du terrassier, du mineur, *marra > marraire*.⁶

mine *nf* □ *perrèira* (exploitation) *JeanDelaigue* ; Boissier.

- l'école et la # se détournent de toi, *l'escòla e la peirèira se desviran de tu* *AlphonseBoncompain (Yssingaux)*. - *marra* (# de charbon dans le bassin stéphanois, et alsésien) - aller travailler à la # ~ descendre à la #, *anar a la marra*. □ *mina*. ● puits de #, *potz*. ® *carrière*.

pioche *nf* □ *fessor nm* (houe) - une autre pioche pointue, un autre *fessor pontut* *NatalisCordat*.

- ♦ # à deux dents : *lo fessor a piar ~ lo fessor a doas dents ~ lo fessor a doas àpias ~ lo fessor a doas banas* (~ de las doas banas). ® *houe*. ● *biga* *DeGuer*.

♦ # de mineur de fond ou de carrier : *marra*. On dit, *anar a la marra* (aller à la mine à Firminy).

♦ # pour ouvrir la terre : *piòcha, DeVinols*.⁷ - ta pioche, ton marteau, ta fourche, *ta piòcha, ton martèl, ta forcha* *AntoineGiband*.

♦ pioche-hache pour creuser les rigoles : *ajalhaire ~ esjalhaire ~ jalhon* *DeFélice* ; *jalha* *DeVinols*, *HenriVerdier* ; *enjalhaire* (#-hache pour arracher les genêts). ® *houe*. ● *esterpa* *Grousson*.

● *adrassa* (terme du Velay selon TDF, sans précision de lieu ni de forme et d'usage).

II □ *chin* (au jeu de cartes) - mettre à la #, *botar elh chin*.

piocher *vt* □ *piochar*. □ *foire* (bêche) *A-906** ; (surtout la vigne) *A-906**, 12, 20NW. - j'avais pioché mon jardin et planté des pommes de terre, *aviós foès mon òrt e plantat de trifòlas* *AlbertMarion*. □ *fojar*. □ *jalhar* (pour faire des rigoles). □ *marrar*. ® *pioche*. □ *esfondrar* (# les vignes) *A-906**, 6.

piocheur *nm* □ *marraire*. De même, celui qui manie la pioche dans une mine ou une carrière, *lo marraire*.

Pour tout renseignement sur un mot ou autre concernant les parlers du Velay, contactez velaioc43@orange.fr

A la Marra ! A la Marra !

- Maire, aquò-es deicidat, fau plus de palhassons.
 - E perqué ne-n fás plus, as brisat ton ponçon ?
 -Per çò que de l'ivèrn tomban las moschas blanchas,
 Per çò que vòstre banc me fai còire las anchas,
 Per çò que sarasson, trifòlas e laitaa,
 Sopa de chaul cabuç qu'es si mal aprestaa,
 Vòstra aiga-belhia... tot me cache la fontana,
 Me bòta los sotlèus... Maire, tota espia grana,
 Mas qu'aia tèrra, plòva e solelh a prepaus.
 Ieu vòle anar granar dins un país plus chaud.
 Laisse lo freid, la nèu, per lo fuòc de la grilha,
 E l'aiga d'ès la font per l' jus de la trelha.
 A bas lo sarasson, trifòlas e laitaa,
 E viva lo fricòt quand es bien aprestat !
 Maire, ai de braç de fèrre, vòle anar a la marra.

moschas blanchas : flocons

A la Marra ! A la Marra !

- Mère, c'est décidé, je ne fais plus de corbillons/
 - Et pourquoi tu n'en fais plus, tu as cassé ton poinçon ?
 - Parce que de l'hiver tombent mouches blanches,
 Parce que votre banc me tale les fesses,
 Parce que sarasson, pommes de terre et petit-lait,
 Soupe de chou pommé qui est si mal apprêtée,
 Votre soupe à l'eau... tout me serre l'estomac,
 Me donne la nausée... Mère tout épi grène,
 Pour vu qu'il y ait terre, pluie et soleil à propos.
 Moi je veux aller grener dans un pays plus chaud.
 Je laisse le froid, la neige, pour le feu du grill,
 Et l'eau de la source pour le jus de la treille.
 À bas le sarasson, les pommes de terre et le petit-lait,
 Et vive le fricot quand il est bien apprêté
 Mère, j'ai des bras de fer, je veux aller à la mine.

Début du Poème *A la Marra*. Trad.° J-Y. RIDEAU (Montregard)

⁵ * Chroniques de É. MÉDICIS : « ieu vauc prendre ma jalha, em que ieu rafaire mon prat que me servira d'eschauprar, e un autre *fessor pontut*, aussi ben mon grand martèl testut (graphie restituée), (je vais prendre mon coupe-motte avec quoi je referai mon pré et qui me servira à découper (la motte) ainsi qu'une autre houe pointue et aussi mon grand marteau têtù). [De Podio, 1418].

⁶ **Marraire** (terrassier) est le premier sens ; ce n'est que par la suite qu'il va signifier spécifiquement le « mineur », terme qui s'entendra ainsi jusqu'à la Grand Combe.

Marraire est aussi le nom d'un site yssingelais qui creuse en profondeur la culture occitane en Velay et dans l'ensemble des terres occitanes.

⁷ Étym.: calque du mot français « piochon » diminutif de « pioche » formé de *pic* [pi] et du suffixe populaire *-oche*. *Piòcha* est un mot bien adapté en occitan et assez répandu, mais incontestablement d'origine française.

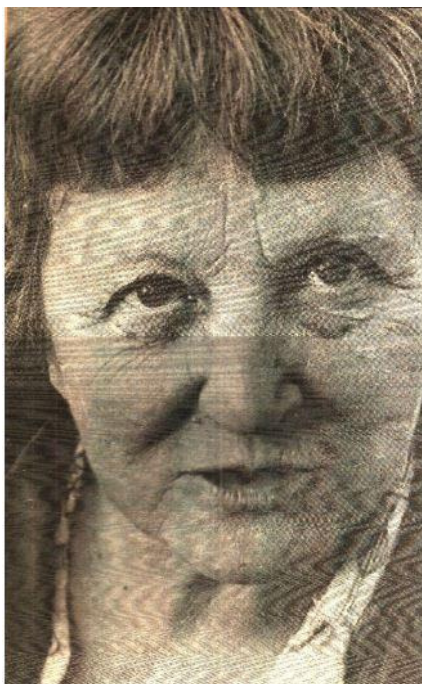
PROVENCE, MA HAINE

Une plaquette de 180 pages, avec des illustrations originales de Marc Pessin et Vivien Isnard, une couverture de Patrick Lanneau, nous a fait découvrir Thérèse Plantier. L'ouvrage est publié en 1983 aux Editions Christian Pirot. Le Vagabond, 13, rue Maurice Adrien. 37100 St-Cyr/Loire. C'est une association et le nom d'une revue fondées par Christian Pirot¹ (1937-2010).

Thérèse Plantier décrit dans cet ouvrage cette Provence noire et illettrée à l'image de l'enfer, qui aurait pu être un ciel si les hommes avaient ôté de la bouche des femmes ce bandeau que Fra Angelico a posé sur les yeux du Christ souffleté par ses bourreaux. Thérèse Plantier, féministe convaincue, fait scandale. Cette femme fait peur. On la fuit ou on l'adore.

Qui est Thérèse Plantier² ?

Nîmoise, longtemps enseignante à Marseille, puis retirée à Faucon dans le Vaucluse, Thérèse Plantier (1911-1990) commença à publier en 1945, vivant passionnément le surréalisme. En 1964, elle répondit avec délectation à l'enquête de la revue La Brèche sur les « représentations



érotiques ». André Breton la complimenta pour sa réponse. Il avait d'ailleurs décelé en elle : « une violente volonté de vertige ». Plantier rétorqua : Je ne m'exprime qu'en surréaliste. Le temps n'est pas venu où l'on puisse s'exprimer

autrement. Thérèse Plantier participa aux réunions surréalistes, au café La Promenade de Vénus et fut invitée chez André Breton, à Saint-Cirq-Lapopie (Lot). Elle prit ensuite ses distances, non avec Breton, mais avec son entourage, pour se rapprocher davantage du Pont de l'Épée de Guy Chambelland et de « la Poésie pour vivre » de Jean Breton.

Liée d'une forte amitié à Simone de Beauvoir et à Violette Leduc (à qui elle écrira : « Vous écrivez comme Van Gogh peint »), Thérèse Plantier entreprit très tôt une étude critique du discours des hommes dans différents domaines : philosophie, anthropologie, ethnologie, sociologie... et se pencha sur les revendications féministes, pour édifier sa philosophie: le « fémonisme intégral », qu'elle mit en œuvre dans ses livres de poèmes, qui se veulent défense et illustration d'un langage spécifiquement « fémonin ».

Du langage, instrument de l'asservissement des femmes, Plantier fit un instrument de libération. Appropriation-destruction-recréation du langage, telle est la triple voie qui donnera existence à l'être-femme. Plantier reprit l'assertion de Montaigne (« Les femmes n'ont pas tort quand elles refusent les règles qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont introduites sans elles »), pour affirmer : « Moi qui n'ai pu jusqu'ici me saisir par aucun concept, je contesterai globalement pensée, langage, culture (« il faut la détraquer, cette culture de commerçants, c'est-à-dire faire apparaître ce qu'elle est, un carrousel de mythes, une machine à décerveler, un écrabouilleur »), mœurs (« à chaque fois qu'est invoquée la morale – une rivière tranchée se convulse sans s'atteindre »), hideux gouvernements (« gouvernés avachis, les

1- Éditeur ligérien, il s'était installé à Saint-Cyr. Fin connaisseur des vins de Loire, Christian Pirot était, à tous égards, un épicurien de la vie et de l'esprit. Berrichon natif de Chassignolles, petit village non loin de La Châtre, Christian Pirot a fait du livre la passion de sa vie, lui qui avait été formé dans une famille d'instituteurs de l'école publique de l'Indre. Cette passion l'a conduit à choisir le métier d'éditeur pour lequel il avait une haute exigence. Il a constitué une association, Le Vagabond, au sein de laquelle il a créé une maison d'édition à son nom. A son catalogue, qui jouait entre auteurs d'hier à rééditer et ceux d'aujourd'hui, on trouve un monde pluriel composé de Maurice Genevoix, Bernard Lavilliers, George Sand, Eugène Bizeau et Jacques Lacarrière. Ancien professeur, homme de la découverte des pépites de l'écrit, il avait ouvert son catalogue à la littérature mais aussi au cinéma, à la mémoire des écrivains (c'était un amoureux de Balzac, de Colette), à la chanson française (Barbara, Leny Escudero), à l'aventure. Après son départ, les membres de l'association du Vagabond ont décidé de mener à terme tous les projets que Christian Pirot avait en partie montés, en collaboration avec les Éditions La Simarre, qui ont racheté les Éditions Christian Pirot et qui viennent de faire paraître sous son nom un très bel ouvrage sur « L'Impressionnisme et postimpressionnisme dans la Vallée de la Creuse (l'école de Crozant) ». Hommage à Christian Pirot. La Nouvelle République. fr 04/08/2012

2-Thérèse Plantier par Christophe Dauphin sur le site recoursaupoeme.fr

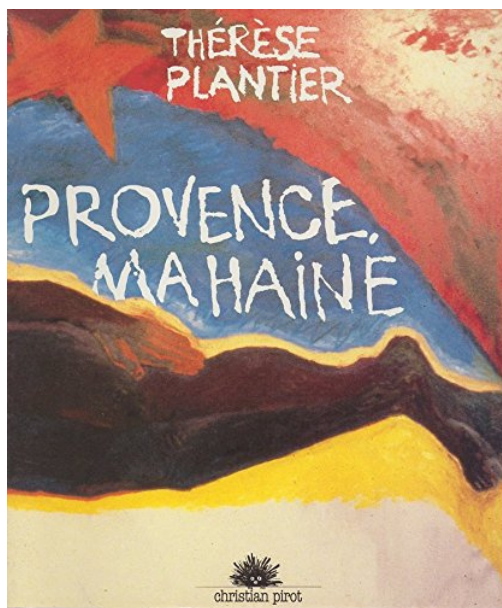
www.leshommesanssepaules.com > auteur-Thérèse_PL

lois, les juridictions, les armées, les enseignants... »)

Thérèse Plantier chercha à tout empoigner, tout transformer, tout malaxer, afin de démystifier toutes ces consolations que nous inventons pour survivre. Sa voix épousa celle des éléments : brise ou tornade. Ses vers, souvent courts, claquèrent au vent. De nombreux poèmes sont des récits oniriques, burlesques, des anecdotes à facettes, de style baroque, menées avec brio, fantaisie, humour. Le poète donne vie à tout ce qui l'entoure grâce à la magie du « survrai », d'un langage réinventé « mire-œuf arsénio-sulfure », car le lieu de la parole est lieu de vie. Thérèse Plantier écrit aussi pour échapper à la mort, la narguer, la travestir, l'appriivoiser (« mots anti-mort, mort anti-mots »). Ainsi, par la parole, le poète transforme la mort en lumière ; la mort devient « cet espace – où s'éteignent les lampes – à mesure que grandit comme une ombre la lumière »).

Femme-mots, Thérèse Plantier nous dit : « J'appartiens à mes paroles – je les donne – et ainsi me transporte ailleurs : même dans le puant aux varices bandées ». Bien qu'elle s'interroge : « L'amour ne serait-il pas contrainte, n'aurions-nous pas été contraints à l'amour ? Sans le savoir, sans le vouloir ? » Toute sa poésie est marquée au sceau de l'amour, « ce bruissant besoin ». Cette poésie scrute, palpe, décante la femme pour montrer la désintégration morale du monde, perverti par les hommes, tournant en ridicule la domination masculine pour libérer la femme de son aliénation culturelle. L'angoisse, la déchirure du temps, la mort, la destruction, la déchéance, ne trouvent guère d'antidotes, qu'en la révolte, l'amour charnel, l'écriture et la liberté.

Une chose est cependant certaine, c'est que l'œuvre de Thérèse Plantier ne met pas à l'aise. Elle inquiète. N'avait-elle pas écrit : « Je veux me connaître par ces mots qui me dérobent à moi-même. » Signalons enfin que Thérèse Plantier, nature volcanique, aussi inégalable qu'ingérable, eut quatre maris. Le dernier, Robin Morlot, avait vingt-cinq ans, lorsqu'il fit sa rencontre (elle était alors âgée de soixante dix ans) : un garçon pour lequel je ne veux pas dormir – afin que mon cœur gronde et chauffe – comme un moteur extensible.



Le « grand garçon fragile » se donna la mort, après la disparition du poète.

Thérèse Plantier a publié des poèmes dans la 2ème série des HSE³, revue qui fut la seule à signaler sa disparition et à lui rendre hommage. Thérèse Plantier fut également présentée (par Jean Breton) comme « Porteur de Feu » dans Les HSE 1 (3ème série, 1997). Un dossier (signé Jocelyne Curtil et Alice Colanis) lui a été consacré dans Les HSE 13/14 (3ème série, 2003). Thérèse Plantier est l'auteur d'une œuvre poétique maelström, géniale, originale et chaotique. L'une des plus grandes Voix féminine du siècle, à nos yeux, avec Joyce Mansour, Claude de Burine et quelques autres.

À lire : Les Anges diaboliques (éd. Confluences, 1945), Leçons de Ténèbres (éd. du Scorpion, 1959), Chemin d'eau (éd. Chambelland, 1963), Mémoires inférieurs (La Corde, 1966), C'est moi Diégo (éd. Saint Germain-des-Prés, 1971), Jusqu'à ce que l'enfer gèle (éd. Pierre-Jean Oswald, 1974), La Loi du silence (éd. Saint Germain-des-Prés, 1975), Le Sonneur (Atelier des Grames, 1977), La Portentule (éd. Saint Germain-des-Prés, 1978), Le Discours Du Mâle - Logos Spermaticos (Anthropos, 1980), Provence, ma haine (Christian Pirot, 1983), Semence du trépas (Le Pont de l'Épée, 1986), George Sand ou ces dames voyagent (Atelier de Création Libertaire, 1986), Je ne regrette pas le Père Ubu (éd. Chambelland, 1988).

Provence, ma haine

Voici le sommaire de cette plaquette et quelques extraits que nous avons relevés.

Dégradation des mœurs paysannes

Le Comtat⁴ a été ravagé par les vigneron qui ont arrachés les chênes kermès pour planter de la

3- La revue *Les Hommes sans épaules* est fondée par le poète Jean Breton à son domicile du 15, rue Armand-de-Pontmartin, à Avignon, en février 1953. « La rencontre des Hommes sans épaules fut une rencontre de vie, et, à ce moment-là, le message du groupe était celui d'une nouvelle génération. Il annonçait une nouvelle façon de voir les choses. La révolte des poètes du groupe était sans nuances, sans pitié. La revue nous fit entrer en un monde décapé, durement dessiné et assumé », a écrit Pierre Chabert.

4- Le Comtat Venaissin ou, par ellipse, le Comtat, est un ancien État qui faisait partie des États pontificaux. Il a été fondé au Moyen Âge en 1274 et a été totalement

vigne, au mépris de la loi mais sous l'œil bienveillant des pouvoirs publics. Le mistral rend désormais cette plaine inhabitable. A un paysage naturel s'est substitué une forêt de panneaux publicitaires de « Domaines tous plus domaniaux les uns que les autres, de Caveaux à dégustations plus funéraires que conviviales ». le sommet du Ventoux jadis clair, baigne dans les brouillards et l'humidité. La surproduction de vin gagne le Midi entier. « Il s'agit d'un racket au profit d'une caste d'exploiteurs farouches du sol et des travailleurs immigrés... » un tel positionnement a déclenché une vive hostilité envers Thérèse Plantier menacée plusieurs fois de mort. Intimidations, menaces, dégradations de son camping lui compliquent singulièrement la vie. « Insolents, traîtres, rusés, immodestes, vantards, paresseux, surnois, vindicatifs, lâches, arrogants, obséquieux, bas, inconstants, grossiers, bruyants, cruels,



sanguinaires, et j'en passe, et j'en oublie, tels sont les hommes qui m'entourent. Cela se sait, malgré les polichinelles comme Pagnol.. » S'appuyant sur des descriptions des siècles passés, elle constate que la situation a plutôt empiré : un maréchal du Saint Empire Romain Gervais de Tilburg en 1200, Caesar de Nostradamus au XVIe, F. Benoît au XVIIe, l'intendant Lebret, Esprit de Modène, Stendhal en 1837 et Sade. « Le tableau des mœurs s'est d'ailleurs considérablement assombri depuis le XVIIIe siècle et il a pris dans la deuxième moitié du XXe une noirceur telle qu'on s'y croirait dans la puante poix de l'enfer ». Thérèse Plantier décrit tous les changements sociétales qui ont provoqué cette déshumanisation : télévision et fin des veillées, traction mécanique supprimant le contact avec l'animal, pollution : engrais chimiques, désherbants, insecticides délabrant les organismes. Le cultivateur vigneron ne lit pas si

dissous le 14 septembre 1791. C'est aujourd'hui une partie de l'actuel département du Vaucluse, qu'il recouvre presque entièrement, entre Rhône et Durance, mont Ventoux et Dentelles de Montmirail, comprenant les villes de Carpentras, Vaison-la-Romaine, L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon.

ce n'est des catalogues et ne s'intéresse qu'à l'achat à crédit de « somptueuses machines agricoles » non rentables vu les faibles surfaces. Suit une critique acerbe des sécateurs pneumatiques. Il ne rit pas non plus, parle peu et dans un langage banalisé. Et pour corser le tableau, l'arrière pays est envahi par Belges, Anglais, Allemands et Hollandais, hordes qui permettent aux indigènes de vendre à prix d'or leurs ruines et aux commerçants d'aligner leurs prix sur ceux de la Côte.

Dégradation du paysage

Malgré les dévastations vigneronnes, la Provence résiste « autour du maître de la musique des vents », le Ventoux et ses trente-trois vents qui régénèrent et revigorent : lou Mistrau, La Biso, la Tremountana, l'Aguielon, le Levan, le Marin, le Vent Bla, le Cers, le Narbouné, la Traverso... L'on trouve encore des quartiers de villages, difficiles d'accès, encore préservés avec de beaux appareillages de murs, des restes de beauté. Lorsque Giono puis Pagnol s'extasient sur le haut pays et les brutes qui le peuplent, ils nous servent des termes de pacotilles inventés par Joseph Méry qui lança à Paris le type du Provençal hâbleur, jovial, amusant.

Paysans et paysannes

« La castration de la femelle est l'occupation la plus naturelle des hommes de tous temps ». Autant l'homme peut présenter en toutes compagnies son personnage même exécration, autant une femme ne peut apparaître sans que sa connotation génitale ne fasse écran à sa personnalité salles de café interdites aux femmes, propos sexistes... Suit une description des *mascles* locaux : « Ceux que je croise journellement ont tous le même faciès boursoufflé par les pulsions les plus viles. Les joues s'avachissent au niveau du menton, le long appendice nasal pend au travers d'épaisses lèvres tordues, le front cesse au-dessus des sourcils ... l'œil glisse en arrière, comme une morve reniflée. Ils sont tous doté du même torse épais réfugé dans la bedaine. Ils marchent la pointe des pieds en dedans et la raie des fesses élargie, tricotant de leurs pattes grenouillères qui claudiquent trop tôt par suite d'incommodités de hanche gagnées à engouffrer trop de vin et de légumes bourrés d'engrais... Notre vie est dure, disent les cultivateurs. Mensonge ! Ils passent leur temps à bafner, et ils bafrent tant de pourritures.... que leurs bajoues et leurs nez se violacent comme des pavots.... Eux, pauvres ! Ne me faites pas rire. Jamais le Crédit Agricole du Vaucluse n'a été aussi pléthorique ».

Poétique et langage populaire

Sur un territoire, les langues successives se surajoutent, s'enchevêtrent, se détruisent au gré des envahisseurs. Après le vague de la pré-histoire, s'établissent en Comtat Venaissin, les Ligures, peuples de pasteurs. Au VIII^e siècle avant J.C, Phocéens et Rhodiens peuplent le littoral et avancent dans les terres, amenant la langue grecque. Celtes et Gaulois arrivent ensuite avec la maîtrise du fer et une fédération des tribus qui se liguèrent contre l'envahisseur romain. Curieusement, presque rien du ligure et du celte ne passa dans le néo-latin. Puis la Gaule voit un déferlement de peuples : Alamans, Vandales, Huns, Lombards, Goths, Burgondes... Les Francs s'insurgent contre les Romains, au III^e et IV^e siècle. Pendant ces périodes troublées, il est possible qu'aient resurgi des parlers originels (ligure, celte, gaulois) mais uniquement sous forme orale et pas écrite. La langue des Francs n'est pas issue de racines celtiques mais construite sur des schémas gréco-latins. Pendant 5 siècles, grec et latin se disputèrent la prééminence et les Gaulois préféraient employer la langue grecque plus favorable à la démocratie que le latin impérial. Jusqu'au Ve siècle, les lettrés gaulois continuent à s'exprimer en grec comme une partie de la population, même si la masse du peuple est plus soumise à la domination du latin. La culture est cependant grecque. Au VI^e siècle, les Francs conquièrent la presque totalité de la Gaule. Bien que conquérants, ils respectent lois, cultes et langages. La deuxième conquête germanique, avec Charles Martel et Pépin le Bref fut bien plus violente, terrorisa les Provençaux et fut à l'origine des seigneuries et de la « chevalerie ». Pirates danois succèdent aux Sarrasins rejetés à la mer une première fois puis de retour de 842 à 949 et ravageant entre Rhône et Alpes. Dans les Gaules conquises, prospèrent quatre langages : le francisque ou teuton ou francien sur la rive gauche du Rhin et en Belgique ; le celtique, ancêtre du breton en Bretagne et Grande-Bretagne ; le basque ou ibérien ou aquitain en Aquitaine et dans les Pyrénées ; le romain ou roman rustique dont deux dialectes forment, au nord le français et au sud le provençal. Charlemagne impose le franc-roman aux écoles mais les ecclésiastiques utilisent les dialectes vulgaires ; Les actes gouvernementaux sont rédigés en latin, très dégradé et proche de l'idiome vulgaire, du bas-latin en fait. Un patois bariolé emprunta de plus en plus au limousin et insensiblement la langue provençale se nomma lengua lemosina. Les troubadours entonnèrent des



airs issus des écoles monastiques du Limousin qui les enseignait suivant la tradition grégorienne.

Les troubadours

L'élan poétique passa donc du Limousin en Comtat où le bas-latin roman prit le nom de langue d'Oc. On a recensé jusqu'à 460 troubadours mais peu de leurs poèmes nous sont parvenus. Thérèse Plantier leurs porte peu d'estime hormis pour Peire Cardinal et Marcabru qui n'appartiennent pas au Comtat. Leurs maniérismes dégagent souvent un insurmontable ennui. Le vocabulaire est bourré de redondances et la verve autorisée tributaire de la largesse d'esprit des commanditaires. Thérèse Plantier déclare : « Je n'ai donc pu voir en les ténors troubadours comtadins, tous plus ou moins princes, comtes,

barons, marquis, que des ruffians déguisant leurs vices sous des paroles mielleuses et emberlificotées », avant d'en citer quelques-uns.

Raimbaud de Vaqueras (1155-1207) est l'auteur d'un descort⁵ multilingue qualifié de genre puéril.

La Comtesse de Die, dont on possède neuf fragments de poèmes, n'a « nulle excuse à l'amour qu'elle porte à

son compère le truant Raimbaud III, Prince d'Orange ... soudard tenu pour un troubadour des plus courtois et des plus délicats... »

« Il faut reconnaître également que, sur les 460 chantres de bonnes manières de leur milieu social, il s'en est trouvé « un » pour crier son dégoût de la société où s'épanouissait une si fausse poésie. Il n'était pas Comtadin. Je ne puis pourtant résister à l'envie de le citer, pour montrer à quel point est méprisable ce Chateaubriand (que Sade méprisait) toujours prêt à lécher les crachats seigneuriaux et à faire la roue auprès des bécasses endiamantées.

5- Terme s'appliquant à un genre de poésie lyrique en langue occitane, cher aux troubadours des XII^e et XIII^e siècles. Il marqua ensuite de son influence l'art des trouvères. Le descort est formé de cinq à dix strophes toutes différentes quant à leur longueur, leur métrique et leur mélodie. Parfois, des langues différentes peuvent être employées, par exemple, chez Raimbaud de Vaqueras, afin d'accentuer le désaccord. On trouve des traces de la technique du descort dans d'autres pays (Allemagne, Italie), et notamment dans la musique de la péninsule Ibérique, jusqu'au XV^e siècle.

Si l'on écrit parfois de passable littérature avec de mauvais sentiments, l'excellence est pétrie des qualités de cœur. Témoin Peire Cardinal, le plus talentueux des troubadours. Fauriel⁶ le présente ainsi :

« Pierre Cardinal était un homme d'une nature généreuse et fière, qui ne pouvait voir le mal sans en être courroucé, et dont la vocation était de le signaler et de le flétrir partout où il le voyait ; tâche laborieuse à des époques où les forces



individuelles l'emportaient à chaque instant sur celle de la société. Il s'exprime noblement lui-même à cet égard en maint passage de ses pièces. « Le jour où je naquis, dit-il quelque part, le sort qui me fus fait fut d'aimer les hommes de bien, de haïr la méchanceté et tous les actes injustes. Je porte ainsi la peine des péchés des autres, et je suis tourmenté de leurs erreurs ».

Il se montre parfois aussi préoccupé des périls auxquels l'exposait sa franchise. « Je souffre, dit-il ailleurs, je souffre plus que si je portais cilice quand je vois faire tort ou violence à quelqu'un, et que, par crainte de la puissance et de l'orgueil des hommes, je n'ose pas crier à la violence et au tort ».

« Qui veut ouïr un sirvente⁷ tissu de douleur, brodé de colère ? Il n'a qu'à me le demander : je l'ai filé, et le saurai bien ourdir et tramé. Je sais discerner le bien du mal ; j'aime les bons et les preux : j'abhorre les faux et les pervers ».

6- Charles-Claude Fauriel, né à Saint-Étienne en 1772 et mort en 1844 à Paris, est , linguiste, critique, professeur de littérature à la Sorbonne. Il s'intéresse à de nombreuses langues : italien, allemand, anglais, dialectes grec, latin, sanscrit arabe, provençal, castillan, portugais, sicilien, roumain, basque et breton. Il étudie les civilisations indo-européennes, la Provence du Moyen Âge, les poètes scandinaves.

7-Le sirvente ou sirventès ou sirventés, ou serventois en langue d'oïl, est un poème à caractère satirique, politique ou moral que chantaient, en langue d'oc, les troubadours.

« Je me tiens à l'écart de ces déloyaux clerks qui ont amassé pour eux tout l'orgueil, toutes les fraudes et toute la cupidité du monde. Ils ont accaparé la trahison, et, à force d'indulgences, ils nous ont extorqué ce qui nous restait. Et ce qu'ils tiennent une fois ils le gardent bien. Ni Dieu ni les hommes n'ont plus rien à y voir ».

Per fols tenc Polhes e Lombartz⁸

*E Longobartz et Alamans
Si volon Frances ni Picartz
A senhors ni a drogomans,
Car murtrir a tòrt
Tenon a depòrt,
E ieu non lau réi
Qui non garda léi.*

Ils sont fous Apuliens, Lombards,
Et Longobards et Allemands,
S'ils veulent Français et Picards
Pour seigneurs et représentants,
Tuer pour ces gens,
Est un passe-temps,
Et que vaut un roi
Qui bafoue la loi ?

*Et aura-ill ops bos estendartz
E que fierà mielhs que Rotlans
E que sapcha mais que Rainartz
Et aia mais que Corbarans
E tema meins mort
Que-l coms de Monfort,
Si vol qu'ab barrei
Lo mons li soplei.*

Il lui faudra enrôler bon étendard
Et poing plus ferme que Roland
Esprit plus subtil que Renard
Et trésors plus que Corbaran⁹
Mépriser la mort
Bien plus que Montfort,
Pour qu'exténués,
L'on tombe à ses pieds.

*E sabetz qual sera sa partz
De las guerras e dels mazans ?*

8- La traduction est d'Henri Gougaud, dans ses Poèmes politiques des Troubadours. Il est fait référence aux horreurs de la Croisade albigeoise ainsi qu'à une situation politique compliquée.

9- Kerbogha en arabe, en turc Kürboğa, francisé en Corbaran par un chroniqueur, mort en 1102, était un atabey de Mossoul de 1096 à 1102. C'était un chef de guerre qui jouissait d'une grande renommée mais qui subit une cuisante défaite à Antioche lors de la première croisade.

*Lo cels e-l paors e-l regartz
 Qu'el aura faitz e-l dols e-l dans
 Seran sieu per sort;
 D'aitan lo conort
 Quab aital charrei
 Vendra del tornei.*

Savez-vous quel sera son lot
 A guerroyer en grand tapage ?
 Tout ce dont il nous fit cadeau
 Peur et danger, douleur, dommage,
 Pour sûr seront siens.
 Je lui promets bien
 Qu'avec tel salaire
 Il viendra de guerre.

*Hom, petit val tos sens ni t'artz
 Si pertz t'arma per tos efans,
 Per l'autrui carbonada t'artz
 E l'autrui repaus t'es afans:
 Pois vas a tal port
 On cre qu'usquecx port
 L'engan e-l trafei
 E-ls tortz faitz que fei.*



Homme, tu n'as que peu d'esprit :
 Tu perds l'âme pour tes enfants,
 Tu te fais mal au bien d'autrui
 Et son bonheur fait ton tourment.
 Tu cours au passage
 Où seront comptés
 L'intrigue, la rage
 Et l'indignité.

*Anc Carles Martels ni Girartz
 Ni Marsilis ni Agolans
 Ni-l reis Gormons ni Izembartz
 Non aussizeron d'omes tans
 Que n'aion estort
 Lo valen d'un ort,
 Ni non lur en vei
 Aver ni arnei.*

Ni Charles Martel ni Girart¹⁰
 ni Marsile¹¹ ni Agolant¹²

10- Girart de Roussillon, comte de Vienne et régent du royaume de Bourgogne-Provence, est l'un des personnages les plus en vue du IXe siècle, dont la carrière s'est déroulée du règne de Charlemagne à celui de Charles le Chauve. Il nous est parvenu sous le titre de Girart de Roussillon, un poème d'environ 10.000 vers, rédigé dans un dialecte hybride, foncièrement aquitain mais avec des formes de langue d'oïl.

11- Marsile est le nom d'un personnage légendaire figurant dans la *Chanson de Roland* ou *Chanson de Roncevaux*. Marsile est l'ennemi de Charlemagne. Marsile est dans cette œuvre,

Ni Gormon pas plus qu' Yzembart¹³
 N'assassinèrent d'hommes tant
 Qu'ils n'en aient gagné
 Quelques pans d'un pré,
 Et je ne leur vois
 Ni l'or ni l'orfroï.

*Non cre qu'a la mort
 Negus plus en port
 Aver ni arnei
 Mas los faitz que fei.*

Je crois qu'à la fin
 Nul n'a d'autre bien
 Ni d'autre parure
 Que son aventure.

*Tartarassa ni vòutór¹⁴
 No sent tan leu carn pudén
 Quom clerc e prezicadór
 Senton ont es lo manén.
 Mantenen son sei privat,
 E quant malautia-l bat,
 Fan li far donassió
 Tel que-l paren no-i an pró*

Le gerfaut ni le vautour
 Ne flairent pas mieux charognes
 Que les curés sans vergogne
 Flairent les riches séjours.
 Ils sont intimes du riche
 Quand la maladie l'abat,
 Ils nettoient si bien la niche
 Qu'un sou n'en réchappe pas.

un roi sarrasin d'Espagne, plus précisément un roi musulman de Saragosse. Ayant appris que le roi des Francs Charlemagne vient attaquer ses États, il lui députe Blancandrin, l'un de ses preux et conseillers, dans l'espoir que des présents et une promesse de se convertir vont arrêter l'invasion.

12- La Chanson d'Aspremont, dite aussi Chanson d'Agolant, est une chanson de geste du XIIe siècle. Le sujet est une prétendue guerre de Charlemagne dans la basse Italie contre Agolant, roi musulman d'Afrique, et c'est une montagne imaginaire, près de laquelle se livre la bataille, qui donne son nom au poème.

13- Gormont et Isembart, dit aussi La Mort du Roi Gormond est une chanson de geste de la seconde moitié du XIe siècle ou de la première moitié du XIIe siècle. La chanson nous conte l'histoire d'un jeune seigneur français rebelle, Isembart, qui s'allie avec un « Sarrasin », Gormont, abandonne le christianisme et combat le roi de France.

14- La traduction est d'Henri Gougaud, dans ses *Poèmes politiques des Troubadours*. Le poème n'est pas cité en entier et comporte 5 strophes.

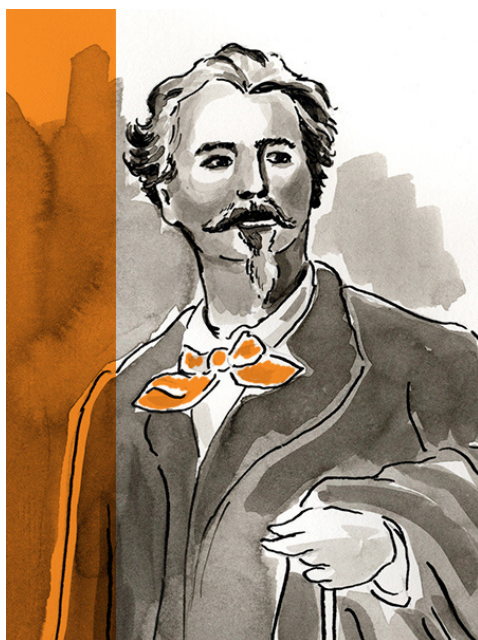
*Franses e clerc an lauzor
De mal, quar ben lur en pren
E renovier e trachor
An tot lo segl' eissamen,
C'ab mentir et ab barat
An si tot lo mon torbat
Que no-i a religio
Que no'n sapcha sa leisso.*

Clers et Français louent le mal,
C'est par le mal qu'ils prospèrent,
L'usurier, le déloyal,
Nous tiennent tous en leurs serres.
Par mensonge et par trahison
Ils troublent le monde entier.
Je ne connais point d'église
Où ne prêche tel gibier.

*Saps qu'endeven la ricor
De sels que l'an malamen
Venra un fort raubador
Que non lur laissara ren:
So es la mortz, que-ls abat,
C'ab catr'aunas de filat
Los tramet en tal maïzo
Ont atrobon de mal pro*

Mais richesse mal
acquise
Sais-tu ce qu'elle
deviendra ?
Un puissant voleur
viendra
Leur voler cœur et
chemise.
La Mort bientôt les
battra,
Et dans quatre pans de
drap
Ils connaîtront la
demeure
Où les attend le
malheur.

Thérèse Plantier règle
le sort des autres
troubadours comtadins
en les soupçonnant même de se faire écrire leurs
œuvres « par quelque pauvre clerc mal rétribué » :
Cadenet de Cadenet, Guy de Cavaillon, Jordan de
l'Isle-sur-Sorgues, Sartre de Carpentras, le tailleur
Durand, deux princes des Baux, un Barral et un
Guillaume, une Garsende de Sabran, Tibors, sœur
de Raimbaud d'Orange et femme de Bertrand des
Baux. Ils se repassent leurs idioties en célébrant la
Fââme, pas celle du peuple en tout cas. « N'est
aimée que la bien-nourrie ».



Un peu d'histoire

Après le XIII^e siècle, c'est un grand vide poétique dans le Comtat pendant plus de six siècles. Thérèse Plantier dresse une Histoire mouvementée de la région où la langue romano-provençale perd sa dignité et son renom. Le peuple est tellement muselé que quasiment aucun texte ne voit le jour excepté les Noëls de Nicolas Saboly. Il faudra attendre le XX^e siècle pour retrouver deux grands écrivains : Donatien de Sade, Comtadin quoique né à Paris et qui ne fit pas de disciples ; et Giono, Piémontais d'origine qui « perdit rapidement courage... N'étaient guère venus à lui que des Provençaux à la dérive et des Marseillais d'occasion ».

Révoltes populaires et femmes comtadines

Les révoltes populaires ont toujours été impitoyablement et durement réprimées. Et les femmes ont toujours été doublement assujetties aux classes exploiteuses de la société et par les mâles de la famille. Quelques auteurs se sont essayés, pas toujours avec succès, à parler de la condition féminine comme Alain Decaux dans son Histoire des Françaises ou Régine Pernoud dans La Femme aux temps des cathédrales. L'illettrisme était le lot des femmes du peuple encore plus que dans la fraction masculine de la population.

La langue provençale et les écrivains comtadins

L'auteure se demande « si la transmission d'un message culturel au peuple, par voie écrite et enseignée, ne s'est pas heurté à la pratique populaire, non écrite, du provençal considéré comme une langue issue, comme le français, du bas-latin. Face au parler du Nord, les patois du Sud n'avaient pu se stabiliser par une centralisation autour d'une capitale. Les langues lui semblent être des armes utilisées pour favoriser une puissance politique. Les essais pour faire renaître le provençal ont tous échoué. Thérèse Plantier accuse Mistral d'avoir transformé la verve burlesque du provençal en « lyrisme épique qui très vite s'englué dans les roucoullades des félibres. » Mistral est un chantre de la droite en faisant usage des mots magiques : « patrie, famille, France, maison, Dieu, peuple, cœur de Paris et de Marie. » Il méprise le patois acharné à constituer une langue qui détruit dans le provençal, « vivacité, humour et son esprit séparatiste ». Thérèse Plantier partage le constat de Georges Brun, à savoir qu'après la guerre contre les Albigeois, les Provençaux dépouillés de leur langue n'ont plus fourni de poètes à la France.

Depuis, la politique centralisatrice a méprisé la culture du Sud. Et, paradoxe, ce sont Allemands et Américains qui ont conduit les études les plus récentes sur

l'occitan. Thérèse Plantier cite Micaulo Saboly¹⁵, le seul à se rebeller un peu, comme en 1662 dans sa chanson *Reviro-Meinage* dirigée contre le gouvernement pontifical et les notables d'Avignon qui voulaient faire



leur cour au roi en parlant français :

« *Lou Clerge, l'Universitat, La plu gran part de la Noublesso, Leis bourgeois et lou Tiers-Estat, Touts gens de sen et de cabesso, Ben souvent parlon lou patois, En affaire d'autre naturo.*

May, dins aquesto conjoncturo Vaugueron touts parla françois ».

Saboly a surtout écrit des Noëls très proche des pauvres et des humbles.

Le docteur Pansier¹⁶ fait remonter les Noëls à la réforme par Jules Caesar qui fixe le début de l'année au 1er janvier. Cette journée occasionnait de grandes fêtes et de grands festins. Le synode d'Auxerre en 585, s'élève contre ces agapes et incite à rapprocher cette date avec Noël et à célébrer l'enfant Jésus. Les premiers Noëls connus proviennent au XIIe siècle du Limousin et n'apparaissent en pays comtadin qu'à la fin du XVIIe siècle. Les textes de Saboly ont été corrigés, modifiés à leur mode par les félibres...

Thérèse Plantier cite ce Noël traduit par ses soins :

Li a quaucarèn que m'a fa pòu
Il y a quelque chose qui m'a fait peur)

Li a quaucarèn que m'a fa pòu,
Dòu long de la carriero,
Que tirassavo pèr lou sòu

15- Nicolas Saboly est poète, compositeur et maître de chapelle, né en 1614 à Montoux et mort en 1675 en Avignon. Il a composé de nombreux chants de Noël en provençal qui forment un des monuments de la poésie en langue d'oc.

16- Pierre Pansier est ophtalmologue et historien, né à Carpentras le 19 août 1864 et mort à Avignon le 26 octobre 1934. Il est proche du mouvement du Félibrige, mais décide de créer son propre mouvement : l'Avignounenco.

Un tros de sarpelièro.

Il y a quelque chose qui m'a fait peur,
 Tout au long de la rue,
 Cela tirassait sur le sol
 Un lambeau de serpillière.

Me siéu pres gardo qnantecant
Qu'èro uno vièio femo
Pu longo qu'un grand jour sèns pan,
Pu maigro que Caremo
 Je me suis avisé tout d'un coup
 Que c'était une vieille femme
 Plus longue qu'un grand jour sans pain,
 Plus maigre que Carême.

Em'uno daio entre sei man
Se fasié faire plaço,
Lorsqu'un jòli petit enfant
Li vèn douna la casso.
 Avec une faux dans les mains
 Elle se faisait place,
 Lorsqu'un joli petit enfant
 Lui vint donner la chasse.

Emé dous gros bastoun en crous
Li fretavo l'esquino
En li disent : « Retiras-vous,
Gros aucèu de rapino !
 Avec deux gros bâtons en croix
 Il lui frota l'échine
 En lui disant : « Retirez-vous,
 Gros oiseau de malheur ! »

Èro laido coume pecat,
La vièio desdentado :
Elo avié lei dous ue trauca
E la tèsto pelado.
 Elle était laide comme un péché,
 Cette vieille édentée :
 Elle avait les deux yeux crevés
 Et la tête pelée.

Avié tout lou vèntre cura,
Semblavo un brus d'abiho ;
E sai pas qu li avié gara
Lou nas e leis auriho.
 Elle avait le ventre tout creux,
 Elle ressemblait à des alvéoles d'abeilles ;
 Je ne sais qui lui avait enlevé
 Le nez et les oreilles.

Sei man, sei pèd fasièn esfrai,
E sei cambo d'aragno
Que servirièn, au mes de mai,
Pèr espòussa l'eigagno.
 Ses mains, ses pieds faisaient peur,
 Et ses jambes d'araignée

Qui auraient pu, au mois de mai, servir
A épousseter la rosée sur les fleurs.

*Vous diriéu bèn quant a de tèms,
Car ai soun batistèri.*

*Ame mai vous dire lou sèns
De tout aquéu mistèri.*
Je vous dirais bien son âge,
Car je connais sa date de
baptême.
J'aime mieux vous dire le
sens caché
De tout ce mystère.

*Dins lou jas aquel enfant
dor*

*Sus de paio pourrido ;
Es éu que vèn cassa la mort
Pèr nous douna la vido.*
Dans l'étable où l'enfant dort
Sur de la paille pourrie ;
C'est lui qui vient chasser la
mort
Pour nous donner la vie.

*Sade*¹⁷

Thérèse Plantier a découvert
Sade, avec une grande
émotion, à Brazzaville, un
recueil de morceaux choisis
où elle tombe sur le
Testament¹⁸.



«Je défends que mon corps soit ouvert, sous
quelque prétexte que ce puisse être. Je demande
avec la plus vive instance qu'il soit gardé
quarante-huit heures dans la chambre où je
décéderai, placé dans une bière de bois qui ne sera
clouée qu'au bout des quarante-huit heures
prescrites ci-dessus, à l'expiration desquelles
ladite bière sera clouée ; pendant cet intervalle, il

sera envoyé un exprès au sieur
Lenormand, marchand de bois,
boulevard de l'Égalité, n° 101, à
Versailles, pour le prier de
venir lui-même, suivi d'une
charrette, chercher mon corps
pour être transporté, sous son
escorte, au bois de ma terre de
la Malmaison, commune de
Mancé, près d'Épernon, où je
veux qu'il soit placé sans
aucune cérémonie, dans le
premier taillis fourré qui se
trouve à droite dans ledit bois,
en y entrant du côté de l'ancien
château par la grande allée qui
le partage. Ma fosse sera
pratiquée dans ce taillis par le
fermier de la Malmaison, sous
l'inspection de M. Lenormand,
qui ne quittera mon corps
qu'après l'avoir placé dans
ladite fosse ; il pourra se faire

accompagner dans cette cérémonie, s'il le veut,
par ceux de mes parents ou amis qui, sans aucune
espèce d'appareil, auront bien voulu me donner
cette dernière marque d'attachement. La fosse une
fois recouverte, il sera semé dessus des glands,
afin que, par la suite, le terrain de ladite fosse se
trouvant regarni et le taillis se trouvant fourré
comme il l'était auparavant, les traces de ma
tombe disparaissent de dessus la surface de la
terre, comme je me flatte que ma mémoire
s'effacera de l'esprit des hommes.» Fait à
Charenton-Saint-Maurice, en état de raison et de
santé, le 30 janvier 1806. Signé : D.-A.-F. Sade
« Bien que ces descriptions¹⁹ forment la partie la
plus importante et la plus feuilletée des œuvres de
Sade, il en est pourtant d'autres où cet homme se
présente comme un sage, portant sur lui-même et
sur la société des jugements pénétrants. Tantôt
haïssable, tantôt admirable, tel m'apparaît Sade,

17- Donatien Alphonse François, Marquis de Sade (1740-1814), se marie en 1763 et n'attend pas de voir naître ses trois enfants pour commettre de nombreuses infidélités. Il ne tarde alors pas à se faire arrêter suite aux scandales de mœurs qu'il multiplie. Emprisonné en 1768, il le sera de nouveau à de nombreuses reprises au cours de sa vie. Sade se trouve même condamné à mort en 1773, à la suite d'une énième atteinte aux bonnes mœurs. Finalement, il échappe à la sentence et est de nouveau incarcéré. Depuis ses différentes cellules, Sade rédige des écrits subversifs, contes, romans et pièces de théâtre, dont un certain nombre ne seront publiés qu'au XXème siècle. *Le Dialogue entre un prêtre et un moribond* (écrit en 1782, et publié en 1926) témoigne de son athéisme, quant à son écrit le plus célèbre, *Justine ou les malheurs de la vertu* (1791), il fait l'apologie du vice. Sade se place en radicale opposition avec la philosophie du XVIIIème siècle dans ses textes - souvent aussi érotiques que philosophiques - ainsi que dans son style de vie. Il prône en effet le libertinage, le matérialisme et s'oppose à toute forme d'obéissance à une autorité autre que celle des lois de la nature. Considéré comme fou, il est interné en 1801 et le restera jusqu'à sa mort en 1814.

18- De ces dernières volontés, rien ne s'est accompli. Non seulement son corps fut soumis à l'autopsie, mais

il fut aussi inhumé à Charenton en terre consacrée. Loin de s'effacer de la mémoire des hommes, son nom et ses œuvres, sa pensée et ses excentricités demeurent célèbres.

19- Humiliations et tortures des femmes.

situé, sous le signe de l'ambiguïté, à l'intersection du Moyen-Age et des temps modernes... »

Giono²⁰

Thérèse Plantier admire le Giono des dernières œuvres, celui qui voit les hommes tels qu'ils sont. Dans ses premiers romans, il décrit une Provence idyllique, « bonté humaine, nature éternelle, paysans semant dans leurs champs des fleurs à la volée ». « J'ai été un couillon, a-t-il avoué, depuis j'ai constaté, non que les hommes étaient des niais et des jobards, on le savait depuis longtemps, mais qu'ils étaient des salauds ».



20- Jean Giono naît à Manosque en 1895 dans une famille modeste d'origine piémontaise. Fils unique d'un cordonnier et d'une repasseuse, il quitte l'école à 16 ans pour subvenir aux besoins de sa famille. Il travaille dans une banque tout en s'instruisant par lui-même. En 1915, Jean Giono est mobilisé et découvre sur le champ de bataille l'horreur de la guerre. Cet épisode le traumatise et le laisse pacifiste à vie. La même année, en 1920, il perd son père et épouse Elise Maurin. Il aura deux filles. Giono se plonge alors de manière frénétique dans l'écriture. Il publie des poèmes dans des revues et ses premiers romans en 1929. Le succès critique et public est immédiat. Il quitte son poste à la banque et décide de vivre de sa plume. En 1939, période d'avant-guerre, Jean Giono milite pour la paix. Cependant, il est mobilisé. Il est arrêté et détenu deux mois pour cause de pacifisme. Le comportement de Giono durant cette période lui coûtera cher. Il s'oppose au conflit armé contre l'Allemagne nazie, attisant les accusations de collaboration. Il publie des articles dans des journaux qui appartiennent au régime de Vichy. A la libération, Jean Giono est arrêté, mais relâché cinq mois plus tard sans avoir été inculpé. Il sort meurtri de la guerre. Surnommé "le voyageur immobile", il retourne vivre à Manosque, qu'il n'aura quitté que de force. Il faudra attendre la publication du "Hussard sur le toit" (1951), immense succès, pour que le monde littéraire le considère à nouveau. Sans jamais cesser d'écrire, Jean Giono réalise aussi quelques films. Il meurt d'une crise cardiaque chez lui à Manosque le 9

De Richaud²¹

A côté de Sade « un théologien de la cruauté » et de Giono « un plasticien de cette même cruauté »,



Thérèse Plantier ajoute André de Richaud « qui n'a pas la taille des deux autres » mais qui présente une imagerie nouvelle, celle de la cruauté des misérables. Il situe le malheur dans la privation d'amour et reproduit la douleur de

son enfance.

octobre 1970.

21- Il est né en 1907 à Perpignan et décédé en 1968 à Montpellier. Collégien à Carpentras, il se lie d'amitié à Pierre Seghers, qui sera son éditeur. Etudiant en droit et en philosophie à Aix-en-Provence, il est maître d'internat au lycée Mignet en même temps que Marcel Pagnol. Il reçoit le Prix Guillaume Apollinaire en 1954 pour *Le Droit d'asile*. Adolescent, il envoie à Joseph Delteil l'un de ses premiers textes. Vie de saint Delteil. Il quitte l'enseignement en 1932, mène une vie difficile et est secouru par Fernand Léger. Le poète de *Droit d'asile* (1954) est également romancier (*La douleur*, 1931, *La barrette rouge*, 1938, *L'étrange visiteur*, 1956) et auteur de pièces de théâtre mises en scène par Charles Dullin (*Village*, *Le château des papes*. *L'homme blanc* 1956). Grasset édite en 1930 une fable en prose, *La Création du Monde*. Très vite il devient l'ami de Gide, Cocteau, Giraudoux, Artaud. Mais c'est *La Douleur*, publié chez Grasset en 1931, qui le rend célèbre. Il est lancé, découvre l'argent facile et fait bombance. En 1950, il s'installe dans un hôtel à Paris, rue des Canettes, d'où il ne bougera quasiment plus. La patronne de l'hôtel n'est autre que la fameuse Céleste Albaret qui fut la gouvernante de Proust. Il devient l'un des vagabonds célèbres de Saint-Germain et participe à l'ambiance des cafés et des caves de la Rive gauche. Alcoolique, oublié, misérable, il vit désormais d'expédients et de secours, comme ce prix de poésie (Prix Apollinaire), fondé pour permettre à un auteur nécessiteux de partir en vacances, et qu'il obtient en 1954 grâce à la protection de Cocteau avec *Le Droit d'asile*, recueil de poèmes déjà paru en 1937 mais regroupant cette fois les poèmes des dix dernières années. Pour se procurer un peu d'argent, il calligraphie aussi des plaintes qu'il vend par le truchement d'un pharmacien du quartier. Puis il cesse peu à peu d'écrire sans pour autant tout arrêter. Une certaine activité continue autour de son théâtre et une société des amis de Richaud se regroupe pour l'aider. En 1956, il publie chez Grasset *L'Étrange Visiteur*, étonnant petit roman qui combine le genre policier et la veine fantastique.



Contact : Jean Claude BRUNELIN

**Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**



La revue est disponible gratuitement au Puy-en-Velay :

- ✘ **Chambre d'agriculture, accueil, 1^{er} étage**
- ✘ **Hall du Centre Pierre Cardinal**
- ✘ **Hall du Centre Roger Fourneyron**
- ✘ **Hall de l'ancienne école Jules Ferry, rue Raphaël**
- ✘ **FNAC, rayon littérature régionale**
- ✘ **BIOCOP Echo nature, Aiguilhe**
- ✘ **Office de Tourisme du Puy**
- ✘ **Boulangerie Disseix. Sanssac-l'Eglise**
- ✘ **Atelier des Arts, Rue du 86e R.I**

Votre revue aussi en ligne sur le site :

- ✘ www.brebis-noire-velay.org/



Vous pouvez aussi recevoir à domicile les 3 numéros annuels moyennant un chèque de 15 € à l'ordre du Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay.

Pour nous contacter directement :

Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

